

les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine

« Rares au monde sont ces espaces de liberté d'expression, de fécondation mutuelle et de partage des idées, de croisement des cultures et des disciplines, alliés à un vrai professionnalisme, pour penser ce lieu où de plus en plus d'habitants de notre planète vivent : la Ville. »

Pierre-André Périssol, président des Ateliers

Les Ateliers internationaux de
maîtrise d'œuvre urbaine

Le Verger, rue de la Gare
BP 90047
95020 Cergy-Pontoise Cedex

Tel : +33 1 34 41 93 91
contact@ateliers.org
www.ateliers.org

Ce document de contexte a été rédigé par :

Bastien Vernier, avec la participation des
pilotes de l'atelier francilien 2015,
Michel Jaouen et Patrice Berthé

Avec les conseils des membres du Comité
de suivi de l'atelier francilien 2015

Graphisme de la page de garde :
Emmanuel Kormann

Graphisme du document : Bastien Vernier à
partir du template «Bonhomme»

Date d'édition : juillet 2015

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permettant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires.

Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités sélectionnés avec une grande exigence, qui prennent part pendant plusieurs semaines à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture, en intégrant d'autres disciplines : géographie, économie, paysage, sociologie, art, ingénierie, environnement...

Au fil des ans, un réseau international s'est constitué autour des deux mille personnes qui ont déjà participé à l'un de nos ateliers : professionnels, universitaires et décideurs en matière d'aménagement urbain.

La valeur ajoutée de ces ateliers réside d'une part dans la production d'analyses et d'idées originales, que la pression du quotidien et les rôles institutionnels ne permettent pas toujours de faire émerger, et d'autre part dans les rencontres et échanges informels des décideurs, acteurs et professionnels de l'urbain qui jalonnent le déroulement des ateliers.

Nos convictions

La fabrique de la ville est par nature collective. Autant l'architecture ou un ouvrage d'art sont des objets qui font appel à une conception individualisée et personnelle, autant le travail sur la ville ne peut pas être attribué à une personnalité qui dominerait tous les aspects d'une fabrique urbaine : celle-ci est par nature collective. La maîtrise d'œuvre urbaine intègre dans une logique de laboratoire les différents métiers qui interviennent sur la ville et ses interfaces. Ainsi chaque atelier est un lieu de proposition libre, où l'émulation d'un travail collectif et bénévole permet de faire émerger des conceptions, des représentations et des projets innovants pour le devenir des espaces urbains en transition permanente.

Les Ateliers remercient l'ensemble des partenaires de la session :



UNE VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION À L'OUEST DU GRAND PARIS

Atelier francilien 2015

Avant-propos

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GRAND PARIS
DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION 8

LA FABRIQUE D'UNE VILLE
DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION
POUR QUI ? PAR QUI ? POURQUOI ? 30

LES FORMES MULTIPLES DE TERRITOIRES
DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION 48

VERS UN ÉCOSYSTÈME LOCAL
DU PARTAGE ET DE LA MUTUALISATION
CONNECTÉ AU(X) MONDE(S) 58

Sources

*« L'innovation et la créativité sont un processus de création de valeur
qui consiste en la valorisation de connaissances
par l'introduction et l'application optimale d'une nouveauté
dans un domaine particulier qui peut être scientifique, technologique, urbain ou encore culturel
et qui fait référence à la connaissance tacite et non-codifiable en train de se faire. »*

Raphaël Besson

UN ATELIER, UN TERRITOIRE, DES CONCEPTS D'AMÉNAGEMENT

A travers des **propositions spatialisées et aisément transposables à d'autres territoires**, cet atelier vise à mieux faire cohabiter et mettre en synergie les acteurs de la ville en faveur d'un développement territorial raisonné et équilibré. Un soin particulier en matière de méthodologie de gestion des objets créés sera apprécié, notamment à travers les notions de leur gouvernance et de leur management.

Il concerne **l'ouest du Grand Paris** et tout particulièrement le territoire de la **Confluence** et de **Cergy-Pontoise** (ex-ville nouvelle, jeune agglomération couvrant une superficie de 8700 ha et comprenant 200 000 habitants, 27 000 étudiants, 100 000 actifs et 90 000 emplois).

- La ville support et/ou moteur de l'économie de l'innovation et de la connaissance ? Quelles innovations peuvent contribuer à supporter la création de valeur, la créativité et l'inventivité ?
- Jusqu'où l'innovation technologique peut-elle porter l'innovation urbaine ? Quelles limites à la dématérialisation des relations entre individus et groupes d'individus, moteur essentiel du processus d'innovation ? Quelle innovation sociale et/ou organisationnelle ?
- A l'ère du numérique, quels lieux peuvent favoriser les rencontres, les expérimentations et l'innovation collective en ville ? Quelle place est accordée aux notions d'urbanité et de sérendipité (l'imprévu, l'inattendu, le fortuit, le hasard) dans la fabrique d'écosystèmes urbains cognitifs ?
- Comment une ville de la connaissance et de l'innovation peut-elle s'affirmer dans l'aire d'influence immédiate d'une métropole mondiale ? Quel nouveau souffle pour le laboratoire d'innovation urbaine qu'a été l'ex-Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise ?

*Quelle conciliation possible entre
un besoin de rayonnement à l'international,
de compétitivité à l'échelle régionale
et une volonté d'ancrage local ?*

DE L'ÉCONOMIE À LA VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION

VILLE : espace, connecté et relié à d'autres espaces, qui comprend des activités humaines nombreuses et variées et où les flux divers, internes et externes, et les interactions qui s'y produisent génèrent une vie et une culture qui lui est endémique.

CONNAISSANCE : état de l'esprit de celui qui connaît et discerne – savoir, savoir-faire, compétences, acquis, culture,...

INNOVATION : action d'introduire une chose nouvelle – progrès, renouveler, changer, inventivité,...

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION ? QUELLE MANIFESTATION SPATIALE DE L'ÉCONOMIE ?

Dans son ouvrage *La force de l'immatériel : Pour transformer l'économie*, paru en 2012, Laurent Habib distingue deux catégories d'ère économique, l'ère pré-internet et l'ère d'internet, qu'il a réparti en six « générations ». La première étant caractérisée par l'économie industrielle, l'économie de marché et l'économie de services. La seconde, émergente, comprend l'économie de la fonctionnalité, l'économie de la personne et l'économie collaborative (ou « économie du don »).

Alan Fustec classera les actifs immatériels comme des actifs gazeux, invisibles ou volatils. À la différence des actifs solides que sont les machines et liquides que sont les créances et les disponibilités, ces actifs ne sont pas quantifiables. **À l'ère de l'internet**, la nouvelle économie collaborative rend incontournable la révision du management traditionnel des connaissances et de l'innovation. Elle nous amène à **sortir d'une logique productiviste** encore prégnante tant sur le plan organisationnel, de la gouvernance, des relations entre les parties prenantes que de l'approche du marketing. Cela passe par une reconsidération du non-quantifiable et du qualitatif que sont **le progrès social, la qualité de vie et le bien-être** ainsi que de la démonétisation des relations au profit de la reconnaissance, de l'épanouissement personnel ou collectif qui se révèle alors comme des modes de rémunération plus puissants et efficaces. Aujourd'hui, l'investissement dans l'immatériel (R&D, organisation, logiciels, publicité, marketing, design, création,...) croît de manière significative et égal l'investissement marchand. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'approche globale que l'on doit avoir sur **la transformation des supports de l'économie : nos systèmes socio-économiques que sont les villes, les territoires, les entreprises et les universités.**

Une « économie virtuelle » de la connaissance et de l'innovation

La production de savoirs et de biens immatériels, par les laboratoires de R&D public et privé, n'a cessé de s'accroître depuis les années 90. Sa diffusion a été permise et soutenue par l'innovation technologique et, notamment, par le développement des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication). Elle se manifeste par **une métamorphose des pratiques, des usages, des modes de consommation et participe à la circulation, plus rapide, des idées** mais aussi à la dématérialisation des relations entre les individus et groupes d'individus. Aujourd'hui, à travers la généralisation et la diversification des supports (15 milliards d'objets connectés en 2013, 80 milliards d'ici 2020) et du « cyberspace » ainsi créé, **les enjeux liés à l'innovation ne sont plus seulement économiques, ils deviennent sociaux et territoriaux.**

Vers une « ville réelle » de la connaissance et de l'innovation

Les enjeux liés au « faire ville », au « vivre ensemble » et à la « ville durable » nous amènent à nous interroger sur la mixité, fonctionnelle et sociale, la gouvernance mais aussi sur la considération de **l'émergence de nouvelles technologies et de nouvelles formes organisationnelles et démocratiques.** À l'ère du numérique, la ville post-industrielle (ou de l'ère d'internet), mondialisée et technicisée, se doit de réinterroger le rapport de ses activités aux territoires dans lesquels elles s'inscrivent.

**QU'ENTEND-ON ALORS PAR VILLE
DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION
AU XXIÈME SIÈCLE ?
UNE HYBRIDATION ENTRE L'ESPACE RÉEL
ET L'ESPACE VIRTUEL (B.BEAUDÉ) ?**

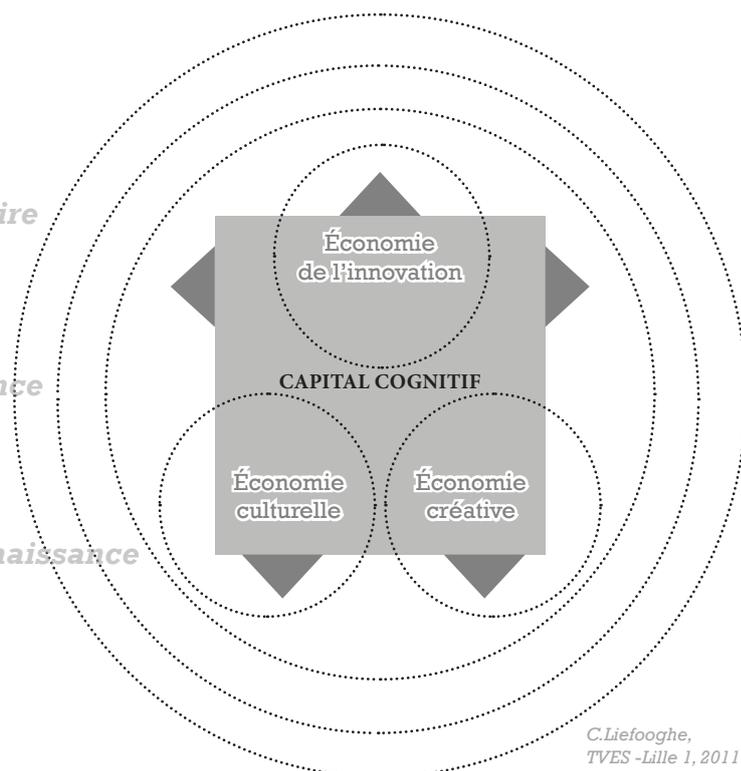
Ville campus ? Ville universitaire ? Ville apprenante (ou Learning City) ? Ville éducatrice ? Ville ludique ? Ville intelligente (ou Smart City) ? Ville créative ? Ville de la connaissance (ou Knowledge city) ? Fab City ? Science city ? Cluster urbain ? Ville numérique ? Ville 2.0 ? Cyber District ? Ville sensible (Sensitive City) ? Ville partagée (Shared City) ? Playable City ? Système urbain cognitif ? Brain-hub City ?... sont autant de dénominations visant à définir ce nouvel objet en construction. Objet dans lequel les créateurs de valeurs et de richesses, représentés par **le triptyque université-entreprises-territoires, tendent à se révéler comme des acteurs incontournables de la fabrique de la ville**. Mais il s'agit aussi, à travers les mouvements d'empowerment, facilités par les nouveaux outils numériques de collaboration et de coopération, de reconsidérer le rôle de chacun, de la société civile et de la puissance publique, dans **son implication et sa responsabilité au niveau local** (L. Gwiazdzinski) et ainsi réinventer la gouvernance.

**Dynamique du capitalisme cognitif :
enjeux socio-économiques et territoriaux**

Environnement urbain - Territoire

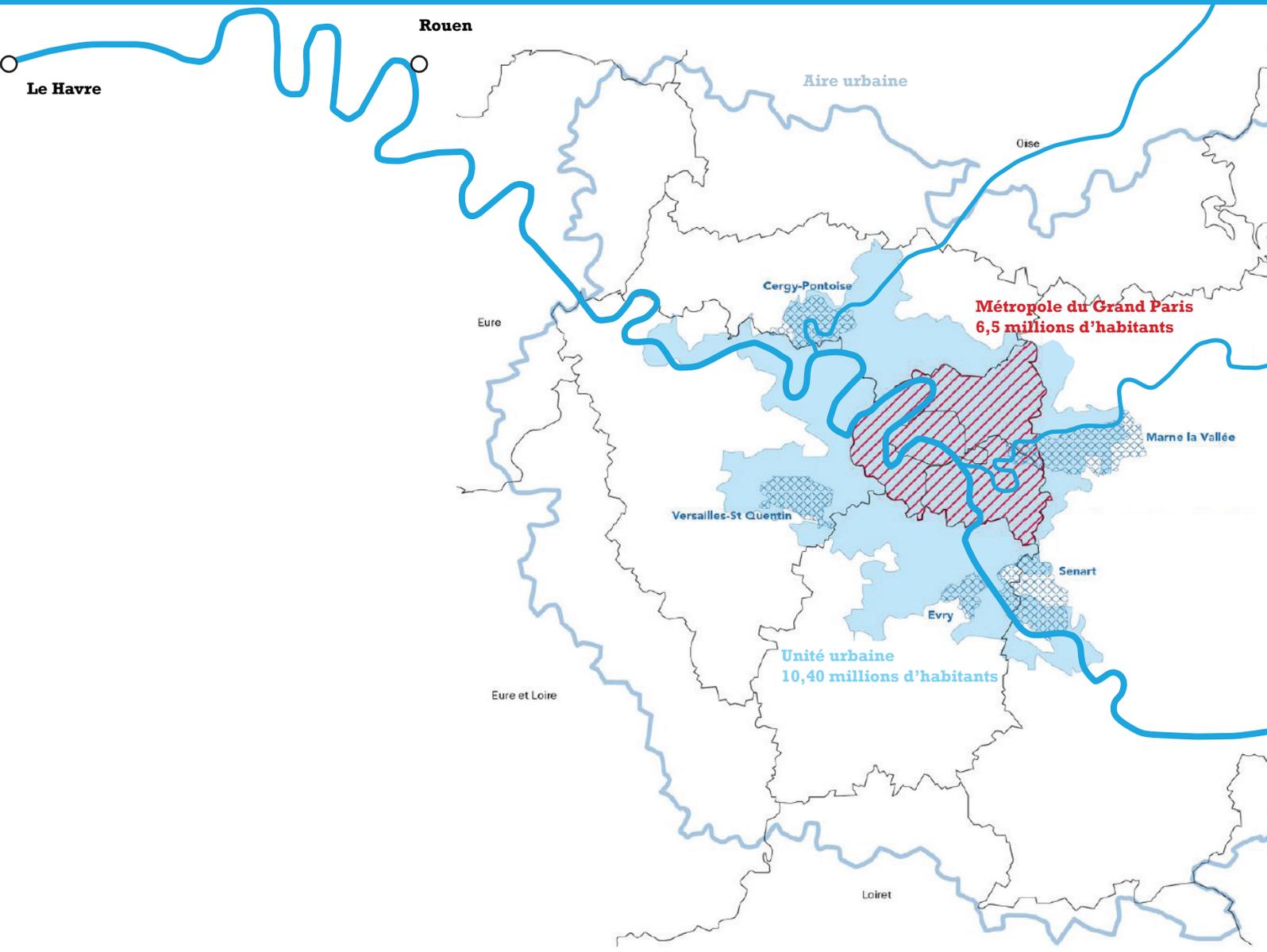
Société de la connaissance

Économie fondée sur la connaissance



*C.Liefooghe,
TVES -Lille 1, 2011*

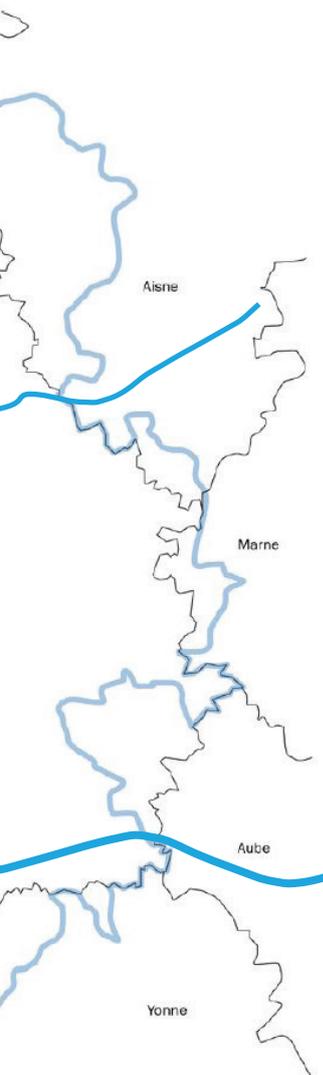
Les limites du Grand Paris





1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GRAND PARIS DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION



CONTEXTE DE COMPRÉHENSION : LE GRAND PARIS	10
LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE	10
LE PROJET DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	14
CONTEXTE D'APPLICATION : L'AXE SEINE	18
LA CONFLUENCE SEINE OISE	19
CERGY-PONTOISE	20

L'ILE DE FRANCE

Au 1^{er} janvier 2016, **la métropole du Grand Paris** devrait être créée. Regroupant la commune de Paris et les trois départements de la petite couronne, elle s'inscrit au sein d'un territoire plus large comprenant notamment celui de la région Ile-de-France (soit près de 12 millions d'habitants sur 12 000 km²) et dont la zone d'influence s'étend au niveau national et international.

LES PÔLES ÉCONOMIQUES FRANCILIENS

Premier bassin d'emploi d'Europe, **région capitale et moteur économique du pays**, l'Ile-de-France est la seconde région européenne pour les investissements internationaux et concerne un potentiel de 330 millions de consommateurs à moins de 2 heures d'avion. Elle représente près de 30% du PIB national, 4,7% du PIB européen et concentre 40% des dépenses françaises en R&D (50% des 214 SCR - Structures Communes de Recherche public/privé se concentrent dans les régions Ile-de-France et Rhône Alpes). Dominée par le secteur tertiaire (86%), elle possède un tissu industriel et de pointe - *automobile, aéronautique, imprimerie, électronique, pharmacie et agro-alimentaire* (9,6%), un secteur de la construction dynamique (4,2%) et, avec près de 49% de terres agricoles, un secteur primaire en pleine mutation - *maraîchage, grandes cultures céréalières* (0,2%). A noter, qu'elle concentre aussi près de la moitié des emplois créatifs du pays (cinéma, photographe, musique, spectacle vivant, édition, publicité, jeux vidéos, logiciels, architecture).

Parmi les **71 pôles de compétitivité** créés au niveau national entre 2004 et 2007, l'Ile-de-France en comprend huit (dont 3 mondiaux). Chacun d'entre eux, met en réseau sur des territoires élargis et sur une thématique ciblée des entreprises, des laboratoires et des établissements de formation. Ils se fixent pour objectif la création d'emplois, le développement économique pour l'innovation et l'accroissement de l'attractivité de la région au niveau national et international :

- *System@tic (numérique & systèmes) : 750 organismes, 1060 PME innovantes*
- *Medicen (santé, infectiologie, neurosciences, cancer) : 800 adhérents*
- *Cap Digital (transformation numérique)*
- *Advancity (ville et mobilités durables)*
- *Mov'eo (éco-mobilité) : 370 membres*
- *Finance Innovation*
- *Cosmetic Valley (parfumerie et cosmétique) : 300 entreprises*
- *AsTech Paris Region (motorisation, aéronautique en lien avec Aerospace Valley)*

A ces pôles de compétitivité viennent s'ajouter d'autres pôles et hubs économiques métropolitains parmi lesquels :

- **le quartier d'affaires de La Défense** : 71 tours regroupant 2500 entreprises, 180 000 salariés, 20 000 habitants en 2009,
- **l'aéroport international de Roissy Charles de Gaulle** : 8^{ème} aéroport mondial, 62 millions de voyageurs en 2013, 700 entreprises, 86 000 emplois,
- **le marché international de Rungis** : 1^{er} marché de produits agricoles au monde, 1200 entreprises, 12 000 salariés, 18 millions de consommateurs,
- **la Plaine St Denis** : Stade de France et quartier d'affaire,
- **le plateau de Saclay** : pôle d'excellence scientifique,
- **des sites touristiques majeurs** : Paris avec 29,3 millions de touristes intra-muros en 2013 et 72,1 millions de visiteurs dans sles musées et monuments en 2012 ; Disneyland Paris avec près de 14 millions de visiteurs en 2014 ; Versailles avec 7,5 millions de visiteurs en 2013,
- **le port autonome de Gennevilliers vers la Vallée industrielle de la Seine** : 1^{er} port fluvial de France et second européen, 275 entreprises, 8000 emplois directs.

Les entités paysagères franciliennes

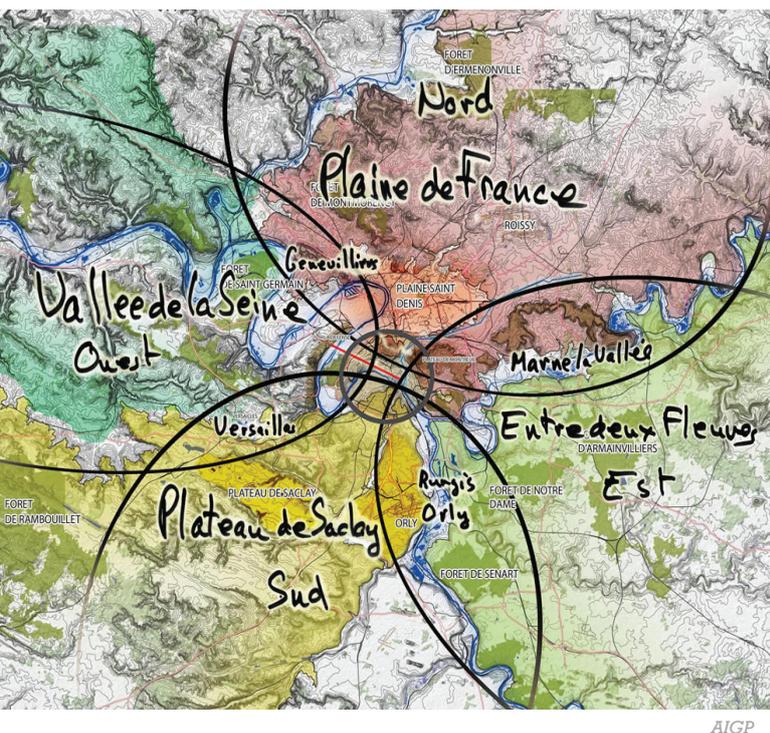
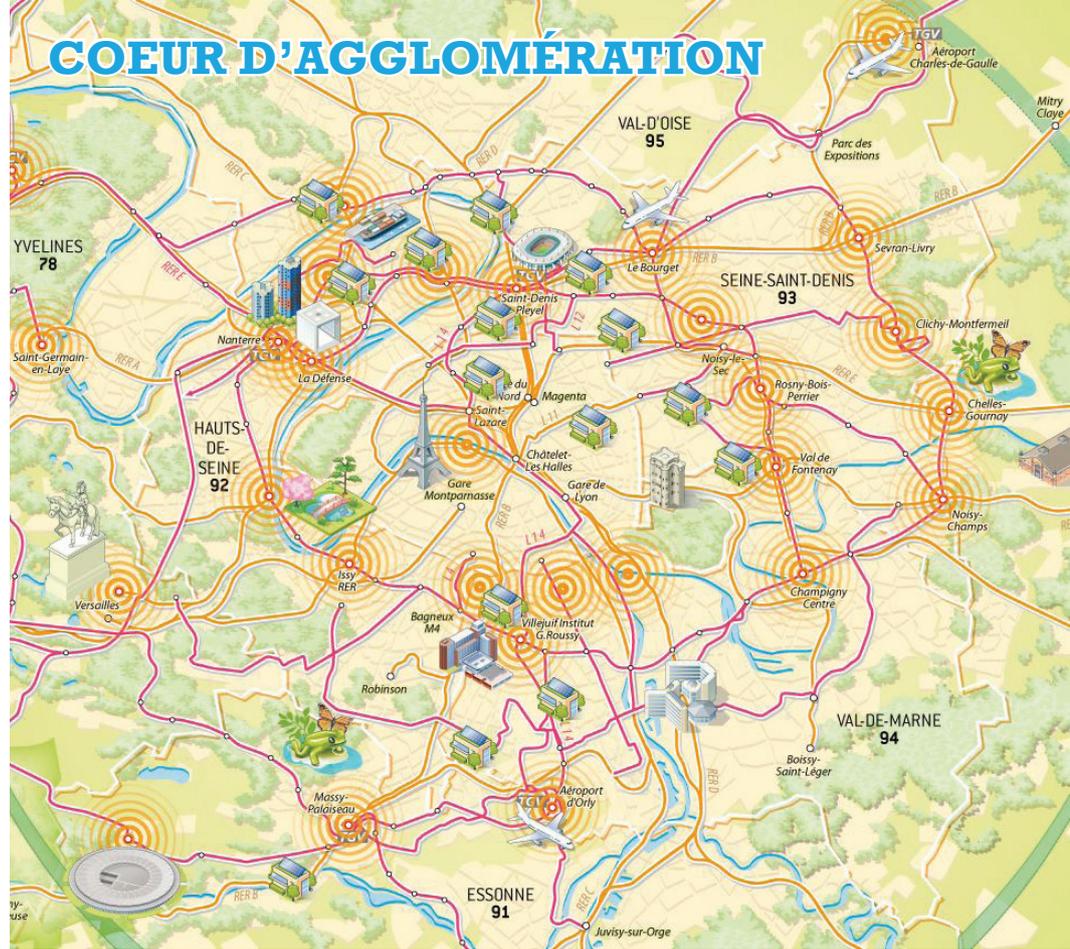


SCHÉMA DIRECTEUR

HORIZON 2030

Le Nouveau Grand Paris de tous les Franciliens

-  Eléments du patrimoine culturel, touristique et naturel
-  Pôle de vie
-  Nouveaux quartiers urbains (lauréats régionaux)
-  Nouvelles lignes (NGP)
-  Lignes existantes (modernisées)
-  Parcs Naturels d'Île-de-France
-  Limites d'urbanisation
-  Réserves naturelles régionales



RÉGION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ÎLE-DE-FRANCE

L'Île-de-France constitue la première concentration d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche en France, elle accueille plus de 650 000 étudiants et concentre le quart des étudiants, le tiers des enseignants chercheurs et 40% des laboratoires de recherche du pays.

La loi sur l'enseignement supérieur, promulguée en 2013, fait suite à la loi relative aux libertés et responsabilités des universités de 2007 qui avait généré l'élaboration du Plan Campus soit :

- **12 pôles universitaires d'excellence** : Lille, Condorcet Paris Aubervilliers, Paris Intra-Muros, Saclay, Lorraine, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Montpellier, Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux
- **5 campus prometteurs** : Créteil-Marne-la-Vallée, Rennes U.E.B Campus Numérique, Nantes, Clermont-Ferrand, Nice Sophia Antipolis
- **4 campus innovants** : Le Havre, Cergy, Valenciennes, Dijon

Permettant aux universités de devenir plus autonomes, ces dispositions législatives visent à accorder plus de considération à la condition étudiante, à favoriser l'ouverture à l'international et à la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur. Elle s'est, d'abord, appuyée sur le regroupement des établissements en PRES-Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur pour, ensuite, se structurer en une vingtaine de COMUE-Communauté d'Universités et Etablissements.

Cette nouvelle carte universitaire met en avant les relations entre le monde économique et les établissements d'enseignements supérieur – via la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat, la formation permanente – et intègre les questions clés des transports, du logement, de la culture et plus généralement des aménités, des services offerts aux enseignants, aux chercheurs et aux étudiants.

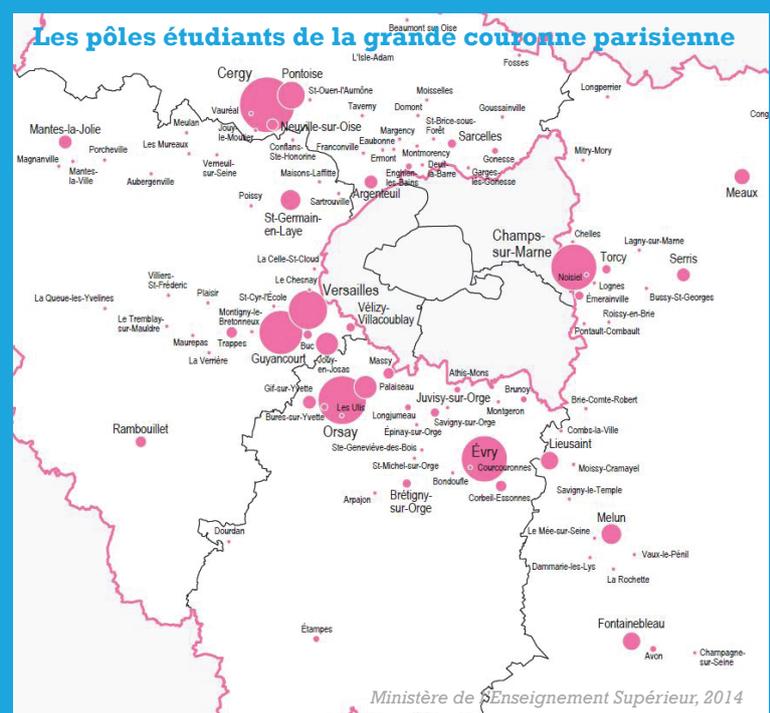
En Ile-de-France, les établissements d'enseignement supérieur se sont structurés autour de 8 COMUE. Les établissements parisiens intra-muros se sont regroupés en quatre ensembles :

- **Université Sorbonne Paris Cité** (120 000 étudiants, 13 membres et associés)
- **Sorbonne Universités** (57 800 étudiants, 11 membres et 11 associés)
- **Hautes Etudes-Sorbonne-Arts et Métiers** (55 000 étudiants, 11 membres et 3 associés)
- **Université de Recherche Paris Sciences et Lettres** (14 000 étudiants, 25 membres et associés)

Des pôles universitaires de banlieue

En petite et grande couronne, la définition des quatre autres ensembles universitaires s'est articulée autour de sites universitaires majeurs et de projets ambitieux tels le pôle d'excellence scientifique du plateau de Saclay, le Genopôle d'Evry Centre Essonne, la Cité des humanités et des sciences sociales du Campus Condorcet à Aubervilliers, le cluster de la ville durable Créteil/Marne-la-Vallée et le pôle urbain universitaire de Cergy-Pontoise :

- **Paris Saclay**
(70 000 étudiants, 19 membres et 1 associé)
- **Université Paris Lumières**
(55 000 étudiants, 3 membres et 13 associés)
- **Université Paris-Est**
(50 000 étudiants, 7 membres et 15 associés)
- **Université Paris-Seine**
(35 000 étudiants, 13 membres)



UNIVERSITÉ PARIS-SEINE

L'Université Paris-Seine, récemment constituée, concerne le territoire de l'ouest francilien. Elle fédère une quinzaine d'établissements d'enseignement supérieur soit près de 35 000 étudiants (dont les trois quart sont à Cergy-Pontoise).

Elle se fixe pour objectif une coopération entre les établissements d'enseignement, de recherche et le milieu socio-économique, favorisant les innovations « de rupture », qu'elles soient technologiques ou de service. Un nouveau modèle académique **dédié à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et à la créativité** est ainsi prôné par la définition de 4 pôles d'enseignement :

- **Pôle Création Patrimoine** (ENSAPC, ENSAV, ENSPV, ISIPCA, UCP)
- **Pôle Ingénierie** (IPGP : EISTI, ENSEA, SUPMECA, ECAM-EPMI, EBI, ISTOM, UCP)
- **Pôle Management** (ESSEC, UCP, ITESCIA, ILEPS)
- **Pôle Humanités Education** (UCP, EPSS)

Elle porte une réflexion sur de nouveaux quartiers de résidence universitaire, de futurs lieux de vie pour les étudiants et les chercheurs et une ouverture sur l'international. A ce titre, la COMUE Université Paris-Seine s'appuie largement sur **une situation stratégique, à la fois partie prenante de la métropole parisienne et porte d'entrée de la vallée de la Seine** qui relie Paris aux ports normands de Rouen et du Havre.

PEPITE

Un **partenariat interrégional** avec Normandie Université a été établi en 2014 afin de développer et soutenir l'entrepreneuriat étudiant et l'innovation. Ce partenariat (PEPITE), qui associe 32 organismes institutionnels et 9 partenaires publics, s'articule autour de 6 thèmes : informer, sensibiliser, former, accompagner, incuber et créer.

L'université Paris-Seine : de Paris au Havre



COMUE

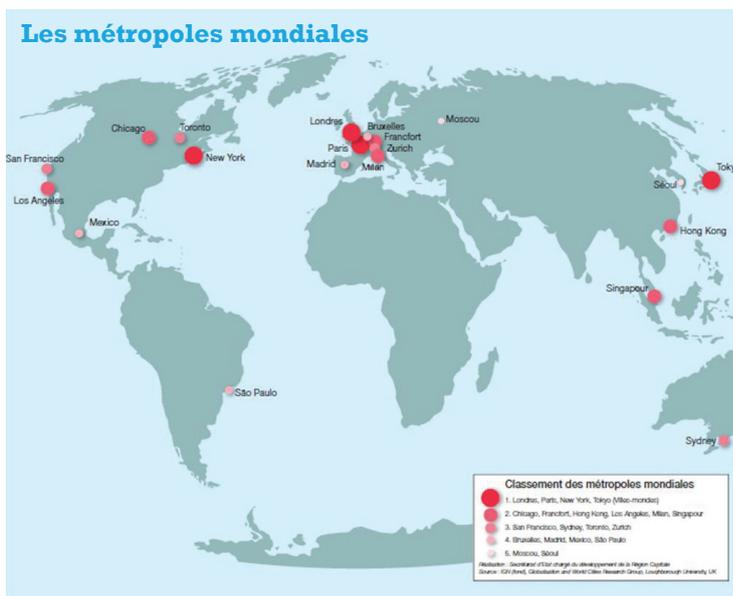
LE GRAND PARIS

LE PROJET DU GRAND PARIS

Le projet du Grand Paris engagé en 2008 se traduit par une stratégie de développement de l'agglomération parisienne prenant appui sur :

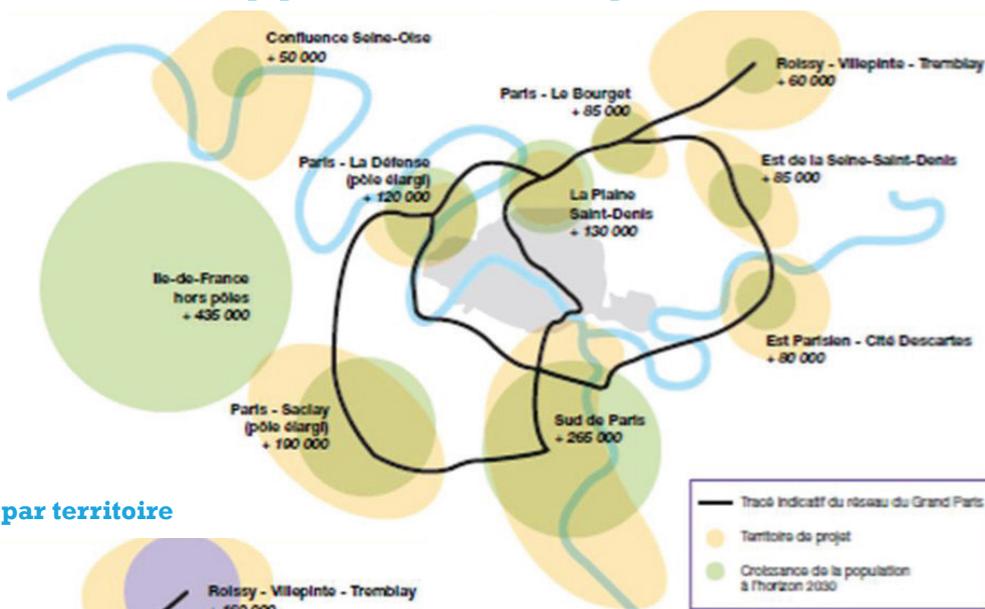
- Le Grand Paris Express
- Des grands pôles de développement
- Des projets métropolitains

À l'origine, il avait comme ambition première d'augmenter le taux de croissance de la Région Capitale, d'accroître la compétitivité de l'agglomération au niveau mondial et de conforter Paris comme ville monde par le développement de 9 puis 10 territoires stratégiques conçus comme des « clusters » dont huit structurés et organisés autour du Grand Paris Express assurant leur accessibilité et leur mise en réseau.

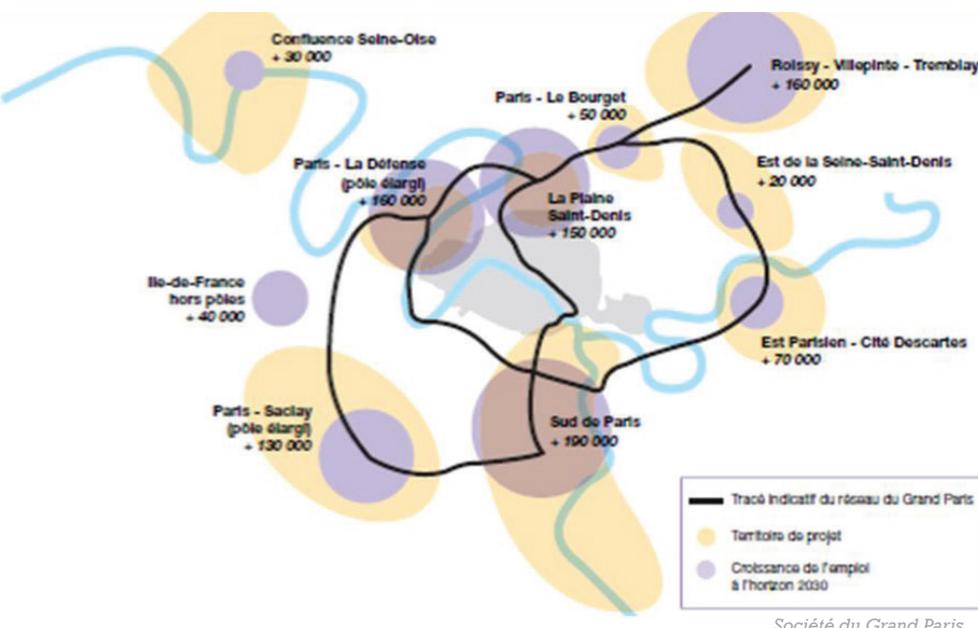


Croissance de la population à l'horizon 2030 par territoire

Ces territoires avaient pour vocation à accueillir 70% des 1 500 000 nouveaux habitants et 95% des 1 000 000 emplois devant être créés en Ile-de-France à l'horizon 2030 selon les promoteurs du projet.



Croissance de l'emploi à l'horizon 2030 par territoire



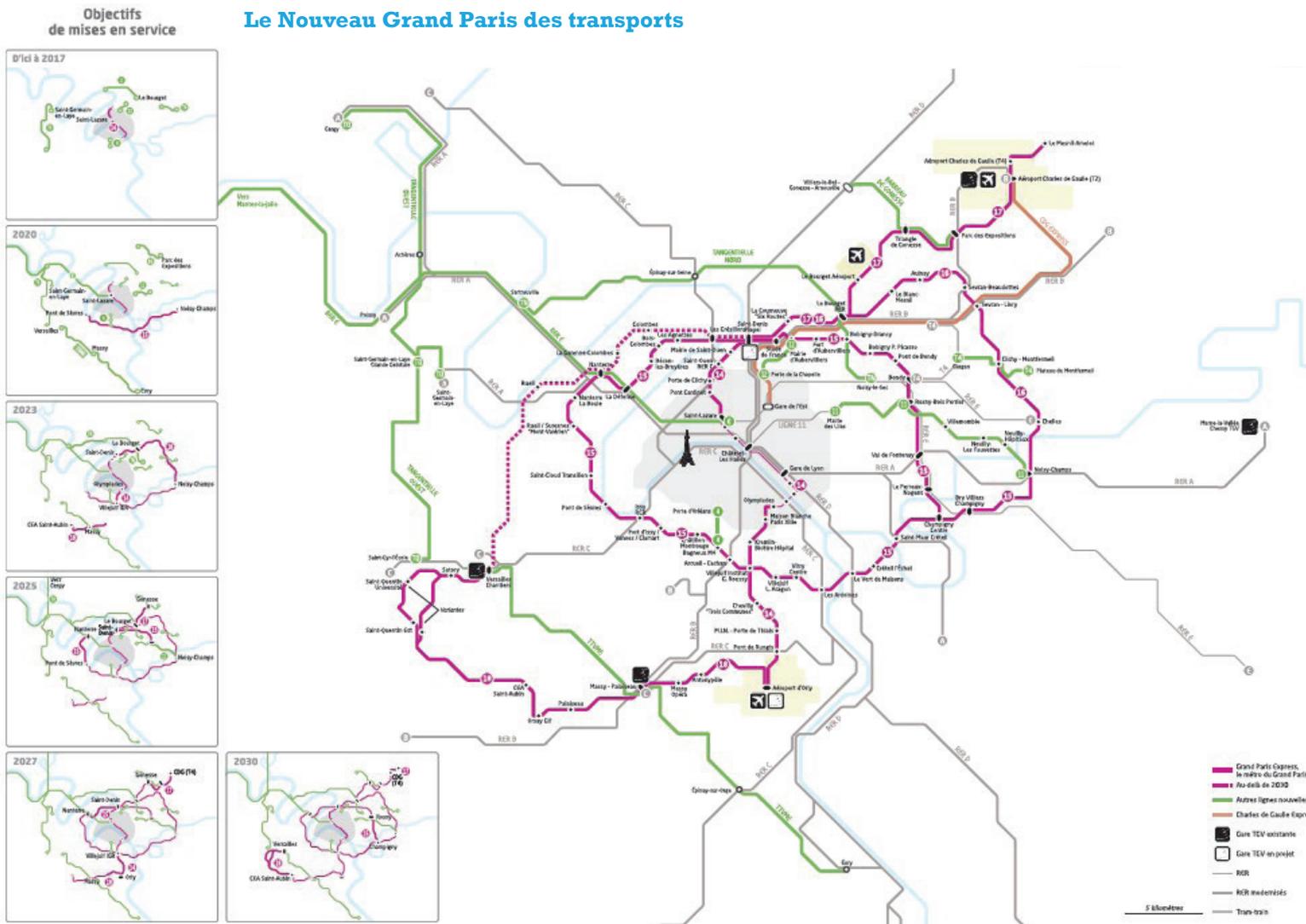
Ces objectifs très volontaristes ont été largement revus à la baisse :

- D'environ 50% pour les objectifs dans le domaine de l'emploi au regard de leur caractère économiquement irréaliste en rupture avec les tendances observées les 15 dernières années et en décalage avec le contexte économique actuel,
- Sans remettre en cause les notions de pôle et de cluster une répartition plus étendue des nouveaux emplois mais aussi des logements.

Le Grand Paris Express

Il concerne la création de **trois nouvelles lignes de métro interconnectées** à l'existant soit :

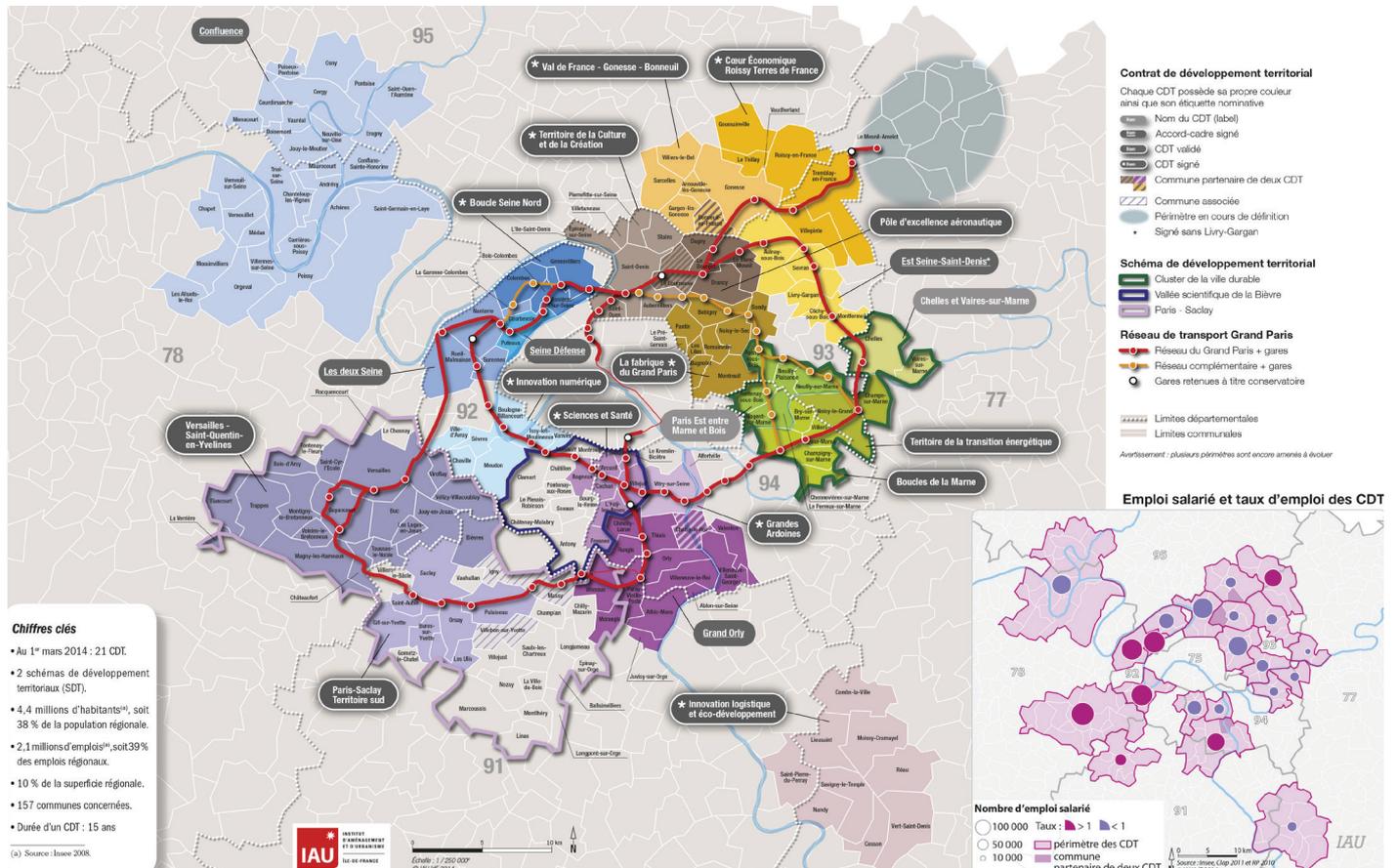
- Une rocade (ou ligne 15) métro ferré et enterré de capacité équivalente à celle du métro parisien devant désaturer le réseau central,
- Des transports automatiques à capacité adaptée pour la desserte des territoires en développement : lignes 16, 17 et 18,
- Des prolongations de lignes de métro existantes : ligne 14 au nord et ligne 11 vers l'est.



PÔLES MÉTROPOLITAINS

Un cadre contractuel Etat/Collectivités territoriales est associé à cette stratégie de développement : **les contrats de développement territorial (CDT)**, traduction territoriale des objectifs du Grand Paris. Au nombre de 23, ils sont le découpage opérationnel des dix grands territoires stratégiques tout en devant être compatibles avec le Schéma directeur régional (SDRIF). Dans ce nouveau cadre, le concept de « cluster » n'est pas repris de manière systématique. La majorité d'entre eux s'articulent autour des futures gares du Grand Paris Express :

Les CDT - Contrat de Développement Territorial du Grand Paris



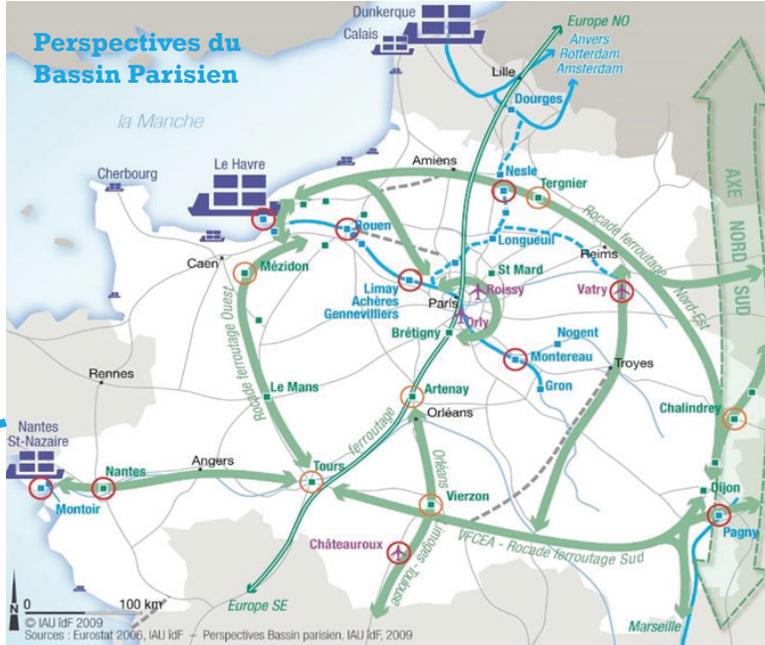
- **Roissy – Villepinte – Tremblay** : les échanges internationaux, les congrès et salons, le développement industriel et logistique
- **Paris – Le Bourget** : la porte d'entrée nord de la Région Capitale, autour de l'aviation et du tourisme d'affaires
- **La Plaine Saint-Denis** : le territoire de la création et des arts numériques
- **Paris – La Défense** : la cité financière, le pôle de développement des services aux entreprises à haute valeur ajoutée
- **Est Parisien – Cité Descartes** : le pôle de la ville durable, autour du développement durable, de la maintenance et de l'écocité
- **Paris – Saclay** : un pôle de développement scientifique et technologique de taille mondiale
- **Sud de Paris** : la vallée des biotechnologies et de la recherche en sciences de la vie, le développement du pôle Orly-Rungis
- **Est de la Seine-Saint-Denis (Clichy / Montfermeil, Livry, Sevran, Aulnay)** : recréer un pôle urbain

Cependant, deux territoires ne seront pas desservis par le futur réseau express :

- **Confluence Seine Oise** : la future porte fluviale et port de la Région Capitale au carrefour de l'Axe Seine et du Canal Seine Nord
- **Sénart** : la logistique à haute valeur ajoutée

L'AXE SEINE

« Paris, Rouen, Le Havre, une seule ville dont la Seine est la grande rue. »
 (Bonaparte lors de sa visite au Havre le 7 Novembre 1802)



IAU IdF

Un axe économique

Faisant écho au projet « Seine Métropole » d'Antoine Grumbach & Associés, le territoire de la Vallée de la Seine, qui s'étend de Paris à Cherbourg, concerne 3 régions et 8 départements. Il concentre sur 5% du territoire français près de 15 millions d'habitants, 1/4 des établissements économiques du pays, 7,3 millions d'emplois, 720 000 étudiants (30% pays) et 100 000 chercheurs (41% pays). Avec les ports du Havre, Rouen et Paris (HAROPA), il représente 1/3 du trafic de marchandises par les voies maritimes et fluviales du pays, 490 000 emplois liés à la fonction logistique (1/4 pays) et 600 000 emplois dans l'industrie (1/5 pays).

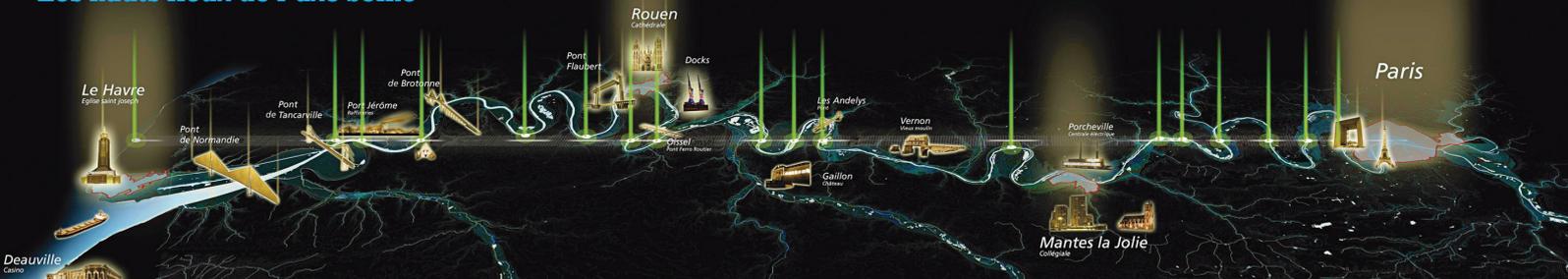
Un axe touristique

L'activité touristique qui représente actuellement 10% du PIB global (420 000 emplois) offre des perspectives de développement considérables (les touristes franciliens représentent aujourd'hui 28% de la clientèle en Normandie). Ses atouts sont multiples : patrimoniaux (châteaux de la Roche Guyon et Gaillard, Abbaye de Jumièges,...), naturels (PNR du Vexin Français et des Boucles de la Seine Normande) et culturels (Paris première ville touristique mondiale, Armada de Rouen, Le Havre d'Auguste Perret, berceau de l'impressionnisme français, plages du débarquement, Avenue Verte cyclable entre Paris et Londres,...).

Un axe de projets

Dans sa partie francilienne, il intègre notamment **une OIN-Opération d'Intérêt National « Seine Aval »** ainsi que le territoire de la Confluence Seine Oise. Bien qu'isolé au regard des autres grands territoires de projets métropolitains, ce dernier occupe une position stratégique d'interface entre Paris, l'ouest de la France et le nord de l'Europe. Il observe une croissance des emplois industriels de 8% en dix ans (quand la région en perdait 25%), comprend de nombreuses entreprises innovantes et une dizaine de centres de recherche et de développement en éco-mobilité, aéronautique, défense, cosmétique, santé, logistique ainsi qu'en éco-construction.

Les hauts lieux de l'axe Seine



AIGP, Grumbach

CONFLUENCE SEINE OISE

LA CONFLUENCE SEINE OISE

Territoire de 350 000 habitants et 175 000 emplois (500 000 habitants et 250 000 emplois d'ici 2025) à la croisée de la Seine et de l'Oise, structuré autour de Cergy-Pontoise, la Confluence Seine-Oise s'affirme comme la nouvelle polarité de l'ouest métropolitain entre les territoires de La Défense – Boucle Nord – Val de Seine et Seine-Aval, à l'interface entre l'agglomération centrale et les espaces ruraux et agricoles de l'ouest. Du point de vue régional, l'enjeu majeur pour l'Axe Seine est l'organisation d'un développement des fonctions logistiques et de grands services urbains, des fonctions économiques et résidentielles, le maintien et la valorisation des espaces ouverts, végétalisés et naturels, le maintien de la fonctionnalité écologique de la Seine et la valorisation du grand paysage caractéristique de la Seine-Aval et de ses coteaux. Ce territoire concentre plusieurs grands projets d'infrastructures et d'équipements, nécessaires au fonctionnement de la métropole, mais aussi porteurs de développement :

- **La plateforme portuaire « Seine Métropole »** d'Achères, d'une superficie de 420 ha. Cette plateforme portuaire multimodale (fleuve, train, route) située sur la Seine au débouché du canal à grand gabarit Seine Nord Europe (d'ici 2023) constituera le projet portuaire le plus important d'Ile-de-France pour les 20 prochaines années. Elle s'accompagnera du développement du port de Limay (1^{er} port fluviomaritime de la région) et de la création d'un nouveau port à Triel-sur-Seine.

- **Le pôle des éco-industries de la boucle de Chanteloup** accueille des entreprises de l'éco-construction (utilisant des matériaux biosourcés) et les initiatives écologiques industrielles. La création de l'agence du pôle éco-construction incarne le projet avec un espace mettant en avant des échantillons d'éco-matériaux et de nouvelles techniques constructives.

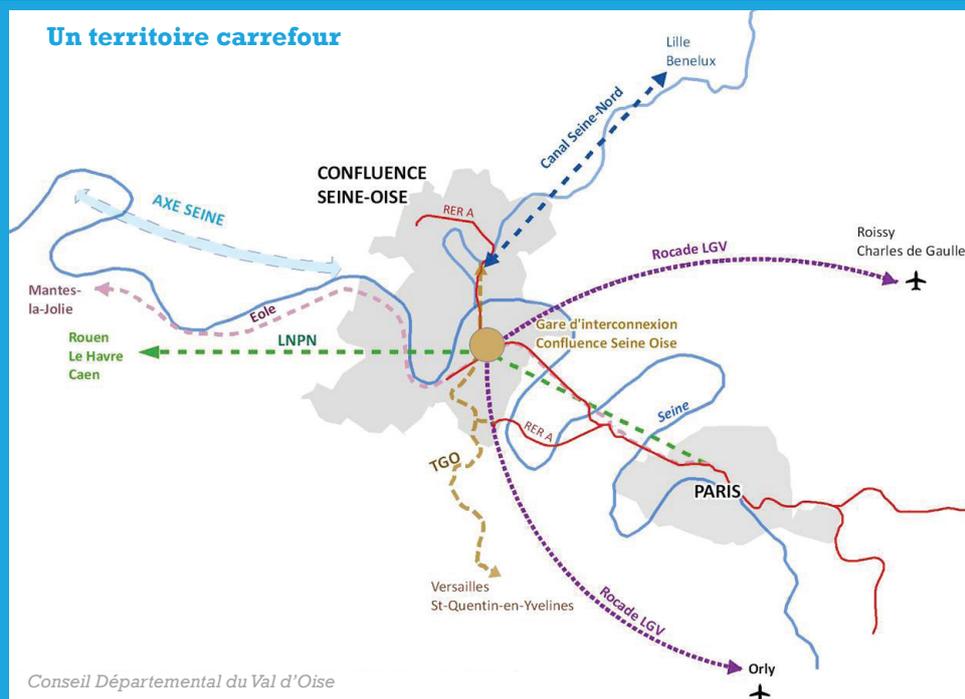
- **Le prolongement de la ligne du RER E Eole** de la Défense jusqu'à Mantes-la-Jolie (d'ici 2022). Il vise à améliorer les transports et à renforcer les connexions entre l'est et l'ouest francilien. Il facilitera l'accès aux bassins d'emploi et accompagnera le développement de bassins de vie. Il contribuera au développement équilibré des territoires franciliens en améliorant leur attractivité. Il pourrait par ailleurs favoriser la desserte de Cergy-Pontoise en libérant des créneaux pour le RER A.

- **La tangentielle Ouest (TGO)** est un projet de tram-train qui consiste à prolonger la Grande Ceinture Ouest en service depuis 2004 entre Saint-Germain Grande Ceinture et Noisy-le-Roi. Les prolongements seront effectués en 3 phases successives : jusqu'à Saint-Germain RER en 2018, jusqu'à Achères Ville fin 2019 puis jusqu'à Cergy à l'horizon 2025 (selon le calendrier du Nouveau Grand Paris). La TGO permettra à terme de relier les pôles d'emplois et d'habitat de Cergy-Pontoise Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que les pôles d'enseignement supérieur.

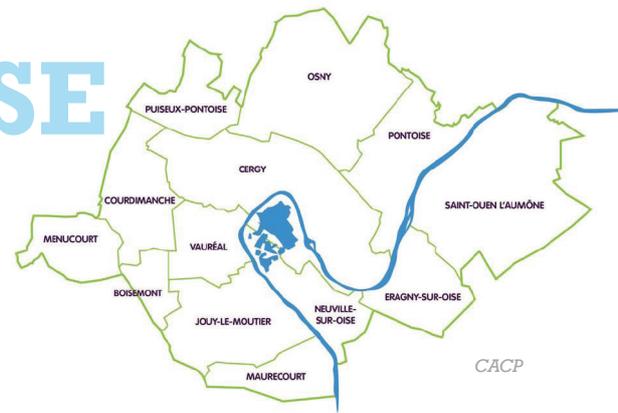
- **Le bouclage de l'autoroute A104** entre Cergy-Pontoise (Méry-sur-Oise) et Saint-Quentin-en-Yvelines (Orgeval) nécessaire à la desserte du futur port métropolitain d'Achères.

La future gare d'interconnexion Confluence à Achères

Ce hub de transport permettra de bénéficier de transports régionaux plus performants et d'offrir un accès aux réseaux nationaux et aéroportuaires. Il desservira un bassin de 1,5 million d'habitants et 600 000 emplois. Il permettra ainsi les échanges entre, d'une part la **Liaison Nouvelle Paris Normandie - LNPN** (Rouen, Caen, Le Havre, etc..) et les TER normands (Vernon, Evreux, etc.), d'autre part les RER E et A, les transiliens, la tangentielle ouest (TGO) et à terme la **rocade LGV vers les aéroports de Roissy Charles de Gaulle et Orly**.



CERGY-PONTOISE



CERGY-PONTOISE

Une ville au nord-ouest du Grand Paris

Ancienne ville nouvelle des années 70 du nord-ouest de Paris, constituée autour d'une boucle de l'Oise aux portes du Vexin Français, Cergy-Pontoise est aujourd'hui une communauté d'agglomération (CACP) de 13 communes, regroupant sur près de 8700 ha (dont 1/4 d'espaces verts) : 200 000 habitants, 100 000 actifs, 90 000 emplois, 27 000 étudiants et ce sont près de 130 nationalités qui y sont représentées. C'est un territoire jeune dont **45% de la population avait moins de 25 ans en 2011** et qui connaît, malgré un ralentissement de sa croissance démographique (+0,6% entre 2006 et 2011), **une forte croissance en matière de construction de logements** (1300 logements/an selon les objectifs fixés par le Plan Local d'Habitat).

Accessibilité de Cergy-Pontoise



Accessibilité - Située à 30 minutes de la Gare St Lazare et de la Défense, à 40 minutes de Chatelet les Halles et de l'Aéroport Roissy Charles de Gaulle, l'agglomération de Cergy-Pontoise est un nœud de transport notable.

Au niveau régional, elle se situe **au carrefour de 2 axes routiers majeurs** : la RN14 / A15 vers Paris et la Normandie et la N184 vers St Germain-en-Laye, Beauvais (via l'A16) et Roissy (via la N104) ; elle comprend **12 gares** qui la connectent au réseau Transilien H, J, L et au RER A et C (65000 voyageurs/jour) ainsi que 20 lignes de bus interurbaines.

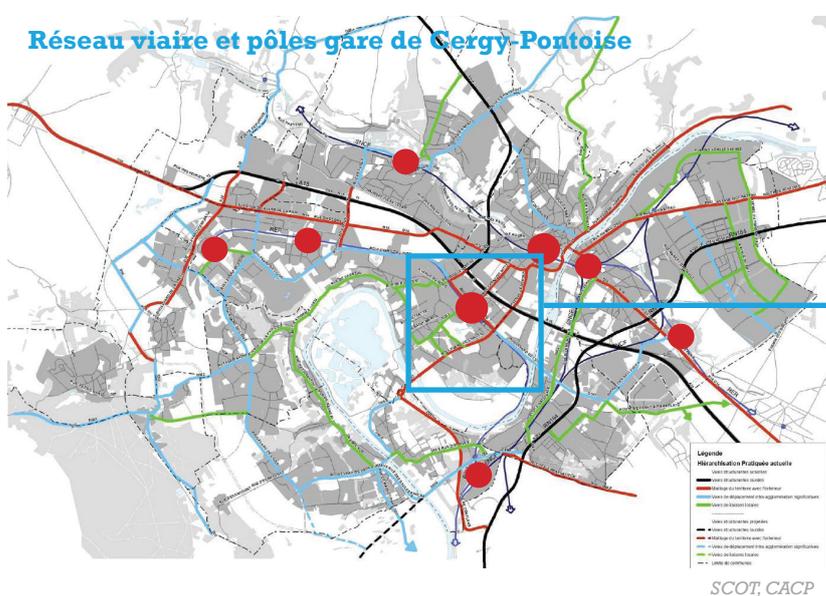
Au niveau local, le territoire est desservi par 19 lignes de bus et 600 arrêts (85% des cergypontois ont un arrêt à moins de 300m) qui transportent 72000 voyageurs/jour, 43 stations de vélo en libre service (Vélo² : 360 vélos et 85 km de pistes cyclables) et 2 services d'auto-partage (Citiz & Deways). On y distingue **4 pôles gares majeurs** : Cergy-Préfecture (30 000 voyageurs/jour), Pontoise (5 à 15000 voyageurs/jour), Cergy-le-Haut (10 100 voyageurs/jour) et Cergy Saint Christophe (9400 voyageurs/jour).

Cependant, malgré cette relative attractivité du territoire, Didier Desponds (*professeur à l'Université de Cergy-Pontoise*) observera **l'amorce d'un processus de dépréciation et de paupérisation** lié à un isolement au regard des projets et des enjeux du Grand Paris, à un vieillissement des équipements (bureaux, commerces), à une relocalisation d'activités au cœur de la métropole autour des futures gares du Grand Paris Express sur d'anciennes friches industrielles et à une saturation du réseau notamment du RER A. Principale ligne de transport urbain d'Europe, cette dernière relie l'Ouest à l'Est parisien, transporte 308 millions de voyageurs par an et a connu une augmentation du trafic de 20% en 10 ans.

Les grands projets

GRAND CENTRE - Afin de **renforcer le rôle métropolitain de l'agglomération**, en 2009, a été lancée une étude de définition du projet et de la stratégie d'aménagement du centre d'agglomération. Trois équipes menées par des architectes urbanistes y ont participé : Devillers, Leclercq, Grumbach. En 2013, le **PUR-Plan Urbain de Référence** réalisé par Leclercq a été adopté par la CACP (soit un périmètre de projet de 111 ha qui concerne le quartier de la dalle et ses 5000 habitants). Parmi les grandes orientations qui vont alimenter l'élaboration des documents de planification et de programmation pour la période 2015-2025, on peut citer :

- La création de **16 ha d'espaces verts**
- **60 000m²** de programmes dédiés à l'enseignement supérieur
- La réorganisation du réseau de cheminements doux et la valorisation des espaces et équipements publics (gare multimodale de Cergy-Préfecture)
- Le renforcement de l'activité tertiaire par la création de **3000 emplois et 45 000 m² d'espaces tertiaires** (rénovation, construction)
- La création de **3000 logements neufs** soit 5000 habitants supplémentaires
- **2500 m² de petite et moyenne surface** commerciales en rez-de-chaussée
- Une **extension de 15 000 m²** du centre commercial des 3 Fontaines (dès la fin 2015)



Afin de parvenir à ces objectifs, près de **25 ha de foncier mutable** ont été identifiés sur et aux abords de la dalle. Le projet tend à s'inscrire dans un périmètre plus large de 550 ha où des chantiers majeurs sont déjà amorcés ou projetés :

- **la Caserne Bossut (17ha)** : 2500 logements d'ici 2030, une résidence étudiante de 180 logements,
- **Quartier Marjoberts Chauffeurs** : démolition/relocalisation de la Tour 3M et construction de 1100 logements,
- **la liaison TCSP** entre les gares de Cergy-Préfecture et de Pontoise
- **le pôle gare de Pontoise** (d'autant plus stratégique en vue de son interconnexion via la ligne H avec les lignes 14, 15, 16, 17 à St Denis Pleyel, futur pôle multimodal majeur du Grand Paris),
- **Port Cergy II**

Mais aussi à l'échelle de l'agglomération :

- **la Plaine des Linandes (80 ha)** : parc d'activité de 10 ha, hub sportif (Aren'Ice), parc urbain, 20 000 m² de commerces, 1500 logements, lieu de vie nocturne,
- **le quartier Axe Majeur Horloge** : pôle Gare (2015-2017) et opération de rénovation urbaine,
- des projets de ZAC-Zone d'Aménagement Concerté en cours ou à venir à fonction résidentielle et/ou économique (Closbilles, Hautiloise, Menucourt, Liesse, Neuville, Chaussée Puiseux, Demi-Lieue,...)

LÉGENDE :

La dalle

- Revaloriser l'espace public / 3 sillons suggérant les parcours principaux (étudiants, arts, commerces, tertiaire)
- Reactiver l'intensité urbaine de l'axe Mail des Cerclades/Grand place/Place de la Préfecture
- Aménager 3 places majeures
- Infiltrer le grand paysage sur la dalle (accroches)
- Requalifier les espaces publics

Les parcs

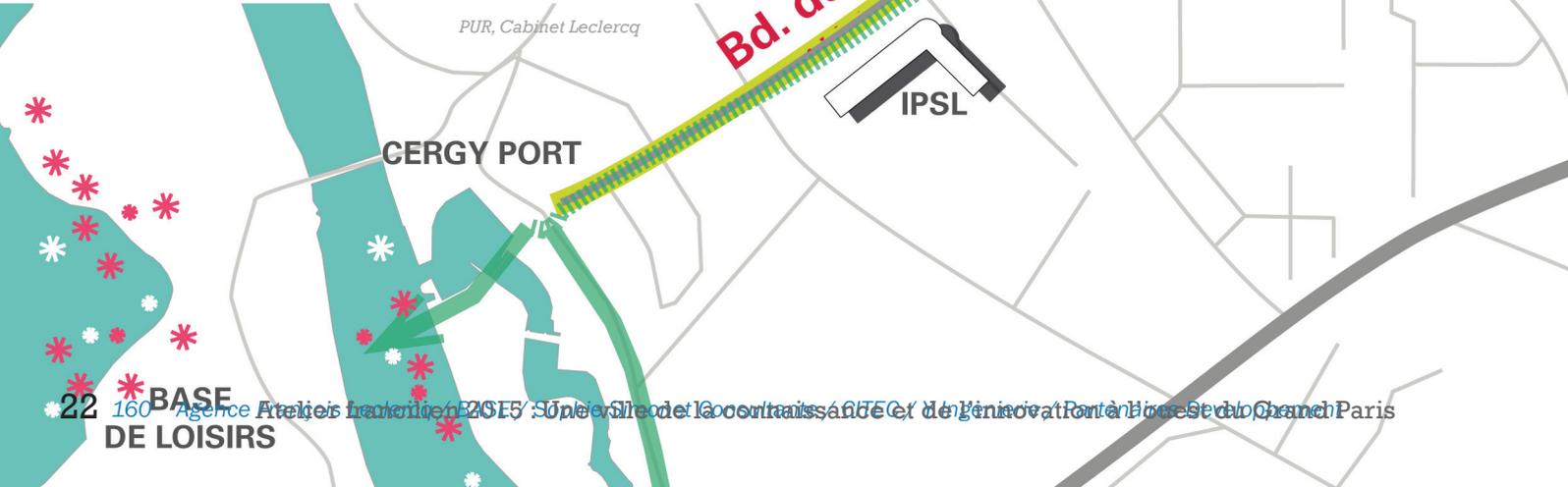
- Créer un parc linéaire sportif le long de l'A15
- Créer un parc de proximité (quartier des Marjoberts)

Les parcours

- Conserver les liaisons existantes
- Réaménager les sections problématiques
- Renover les passerelles, renforcer les liaisons avec les bd.
- Créer de nouvelles passerelles

Les boulevards (Bd du Port, bd de l'Oise, Bd de l'Hautil)

- Prolonger les pistes cyclables
- Créer un transport en commun en site propre
- Rendre confortable les circulations piétonnes
- Intensifier les liaisons piétonnes Dalle/Bd du Port/Equipements étudiants
- Renforcer caractère urbain des boulevards (alignement, cheminement, mobilier)

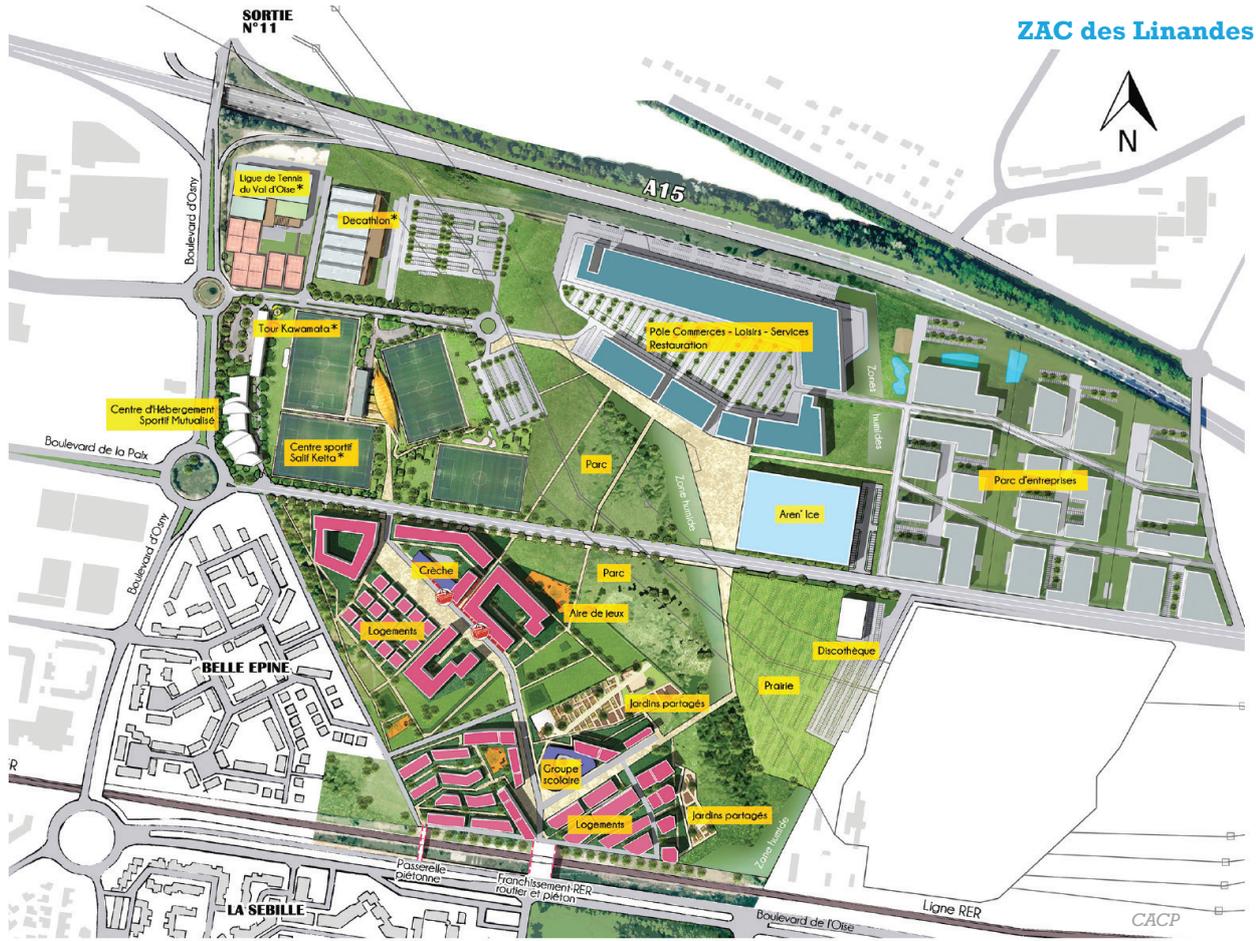


LE GRAND CENTRE

GRANDES ORIENTATIONS



LA PLAINE DES LINANDES



LA CASERNE BOSSUT



Maquette du projet de la Caserne Bossut



TERRITOIRE DE PROJETS

AUTRES PROJETS - Afin d'asseoir l'attractivité et le rayonnement du territoire dans le Grand Paris, les instances locales observent une volonté partagée de créer à Cergy-Pontoise :

- **Un Institut d'Etudes Appliquées** : réparti sur deux sites, il comprend la réalisation de deux Maisons Internationales de la Recherche. Ces bâtiments doivent accueillir des chercheurs internationaux (logements, conférences). Le premier est à Neuville (livraison pour la rentrée 2015) et le second sur le site des Chênes.
- **Une éco-cité de l'innovation et de l'entrepreneuriat** : nouvel équipement porté par le Conseil départemental du Val d'Oise et la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, lieu d'accompagnement des créateurs d'entreprises innovantes et lieu de rencontre, d'échanges et de mise en réseau des acteurs de la formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'entreprise. Ce nouvel outil de développement économique fédérateur et structurant, ouvert sur la ville, proposera un parcours résidentiel et des services adaptés aux nouveaux besoins des entrepreneurs et facilitant l'entrepreneuriat (IPHE, coworking, lieux de vie, showroom...). A ce jour, plusieurs hypothèses de localisation ont été envisagées : terrains Hirsch, parking du Verger, IPSL Le Port.
- **Un Fablab (200 à 300m²)** : afin d'offrir un espace partagé et d'échange entre les entreprises, le grand public et les étudiants, ce projet de fablab (200 à 300m²), actuellement pressenti à proximité de la Préfecture (quartier Grand Centre) tend à s'ouvrir sur la ville via des travaux de groupe et des ateliers avec les structures scolaires et périscolaires du territoire.
- **Des télécentres** : essentiellement autour des pôles gare de l'agglomération.
- **Un campus universitaire international** : levier d'attractivité et de rayonnement du pôle d'enseignement supérieur cergypontain, le campus universitaire international désigne un ensemble de fonctions et de lieux : fab lab, résidences étudiantes innovantes, learning center, business center, équipements culturels et sportifs pour la vie étudiante... Ce projet vise également à reconquérir les berges de l'Oise en y favorisant les usages étudiants.
- **L'accueil d'une grande école d'ingénieur (650 étudiants)**

STRATEGIE FONCIERE - Afin d'accueillir ces nouveaux objets urbains et d'autres futurs équipements ou services, de nombreux sites sont pressentis. Ils se concentrent essentiellement autour :

D'un premier axe **le long de la ligne RER A** :

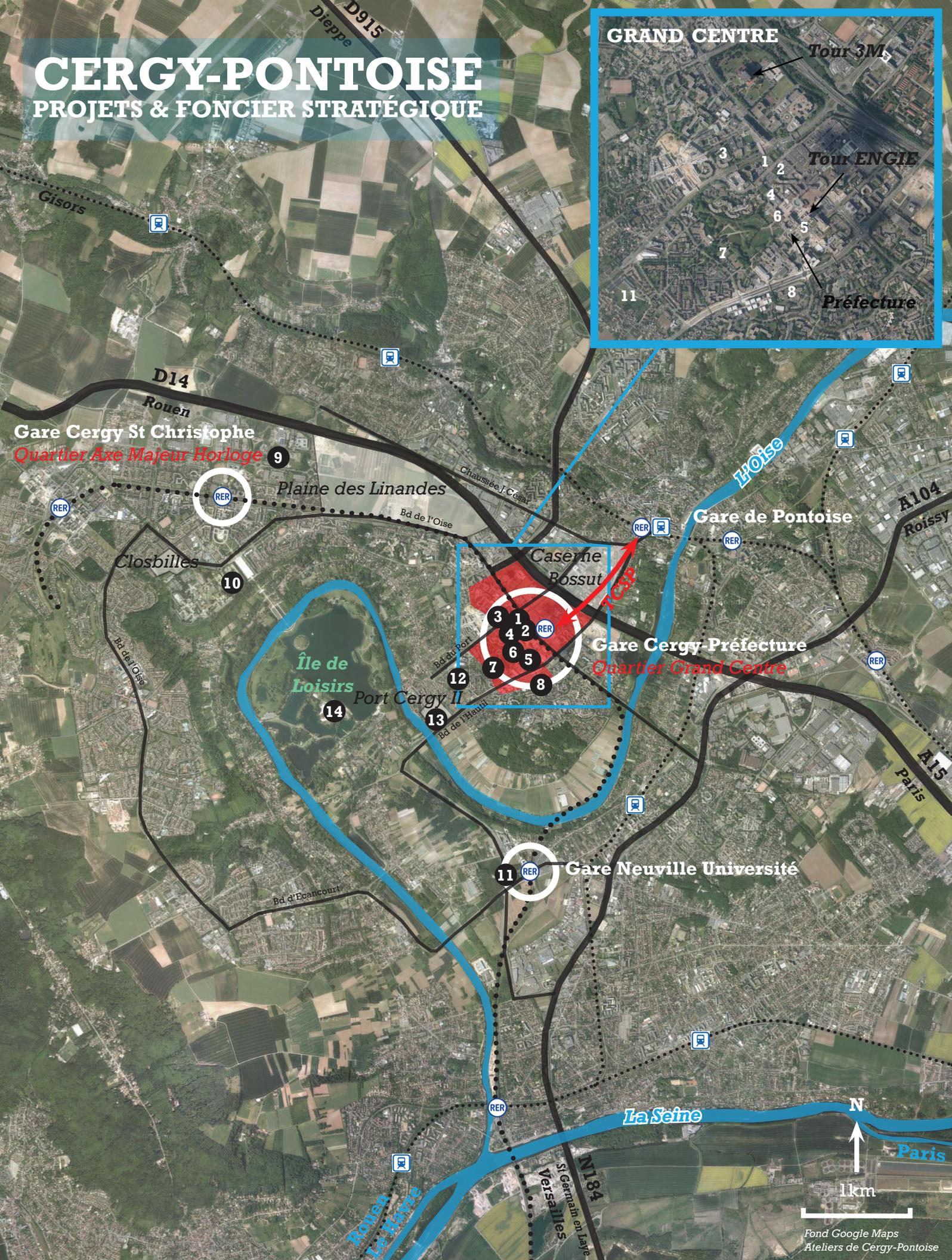
- **Gare de Cergy-Préfecture** : les parkings de l'Etoile (1) et du Marché Neuf et des Arcades (2), le site des Chênes d'Or (3), la patinoire transférée à l'horizon 2017 sur la plaine des Linandes (4), le bâtiment de l'ancien cinéma, fermé depuis 2005, en tant que réserve foncière et non comme bâtiment pour des raisons de sécurité et de coût financier (5), l'ancien bâtiment du Crédit Foncier (6), le restaurant universitaire du parc (7), les terrains de l'ESPE, ex-IUFM (8). **L'accompagnement des cheminements urbains, les connexions entre les sites et avec la dalle, la valorisation et la visibilité des équipements ainsi que l'animation du quartier sont au coeur des préoccupations.** L'ensemble formé par ces opportunités foncières s'inscrit dans le projet du Grand Centre d'agglomération.
- **Gare de Cergy Saint-Christophe** : pôle formé par le COE - Collège d'Ostéopathie Européen, l'EcoTech, le futur CFA - Centre de Formation des Apprentis et l'EBI (prochainement accueillie dans les anciens locaux de l'ancien IUT de l'UCP - Université de Cergy-Pontoise) (9) : ce site pose des questions relatives à la requalification des espaces publics attenants, des axes piétons et routiers attenants et en direction du pôle gare Saint Christophe et de l'Axe Majeur. On peut aussi évoquer les terrains attenants à l'esplanade de Paris et le parc SPIE Batignolles (10).
- **Gare de Neuville Université** : anciens projets de ZAC, du CNCP-Centre National de Conservation des Patrimoines des réserves du Louvre et site potentiel d'accueil pour la cité universitaire internationale (11) : ce site isolé, voué à des projets de développement économique, nous interroge sur le devenir de la pépinière dans la perspective de la réalisation d'une éco-cité de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans le Grand Centre, son animation et la qualité des espaces publics attenants.

D'un second axe **aux abords de l'Oise** :

- les berges de l'Oise : notamment au Port, les bâtiments désaffectés de l'IPSL du Port (12) et dans le cadre du projet de Port Cergy II (13) et des réserves foncières, qui représentent un site privilégié entre deux grandes centralités du territoire que sont le Grand Centre et l'Île de Loisirs.
- l'Île de Loisirs (14) : grand espace naturel et récréatif sous occupé durant la période d'octobre à avril.

CERGY-PONTOISE

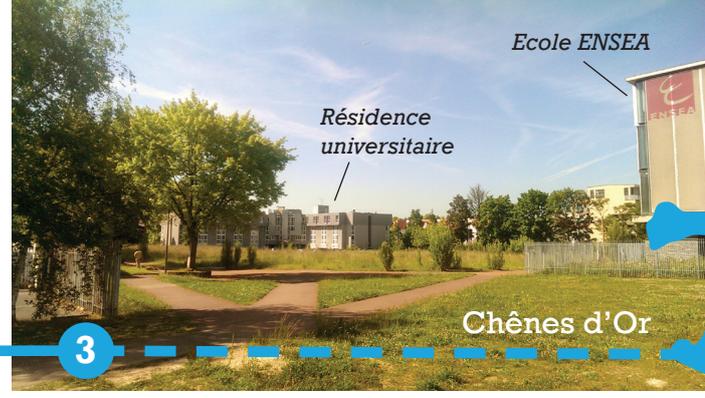
PROJETS & FONCIER STRATÉGIQUE





Ecole ENSEA

(vue arrière)

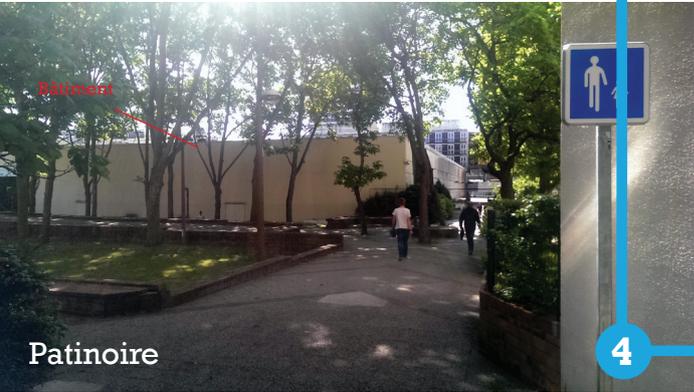


Résidence universitaire

Ecole ENSEA

Chênes d'Or

3



Réfectoire

Patinoire

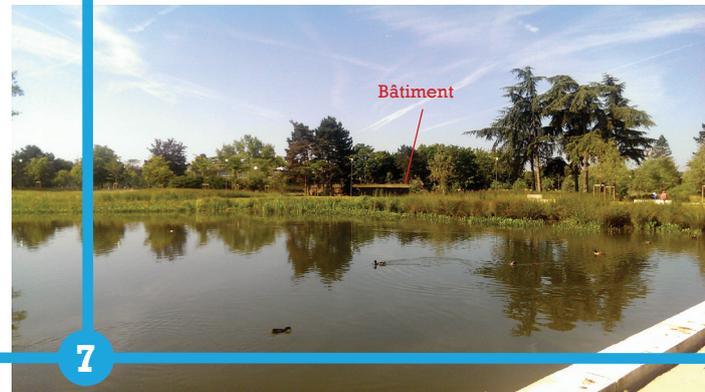
4



Bâtiment (arrière)

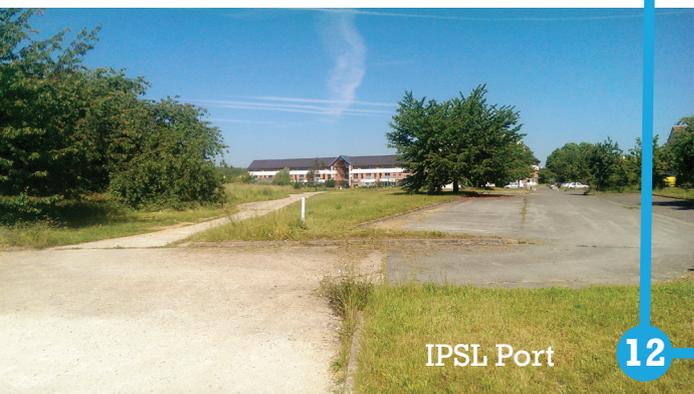


Restaurant Universitaire



Bâtiment

7



IPSL Port

12



Foncier Port Cergy II

13



Port Cergy

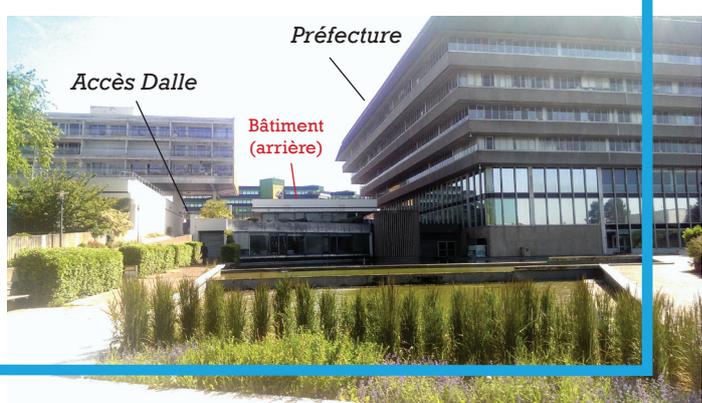
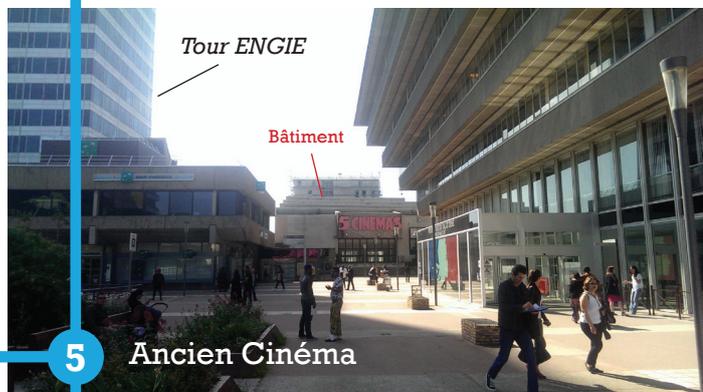
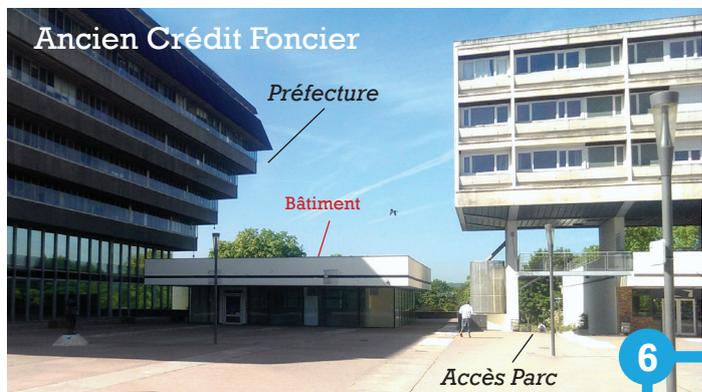
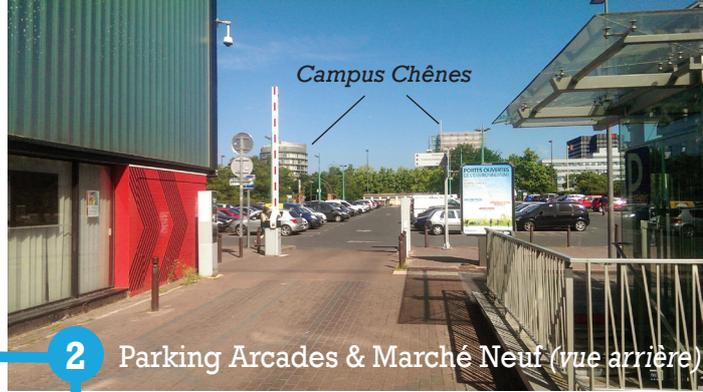
Cergy Village

Port Cergy II

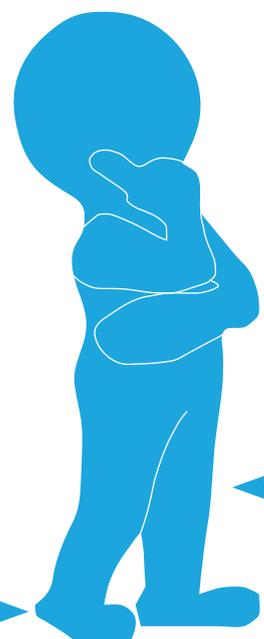
Bords de l'Oise

14

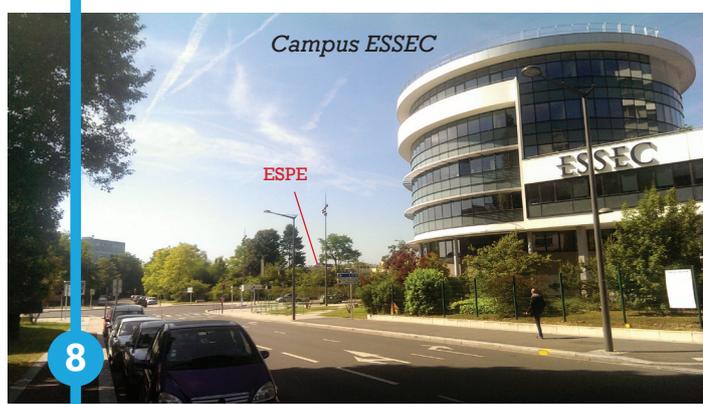
Vers l'Île de Loisirs

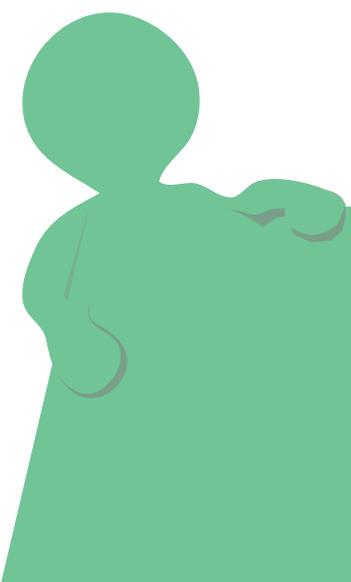


A QUI S'ADRESSE LA VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION ?



Vers le Bois de Cergy

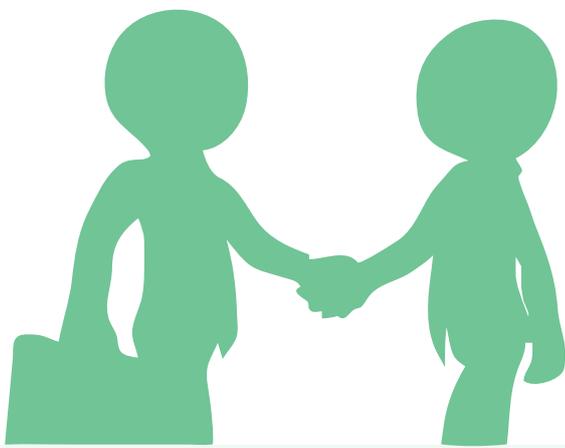




Cergy Grand Centre



Extrait du PUR, Cabinet Leclercq



2

LA FABRIQUE DE LA VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION, POUR QUI ? PAR QUI ? POURQUOI ?



CERGY-PONTOISE : UNE VILLE HABITANTE	32
ENTRE VIE MÉTROPOLITAINE ET VIE LOCALE	34
UNE VILLE DES PROXIMITÉS DU GRAND PARIS	35
UNE VILLE RAYONNANTE DU GRAND PARIS	37
CERGY-PONTOISE : UNE VILLE ÉTUDIANTE	38
UNE VILLE CAMPUS DU GRAND PARIS	38
LES AMÉNITÉS DU CAMPUS	40
CERGY-PONTOISE : UNE VILLE ENTREPRENANTE	42
UN PÔLE ÉCONOMIQUE DU SYSTÈME MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS	42
HABITANTS, ÉTUDIANTS ET ENTREPRENEURS	44

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Penser et faire la ville de la connaissance et de l'innovation c'est **considérer les différents usagers et pratiquants**, habitants ou non, qu'ils soient actifs ou inactifs, étudiants, chercheurs, investisseurs mais aussi visiteurs et résidents. **Cergy-Pontoise étant l'objet d'étude et de réflexion de cette session 2015 des Ateliers Internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine**, une approche globale du territoire, de ses ressources, de son fonctionnement et de ses enjeux se déclinera suivant 3 entrées : **une ville habitante, une ville étudiante et une ville entreprenante**.

L'accessibilité du territoire, ses grands projets et son rôle dans le contexte régional et métropolitain ayant été développés dans la première partie, il convient, dans cette seconde partie, d'observer plus précisément la **situation géographique, urbaine et socio-économique du territoire**.

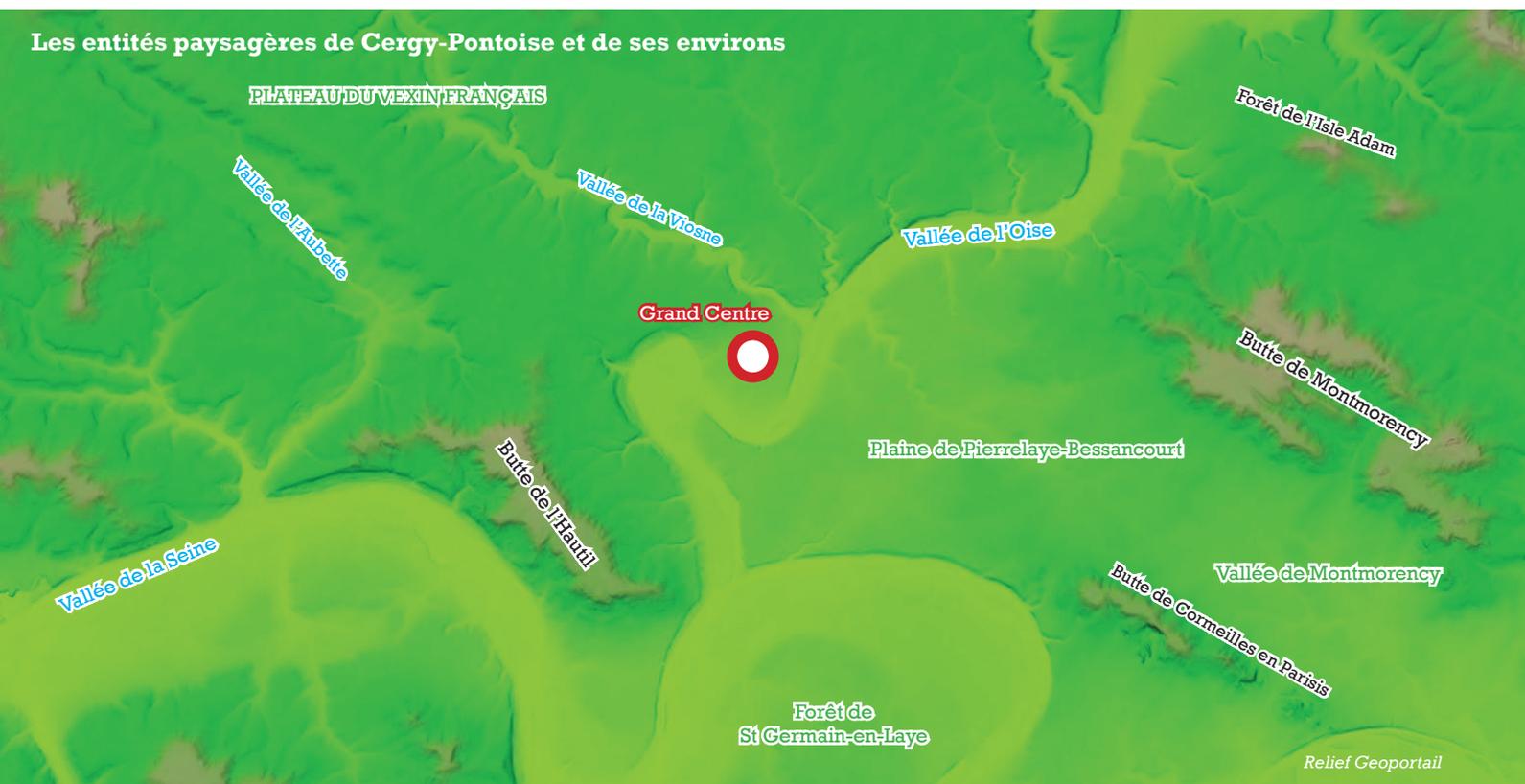
Relief - L'agglomération de Cergy-Pontoise bénéficie d'une topographie originale qui lui procure sa dimension de **Ville Paysage**. Elle s'articule autour de la vallée de l'Oise et de l'un de ses méandres et est traversée par la vallée de la Viosne. Elle est aussi marquée par des entités paysagères qui participent à son identification : *le plateau du Vexin Français (au nord), la butte de l'Hautil (au sud-ouest), la vallée de la Seine (au sud), la plaine de Pierrelaye-Bessancourt et les buttes du Parisis et de Montmorency (à l'est)*.

Morphologie urbaine - L'agglomération de Cergy-Pontoise, ex-ville nouvelle, était encore, dans les années 60, un territoire à dominante rurale. Le développement urbain s'est aussi appuyé sur d'anciens villages et hameaux (dont le plus important Cergy, en bord d'Oise) et le bourg de Pontoise (*Pont sur l'Oise*, lieu de passage et d'échange commercial à l'époque romaine et médiévale, traversé par une voie reliant Rouen et Paris : anciennement la Chaussée Jules César, aujourd'hui l'autoroute A15 et la D14). **D'une superficie similaire au Paris intra-muros (87km²)**, elle compte **10 fois moins d'habitants que la capitale** (200 000 contre 2 250 000), 13 communes (contre 20 arrondissements pour Paris) et une densité de 2300 hab/km² (contre 25 800 hab/km² à Paris).

Habitat - Bénéficiant d'un **parc de logement relativement neuf** (11% de logements anciens), en comparaison à d'autres villes françaises, le territoire comptait en 2011 près de 77 860 logements (94,6% de résidences principales). Les logements individuels (maisons) y représentaient 40,4% contre 58% de logements collectifs (appartements). 51,2% de propriétaires et 47% de locataires. Près de 30% du parc de logement est du locatif social.

Quartiers prioritaires - Au titre de la nouvelle géographie d'intervention de la politique de la ville définie à partir du 1er Janvier 2015 (*loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine*), **l'agglomération comprend 9 quartiers d'intervention dite prioritaire**. Leur identification se fonde sur le critère de la pauvreté, c'est à dire la concentration des population ayant des ressources inférieures à 60% du revenu médian. Les quartiers Axe Majeur Horloge et de la Sébille bénéficient, au titre de l'ANRU - *Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine*, de fonds spécifiques visant à soutenir et accélérer la requalification des quartiers (qui devrait être entamé au second semestre 2016).

Les entités paysagères de Cergy-Pontoise et de ses environs





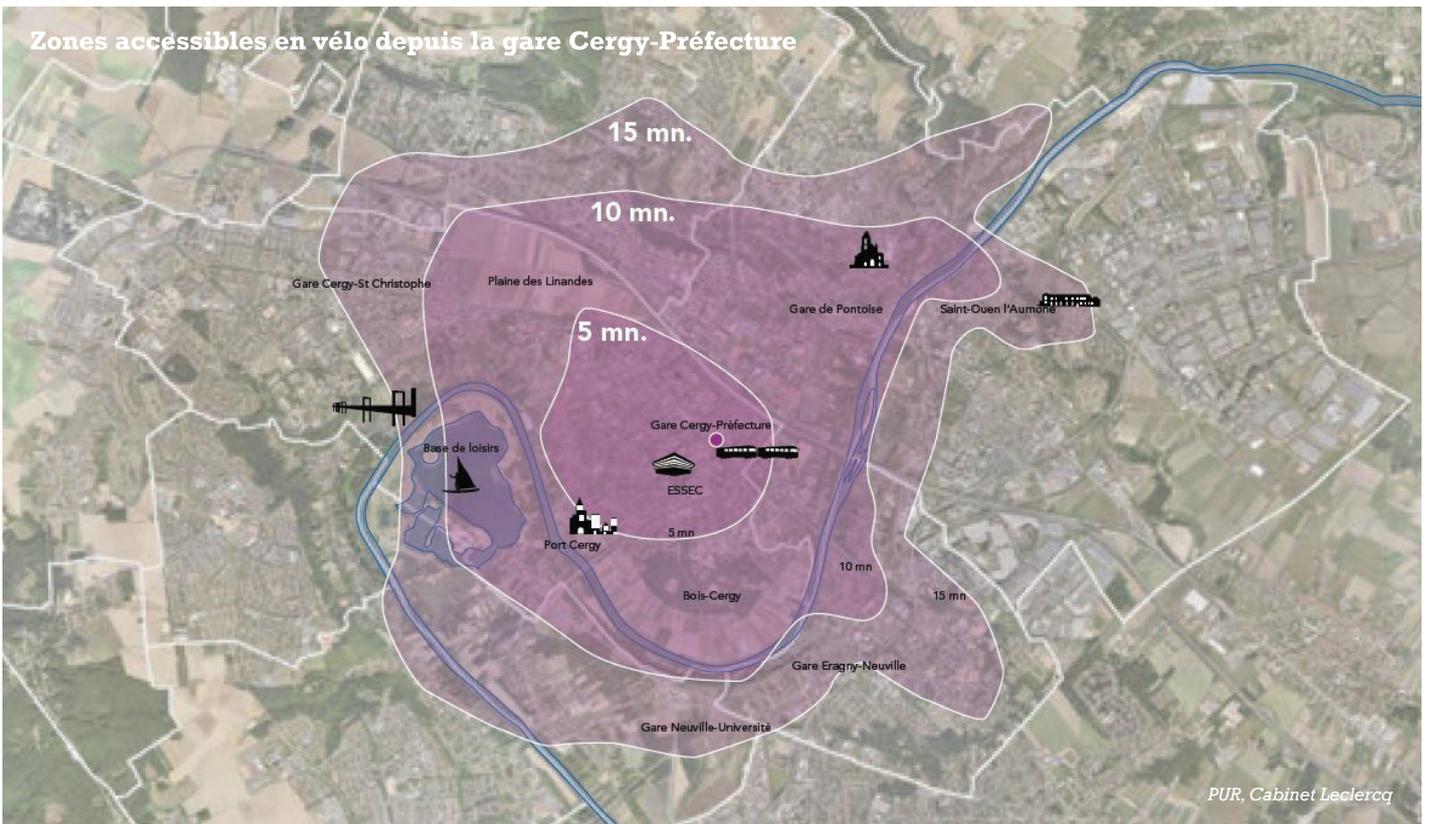
- Transport**
- Autoroutes
 - Nationales
 - Voies ferrées
 - Départementales
 - Réseau routier
- Occupation du sol détaillée**
- Bois
 - Grandes cultures
 - Autres cultures
 - Eaux
 - Autre rural
 - Parcs et jardins
 - Sport (espaces ouverts)

Marcouville quartiers prioritaires

CACP



- Terrain vacant
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Habitat autre
- Activités secondaires (industrie)
- Activités tertiaires (activités, services)
- Sport (construit)
- Equipement d'enseignement
- Equipement de santé
- Cimetière
- Autres équipements locaux, administration
- Grands équipements
- Transports
- Chantiers et divers



PUR, Cabinet Leclercq

UNE VILLE HABITANTE

CERGY-PONTOISE : UNE VILLE HABITANTE

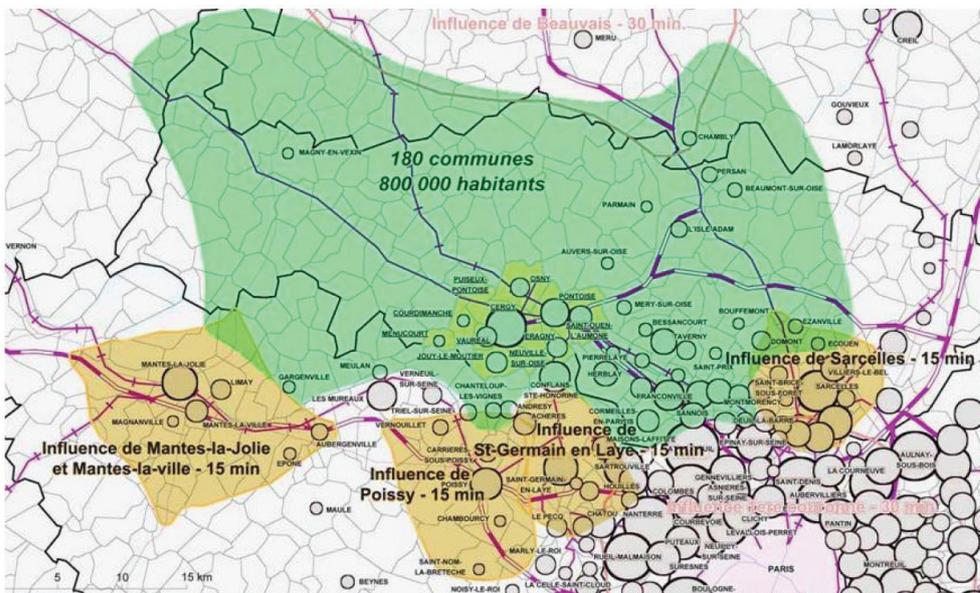
Entre vie métropolitaine et vie locale

En 2007, le cergy-pontain effectuait 3,9 déplacements par jour (tous motifs confondus). La majeure partie des déplacements s'effectuaient en voiture (48% contre 43% en Ile de France), suivie de la marche et du vélo (35% contre 25% en IdF) puis des transports en commun (15 % contre 19% en IdF). Sur l'ensemble des déplacements effectués quotidiennement par les habitants du territoire, près des trois quarts sont internes à l'agglomération de Cergy-Pontoise.

La concentration d'aménités urbaines de services et de loisirs ainsi que d'activités économiques et d'enseignement supérieur, contribue à une décentralisation, pour ne pas dire au polycentrisme, de l'agglomération parisienne.

A la fois autonome et interdépendante, elle possède une aire d'influence propre qui concerne une majeure partie du département du Val d'Oise et du nord des Yvelines.

Aire d'influence de Cergy-Pontoise



Aires d'influence théorique

Population des communes de plus de 5 000 hab.

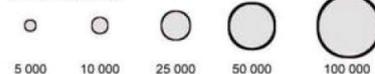
Aire d'influence exclusive

Aire d'influence partagée



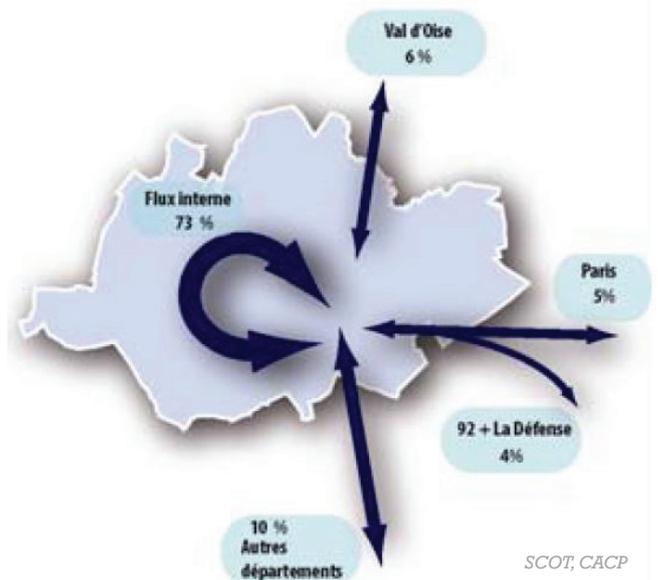
Zones concurrentes des 15 et 30 minutes

Nombre d'habitants



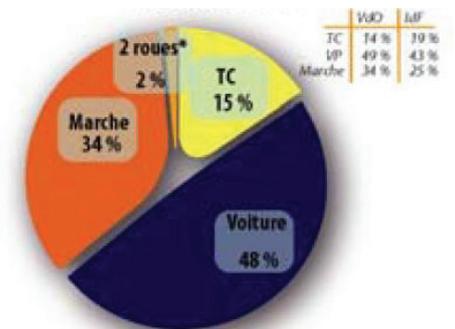
SCOT, CACP

Répartition géographique des flux



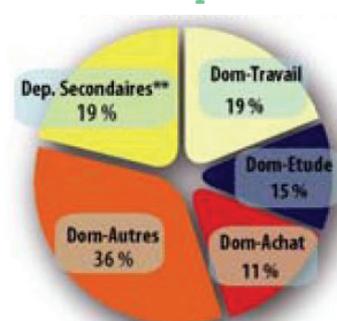
SCOT, CACP

Parts modales



* Le mode 2 roues inclut le vélo et le 2 roues motorisé

Motifs de déplacements

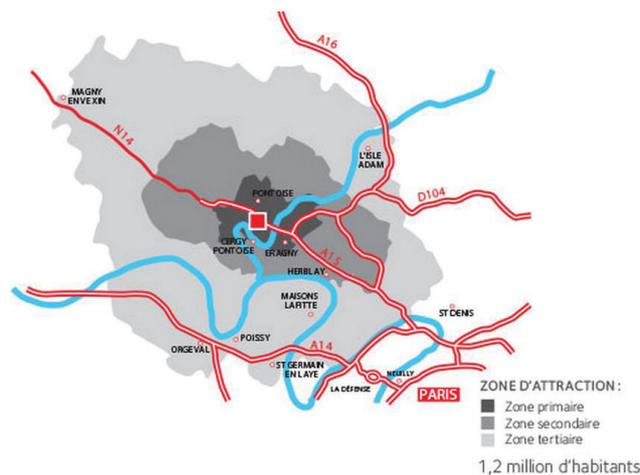


** Déplacements ne passant pas par le domicile

Sources : RG INSEE 2007
EMD Val d'Oise 2007 pour le Val d'Oise et EGT 2001 pour l'IdF

PROXIMITÉS

Zone de chalandise du centre commercial des 3F



Une ville des proximités du Grand Paris

En dehors des gares et pôles d'échange multimodaux, l'agglomération comprend de nombreux équipements qui ont valeur de centralité aussi bien à l'échelle de la métropole qu'à une échelle plus locale.

Les commerces - Avec 11% des déplacements dédiés aux achats, 1728 locaux commerciaux répartis sur 236 000m², le commerce s'articule autour de trois pôles majeurs, le long d'un **axe formé par l'A15 et la N14 ainsi que la D915**, qui concentrent plus de 50% de l'offre globale :

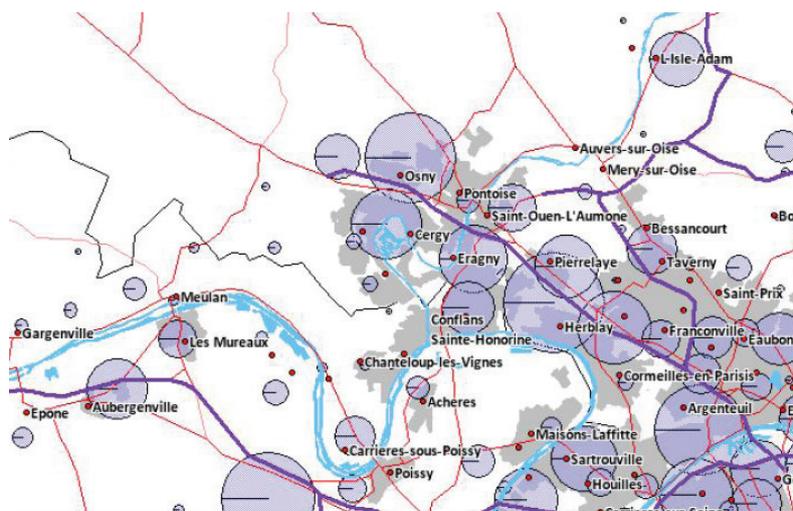
- **le Grand Centre de Cergy-Pontoise** qui comprend 245 boutiques dont l'essentiel est compris au sein du Centre Commercial Régional des 3 Fontaines (15 millions visiteurs/an, zone de chalandise de 1,2 millions d'habitants, 150 boutiques sur 64 000m², clients très réguliers d'une moyenne d'âge de 31ans, 75% viennent 1 fois/semaine),
- **la zone commerciale de l'Oseraie** à Osny (65 boutiques)
- **le centre commercial Art de Vivre** à Eragny (52 boutiques)

Le territoire de l'agglomération se situe dans la zone de chalandise de 2 zones d'activités commerciales : la Patte d'Oie d'Herblay (entre Cergy-Pontoise et Paris, 1,5 millions de clients potentiels, 200 boutiques) et Plein Sud Vernouillet (90 boutiques).

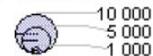
8 centres villes et 3 centres commerciaux de proximité complètent l'offre commerciale de l'agglomération (Ville haute et Ville Basse de Pontoise – 159 et 184 boutiques, St Ouen l'Aumône – 129 boutiques, Puiseux-Pontoise, Axe Majeur Horloge, Vauréal, Les Merisiers, La Challe, Croix St Siméon).

Viennent ensuite des centres de vie de quartier où quelques commerces de première nécessité (tabac, boulangerie, épicerie, banques,...) accompagnent d'autres activités libérales (médicales notamment), socioculturelles (tels les maisons de quartiers, les LCR, les centres sociaux et accueil de loisirs) ou les équipements polarisants d'enseignement primaire et secondaire.

Pôles commerciaux environnants



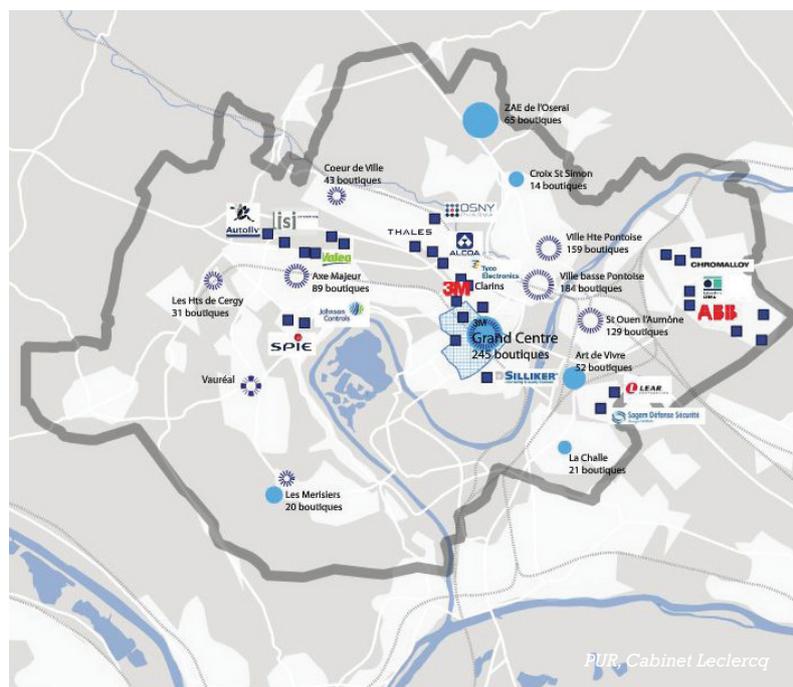
Surfaces de vente de plus de 300 m² à l'échelle communale



■ Source Surfddccrct(s)

SCOT, CACP

Pôles commerciaux et grands sièges locaux



PUR, Cabinet Leclercq

L'enseignement primaire et secondaire - En 2007/2008, le territoire comptait près de **22 500 élèves répartis sur 131 établissements** : 93 écoles primaires, 23 collèges et 15 lycées. Sur l'ensemble des lycées 3 intègrent des prépas aux grandes écoles commerciales (Alfred Kastler à Cergy Grand Centre), scientifiques (Camille Pissarro à Pontoise) et ingénieurs (Jean Perrin à Saint Ouen L'Aumône).

A l'exemple du lycée Camille Claudel (Vauréal) qui intègre un enseignement artistique ou du Conservatoire à rayonnement régional, ce sont près de 5600 élèves qui suivent un enseignement artistique sur le territoire.

Les bibliothèques - Entre 1989 et 2005, en France, la fréquentation des bibliothèques a doublé passant de 23 à 43 % (pour atteindre 50% en 2010) quand au même moment celle des cinémas et des musées est resté stable (50 et 33%). 72% des français de 15 ans et plus ont déjà eu l'occasion d'en fréquenter une. Cela s'explique par la multiplication des médiathèques et par la diversification des fonds documentaires (*Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet*, CREDOC 2007).

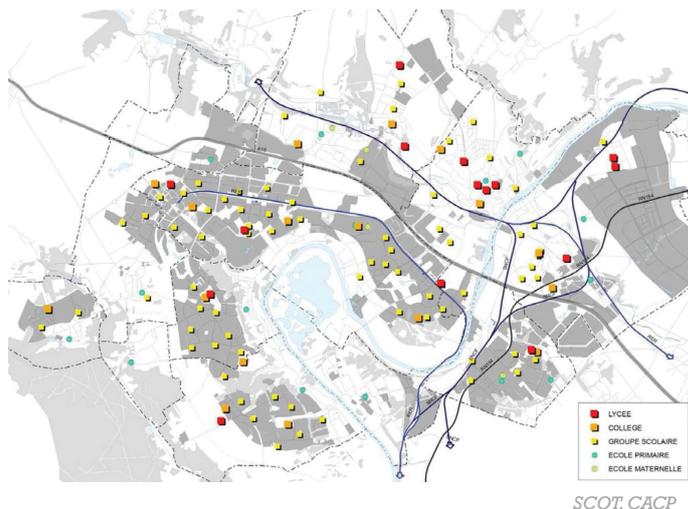
Équipement public de proximité le plus usité, ces bibliothèques et médiathèques ne cessent d'évoluer et de **se réinventer autour de nouveaux concepts pour toucher des publics plus larges et diversifiés** (discothèque, numérique, jeux vidéo,...). Cf. *Visages du Monde*.

A ce jour, Cergy-Pontoise compte **15 équipements en réseau** (16 en 2016) avec un fond documentaire de près de 640 000 ouvrages auxquels viennent s'ajouter d'autres fonds : associatifs, plus spécialisés comme les Archives départementales ou intégrés aux établissements d'enseignement. En 2010, on comptait près de 1,7 bibliothèque pour 10 000 habitants, ce qui la situait dans la moyenne haute des villes d'Île de France. Et **6 des 11 bibliothèques municipales étaient fréquentées à 99% par des lecteurs du quartier ou de la commune**.

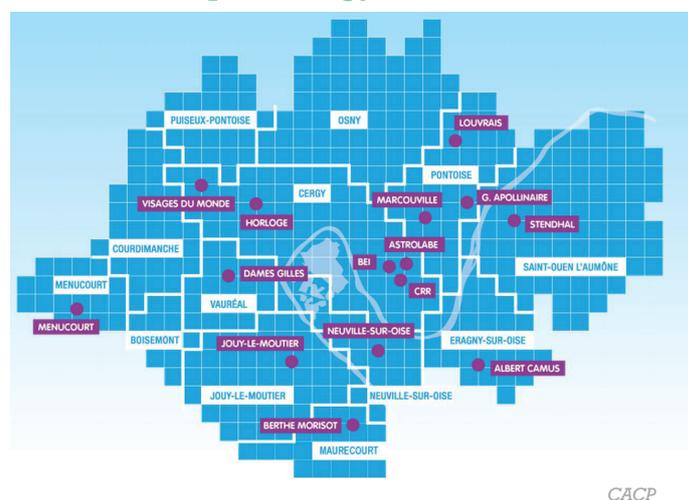
Le sport - Avec 721 équipements répartis dans 273 installations sportives et près de 300 associations et 150 disciplines couvertes (8 piscines, 3 golfs, 1 patinoire olympique, stade équestre, 29 stades, 40 salles omnisports), l'agglomération est une des mieux dotée d'Île-de-France (soit 1 équipement sportif pour 260 habitants). En 2005, ces équipements étaient fréquentés **1,26 fois/mois par ses habitants** (contre 0,74 pour l'ensemble des franciliens).

L'Aren'Ice dont les travaux ont débuté en 2015. Ce complexe situé au sein du hub sportif de la plaine des Linandes comprendra 1 patinoire d'entraînement et 1 patinoire olympique. La salle sera convertible en lieu de spectacle de 4500 places. Actuellement dotée de 3350 places dans les grands équipements culturels de l'agglomération, ce projet viendra doubler la capacité d'accueil du territoire (soit actuellement 20 places pour 1000 habitants).

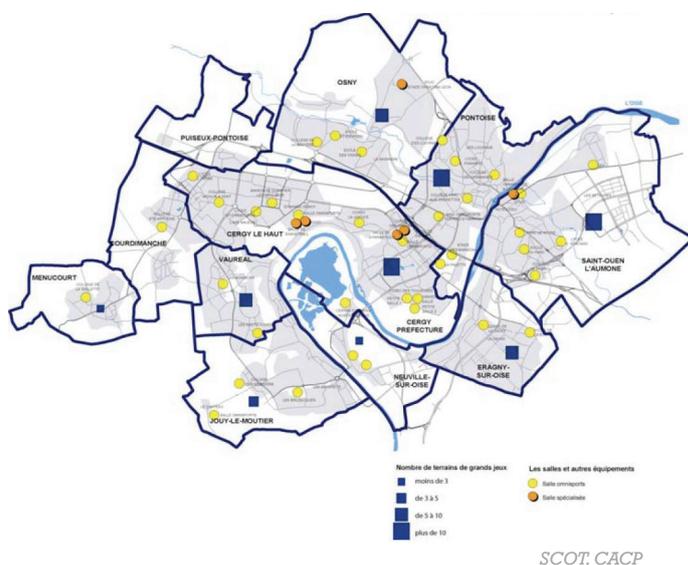
Les établissements éducatifs à Cergy-Pontoise



Les bibliothèques à Cergy-Pontoise



Les stades et salles de sport à Cergy-Pontoise



RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

Une ville rayonnante du Grand Paris

Les arts et les loisirs – L'agglomération comprend 23 salles de cinéma réparties entre le multiplexe UGC de Cergy-le-Haut, l'Utopia de Pontoise et de Saint-Ouen l'Aumône et l'Antarès à Vauréal (auquel vient s'ajouter le multiplexe Pathé de Conflans Ste Honorine et les activités de restauration et récréatives de la Zac des Boutries).

A cette offre, viennent s'ajouter 5 théâtres (scène nationale de l'Apostrophe : Théâtre des Arts et Louvrais, Théâtre95, Théâtre St Vincent, Théâtre de l'Usine), 5 salles de concert (Observatoire et Forum, 33Tour, Nautilus, CRR) et 4 salles de spectacle (Visages du Monde, Centre Culturel de Jouy-le-Moutier, l'Imprévu, Le Dôme). Ce sont près de 480 représentations qui ont lieu chaque année et plusieurs festivals tels : Festiv'Artère publique (*Festival Baroque de Pontoise, Jazz au fil de l'Oise, Piano Campus, Futur en Seine, Festival d'Auvers*) et le *Cergy Soit* à la rentrée de septembre.

Le tourisme et la culture – L'agglomération compte des musées locaux sur l'impressionnisme (Tavet Delacour, Pissarro, William Thornley), d'arts contemporains (Maubuisson), d'arts visuels (Le Carreau) ou encore des espaces d'exposition (Hall St Martin).

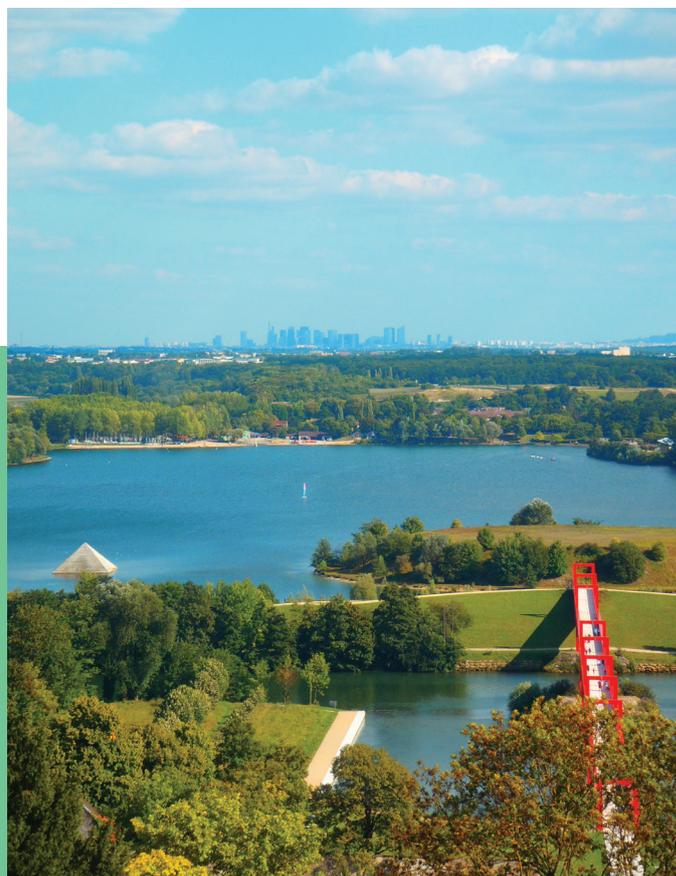
Un des atouts majeurs du territoire réside dans son patrimoine urbain (ancien et contemporain), naturel et paysager ainsi que sa position de **ville porte du Parc Naturel Régional du Vexin Français** (Office du Tourisme d'agglomération à Pontoise, en bord d'Oise).

Outre le **centre historique de Pontoise, l'Âxe Majeur** ou le **port Cergy** (2^{ème} marina d'Ile-de-France, bars et restaurants), l'agglomération comprend de nombreux grands espaces verts, parcs et jardins : la Forêt de l'Hautil, le Bois de Cergy, le Parc François Mitterrand, le Jardin de la Ville de Pontoise et le Jardin des 5 sens, le parc du château Grouchy (42ha), le parc de l'Abbaye de Maubuisson (8ha), le Parc Le Nôtre (11ha), le Bois Lieux, ainsi que la boucle de l'Oise vers la confluence avec la Seine et vers Auvers s/Oise (jardin des Droits de l'Homme, chemins de halage, plaine maraîchère,...).

Afin d'accueillir les visiteurs et touristes potentiels, le territoire dispose de 18 hôtels soit 1325 chambres et de 13 gîtes (dont 3 labellisés gîte de France). Cependant il ne possède **ni camping ni auberge de jeunesse**.

L'île de Loisirs

Parmi les équipements majeurs du territoire, il faut citer l'**île de Loisirs** (ex Base de Loisirs) soit 250 ha (dont 150ha plan d'eau) en cœur d'agglomération qui a connu son record de fréquentation en 2013 avec 600 000 visiteurs. Connue par 38% des franciliens, elle offre des activités diversifiées tel que la voile, le kayak, le pédalo, un parcours d'eaux vives et d'accro-branche, le téléski, une plage (5000m² d'espace de baignade),...



UNE VILLE ÉTUDIANTE

Une ville campus du Grand Paris

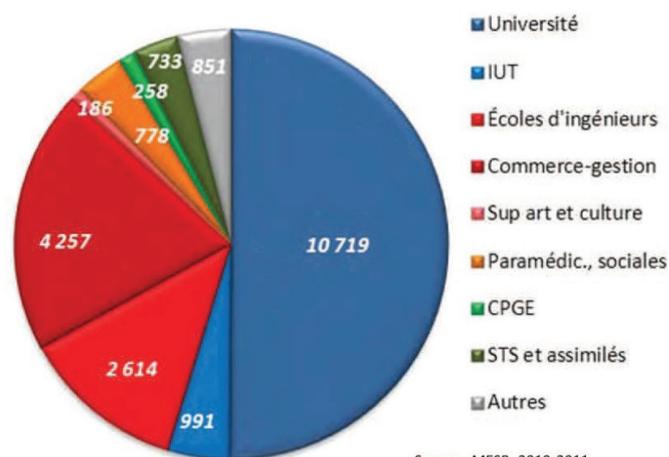
Les établissements d'enseignement tous confondus (primaire, secondaire et supérieur) rassemblent l'équivalent du quart de la population locale. Avec **27 000 étudiants, 1000 chercheurs, 14 établissements d'enseignement supérieur** (dont 1 université, 1 grande école de commerce, 5 écoles d'ingénieur et 1 école d'art), 226 formations pluridisciplinaires, 10 centre de R&D, 23 laboratoires (2 d'excellence : LABEX), 480 doctorants, 3 écoles doctorales, 650 ingénieurs diplômés par an, 4000 apprentis et 17 Centre Formation d'Apprentis, Cergy-Pontoise est un pôle étudiant majeur du Grand Paris.

La formation dans l'enseignement supérieur concerne 7 communes de l'agglomération, principalement à Cergy (138) et à Pontoise (49). Elle se compose de 133 formations en bac+1 à bac+3 (type licence) et de 93 formations en bac+4 et bac+5 (type master).

L'UCP (Université de Cergy-Pontoise) et l'ESSEC, avec respectivement 13 000 et 5 000 étudiants représentent à elles seules **deux tiers de la population totale estudiantine**. Elles contribuent avec d'autres écoles d'ingénieur (EISTI, EPMI, ENSEA et EBI) au rayonnement national et international du campus. En 2012, l'UCP (créée en 1991) est rentrée dans les 200 premières universités de la catégorie mathématiques (classement de Shanghai). Elle comprend 5 UFR, 9 DUT et deux autres formations (IPAG et ESPE - ex-IUFM). L'ESSEC, campus historique de Cergy-Pontoise (créée en 1973) est la 2^{ème} école de commerce de France. Ouverte à l'international et sur le monde de l'entreprise, elle possède deux autres campus : à La Défense et à Singapour.

Les établissements d'enseignement supérieur, soit 250 000 m² d'équipements dédiés, constituent un campus multi-site intégré à la ville et essentiellement **concentré autour du quartier Grand Centre** qui comprend 21 850 étudiants et personnels (soit une présence potentielle au quotidien de 15 000 personnes de septembre à avril). Cette concentration devrait s'élever à 28 000 en 2018 (soit une présence potentielle au quotidien à venir de 19 000 personnes).

Nombre d'inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise



Source : MESR, 2010-2011

4 sites principaux sont identifiés :

- Les Chênes (8400 personnes)
- Le Parc-Montalants (7350 personnes)
- St Martin (4250 personnes)
- Le Port (2100 personnes)

D'autres pôles moins importants sont à noter :

- **Neuville** accueille près de 2000 étudiants
- **Le quartier Axe-Majeur-Horloge** devrait accueillir l'EBI (école d'ingénieur de 650 étudiants actuellement située aux Montalants) dans d'anciens locaux de l'UCP attenants au Collège d'Ostéopathie Européen (450 étudiants). Quant à l'ITESCIA (1 500 apprentis formés aux métiers de la gestion et de l'économie numérique), actuellement située sur deux sites, elle devrait se regrouper sur le site de St Martin en 2016.
- **Le campus Veolia** (CFA et Institut d'Environnement Urbain, 517 alternants et 7399 stagiaires en 2011), bien qu'isolé, bénéficie d'un cadre privilégié et naturel. Il possède 4 autres campus en France, 5 en Europe, 2 en Asie, 1 en Amérique du Nord et 1 en Afrique.



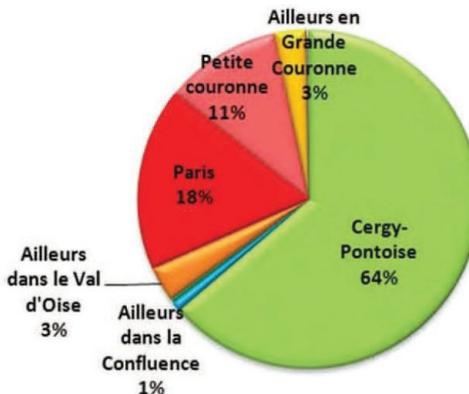
PROFIL ÉTUDIANT

Les étudiants cergy-pontains du Grand Paris

Bassin de recrutement - Sur l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'agglomération (soit près de 21 500), 82,2% ont entre 18 et 24 ans, 9,3% entre 25 et 29 ans et 5,7% ont plus de 30 ans. Plus de la moitié habitent dans le Val d'Oise, **37% au sein de la CACP** et **95% des étudiants des établissements de la CACP résident en Ile-de-France** (25% dans le Val d'Oise, 16% dans les Yvelines, 10% à Paris et 9% dans la petite couronne) sinon en Picardie ou en Haute-Normandie. A noter que sur l'ensemble des étudiants résidant sur le territoire, **36% étudient en dehors de l'agglomération** (soit près de 5000), essentiellement dans Paris (18%) et sa petite couronne (11%).

Ouverture internationale - Les étudiants des établissements comprennent près de **15 à 20% d'étrangers** auxquels viennent s'ajouter 250 professeurs étrangers invités chaque année. Cela est notamment permis via 754 conventions d'échange avec 194 pays différents (type ERASMUS) et 50 associations étudiantes tournées vers l'international.

Lieux d'études de la population résidant à Cergy-Pontoise

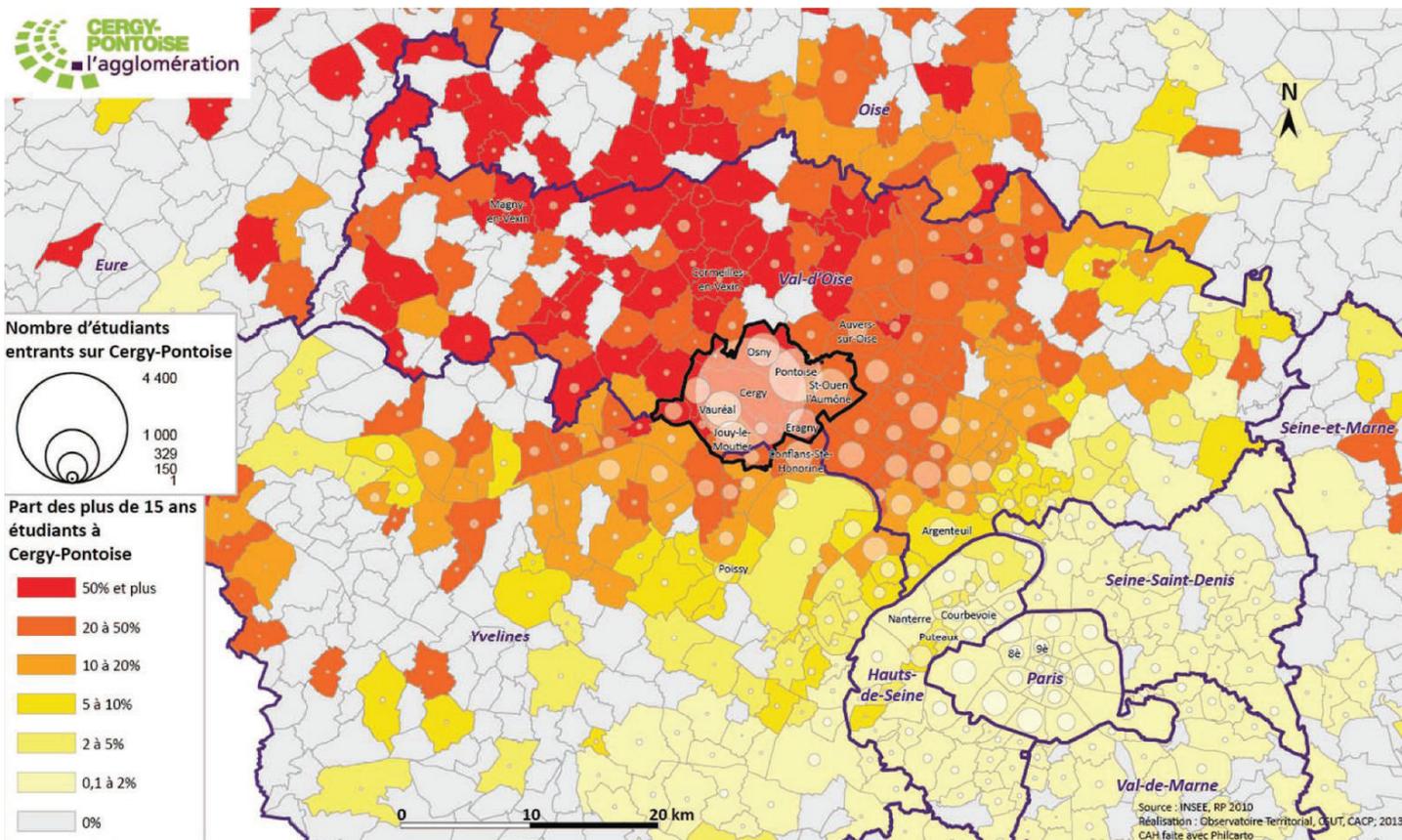


Résidence de la population étudiante à Cergy-Pontoise



Source : INSEE, RP 2010

Provenance des étudiants entrants à Cergy-Pontoise



VILLE CAMPUS

LES AMÉNITÉS DU CAMPUS

Des services spécifiques

Le logement – Près de 60% des étudiants vivent au domicile parental et 90% d'entre eux semblent satisfaits de cette situation. Les autres étudiants (dit décohabitants) se répartissent à 25% dans l'offre du parc privé traditionnel (400 à 600 euros) et 15% dans le parc dédié. La colocation et la multilocation représentent le mode de vie principal des décohabitants soit 45% (à 73% dans le parc privé et pour moitié dans des logements de type T4 et plus).

Cergy-Pontoise compte 17 places pour 100 étudiants (11% à l'échelle nationale) soit 4495 places et 24 résidences étudiantes situées essentiellement sur la commune de Cergy. 30% sont publiques et gérées par le CROUS, 70% sont privées (dont 4 gérées par l'ESSEC 1 par l'IPSL, 1 par l'ISAB et 6 par des opérateurs privés). Le tarif moyen des résidences s'élève à 290 euros pour le CROUS et à 450 euros pour le privé. Il s'agit principalement de logement de type T1 (59% pour le CROUS auquel s'ajoutent 27% de chambres individuelles et 70% pour le privé). Les projets de résidence aux Closbilles (143), à la Caserne Bossut (180) et dans le Grand Centre (540) viendront renforcer cette offre. Les 5 Foyers de Jeunes Travailleurs constituent également une solution de logement pour les étudiants (alternance, apprentis, doctorants,...) dans la limite de 25% (sur 629 places existantes).

Les bibliothèques – Il y a 1 place pour 8,26 étudiants dans les bibliothèques du territoire. Outre le réseau de bibliothèque d'agglomération déjà évoqué, le Grand Centre accueille une bibliothèque universitaire de 6000 m² et 700 places (Cerclades). De plus, les différents établissements d'enseignement supérieur intègrent des équipements et fonds documentaires propres (UCP, ESSEC, Ecole d'Art, EISTI, IPSL).

Le sport – Les étudiants bénéficient des installations publiques et privées du territoire ainsi que d'un pôle plus spécialisé (Maradas) qui comprend un stade de rugby, d'athlétisme et de football, un gymnase omnisport et le complexe de l'ILEPS de 7000 m² (hall omnisports, salle de musculation, 2 salle de danse, salle de judo, salle de gymnastique, terrains de squash). Certains établissements intègrent des espaces sportifs (sous la passerelle des Chênes).

La restauration – 56% des étudiants des principaux sites se restaurent dans les équipements mis à leur disposition. Le quartier Grand Centre comprend 1441 places assises réparties sur 3 sites gérés par le CROUS : 34% à St Martin, 15% aux Chênes et 51% au Parc. L'ESSEC dispose d'un self de 500 places assises. L'IPSL comprend 2 points de vente d'une capacité de 300 places. Des cafétérias (Chênes, ESSEC) ainsi que le réseau d'association (vente de sandwichs à l'ESSEC ou à l'ENSEA) et des ESR-Espaces Sociaux de Restauration (micro-onde) permettent de compléter cette offre. Cependant, l'étude PH Partners réalisée à partir des données de 2012 souligne une paradoxale sous-utilisation dans certains sites (isolement et méconnaissance de St Martin et perception négative et méconnaissance du Parc) et d'une totale saturation sur le site des Chênes (offre inférieure à la demande et absence de restauration à l'ENSEA voisine). L'offre de restauration institutionnelle ne satisfait que 23% de la demande théorique quotidienne (et 11% du potentiel brut).

75% des résidences du territoire proposent une solution de cuisine et 23% des étudiants se restaurent à leur domicile et s'approvisionnent majoritairement dans le Centre Commercial des 3 Fontaines. Les 35 établissements commerciaux (1000 places assises) de la galerie des 3 Fontaines et des espaces publics de la dalle (Square Columbia, Place des Fontaines, Rue des Italiens) et face à l'ESSEC accueillent 21% de la population estudiantine. 64% ont recours à la restauration rapide (étudiants des Chênes à 82% et du Port à 35%). La restauration traditionnelle attire, quant à elle, 36% des étudiants (étudiants du Parc à 65% et de St Martin à 48%). Le prix moyen d'un repas s'élève à 9 euros (contre 3,15 euros dans les CROUS) et seul le Flunch propose un tarif réduit pour les étudiants (-10%). **Le prix, la qualité et la diversité de l'offre font parti des attentes des étudiants** (Consultation Grand Centre, 2013).

La fréquentation des commerces dédiés s'observe le midi et est délaissée le soir. Le quartier du Port, avec ses 11 établissements et ses 600 places assises, semble privilégié (prix moyen de 12 euros). Dans le Grand Centre seuls le Sullivan et le City Rock répondent aux besoins. Cependant, avec 30% d'étudiants résidents dans le quartier Grand Centre, l'offre en restauration nocturne concernerait potentiellement près de 1800 individus et nécessiterait des lieux mixtes plus confinés et adaptés mêlant restauration et culture (PH Partners).

VIE ÉTUDIANTE

La vie étudiante et la vie urbaine

En 2015, deux classements distincts et paradoxaux (QS Ranking et Educpros) classent Paris **1^{ère} ville étudiante au niveau international** et **13^{ème} ville étudiante où il fait bon vivre au niveau national**.

Le premier place la capitale française en tête de classement pour la 3^{ème} année consécutive devant Melbourne et Londres et 113 autres villes. Il se base sur 18 indicateurs dont le classement des universités de la ville, la diversité des étudiants, la qualité de vie, l'attractivité, la réputation parmi les recruteurs et le coût de la vie.

Le second palmarès annuel concerne 40 villes, la tête de classement inchangée depuis 2009 est dominée par les villes de Toulouse, Montpellier et Grenoble (à la même époque Paris occupait la 9^{ème} position). Il s'appuie sur 4 critères dont Paris occupe respectivement les 29^{ème}, 40^{ème}, 1^{ère} et 8^{ème} places :

- La vie étudiante (sorties, culture, sports, réussite, accueil et équipements)
- Le cadre de vie (transports, logement, environnement)
- La formation (part des étudiants étrangers, taux de réussite, évolution du nombre d'étudiants sur les 10 dernières années, rayonnement international et études)
- L'emploi (nombre de surdiplômé et insertion)

Cela interroge sur l'échelle d'investigation et sur le rôle que l'on donne aux pôles universitaires extra-muros. Il met aussi en avant les relations fortes qui existent entre le monde estudiantin, le monde économique et le territoire d'ancrage.

Animation territoriale – Outre le coût de la vie (logement, restauration) et la proximité avec le lieu d'études, le choix du lieu de résidence dépend aussi des aménités environnantes, des lieux de divertissement (sorties, sport, commerces, esthétique et sécurité des espaces publics) et des espaces de sociabilité en dehors du lieu d'étude.

En 2013, lors de la concertation du Grand Centre, 40% des étudiants interrogés résidants à Paris ont souligné ce critère et **70% des étudiants interrogés considéraient qu'il n'y a pas ou peu de vie étudiante**. Pour leurs sorties diurnes et nocturnes du week-end, ils privilégient d'ailleurs Paris et d'autres lieux extérieurs (à 65%) au territoire devant le Grand Centre, les autres quartiers de Cergy et le Vexin cumulés. Parmi les lieux qu'ils fréquentent dans le Grand Centre ils citent le Centre Commercial des 3 Fontaines, leurs établissements d'enseignement et les espaces verts. 75% se disaient favorables à une résidence universitaire regroupant des étudiants issus d'établissements différents (parallèlement, seulement 22% disent fréquenter des étudiants d'autres établissements). Le panel interrogé (à 85% extérieur au territoire avant d'être venu y faire ses études) considère majoritairement (à 70%) le campus comme un lieu d'étude de passage et, pour 21% d'entre eux, l'ancrage futur sur le territoire dépendra des opportunités professionnelles.

UNE VILLE ENTREPRENANTE

CERGY-PONTOISE : UNE VILLE ENTREPRENANTE

L'agglomération compte **9000 entreprises et 90 000 emplois**. Chaque année, ce sont près de 800 entreprises qui se créent par an (lorsque 2 entreprises ferment, 3 se créent). Entre 2006 et 2012, 12% des projets franciliens sélectionnés dans le cadre du Fond Unique Interministériel (FUI) intégraient une entreprise ou un laboratoire de l'agglomération.

UN PÔLE ÉCONOMIQUE DU SYSTÈME MÉTROPOLITAIN

Avec Roissy et un des plus grands parcs d'activité d'Ile-de-France (le Vert Galant à Saint Ouen l'Aumône), le Val d'Oise est l'un des principaux pôles en logistique de la région.

Comme le reste de la métropole parisienne, Cergy-Pontoise se distingue par la richesse de son tissu économique qui couvre toutes les filières et toutes les étapes de la chaîne de création de valeur. Néanmoins, plusieurs domaines d'excellence se détachent. L'agglomération appartient à **5 pôles de compétitivité** franciliens et normands (System@tic, Mov'eo, Cap Digital, Astech et Cosmetic Valley) dans les filières de :

- l'automobile et l'aéronautique : 6000 emplois, 100 entreprises, 200 chercheurs, 30 formations diplômantes,
- les technologies numériques : 11 000 emplois, 700 entreprises, 100 chercheurs, 15 formations diplômantes,
- les matériaux & les biotechnologies : laboratoires physique, chimie, biologie UCP : l'IMI – Institut des Matériaux Innovants et l'IRCGN – Institut de Recherche Criminelle et de la Gendarmerie Nationale,
- l'éco-mobilité : 6000 emplois, 100 entreprises, 1100 chercheurs et ingénieurs,
- la cosmétique et la santé : 200 entreprises et 1500 emplois

Les entreprises

Le tissu économique local – 84% des entreprises du territoire sont des TPE-Très Petite Entreprise, 13% des PME/PMI-Petite Moyenne Entreprise /Industrie et 3% des grands comptes (qui représentaient 48% de l'emploi privé en 2012).

Parmi ces **grandes entreprises françaises** présentes sur le territoire, on peut citer : Sagem, Renault, Thales, Clarins, Peugeot, Spie, CIC, Valeo, Louis Vuitton, Sisley, la Caisse d'Épargne, Groupama et St Gobain. Dessièges de **grandes sociétés étrangères** y ont aussi trouvé résidence : ABB, 3M, Goodrich, Huawei Technologies, Johnson Controls, BP-France, ACNielsen, Yamaha France, Nintendo, Bandai, Hyundai, Mitsubishi Motors, Nike, Imation, SC Johnson,...

Ainsi que de nombreuses entreprises de logistique : GEFCO, Calberson, Géodis, DHL, UPS, Chronopost International, Mory Team, Wincanton,...

Quant aux PME, elles couvrent des domaines allant de la chimie à l'électromécanique en passant par l'informatique et les télécommunications, dont certaines ont une renommée internationale tel La Cornue, fabricant de fourneaux et cuisinières d'exception, les Papiers Jean Rouget ou encore Société Online (édition de sites internet).

Les parcs d'activités - Ces établissements se concentrent essentiellement dans une quinzaine de parcs d'activités (5 en projet) qui représentent 23% des emplois soit 1400 entreprises et 23 000 salariés. Ils occupent 15% de la superficie du territoire et regroupent aussi bien des locaux mixtes, des locaux tertiaires, des centres de recherche et de développement que des unités de production et des plateformes logistiques.

Malgré un vieillissement de son parc et un taux de vacances de 10,5%, Cergy-Pontoise a connu en 2014, pour la troisième année consécutive, une croissance de son marché immobilier d'entreprise. Avec **un potentiel de près de 90 ha**, ce sont 135 600 m² de demandes qui ont pu être placées (contre 112 000 m² précédemment). Portée à 70% par des locaux mixtes-bureaux/activités (suivi des entrepôts et des bureaux), la demande placée pour ce type de produit a augmenté de 36% (contre 20% en Ile-de-France) :

- 22% par la construction de locaux neufs
- 50% par l'accueil d'entreprises exogènes
- 16% par la création d'entreprises

Ces chiffres confirment une tendance observée depuis 5 ans et font de Cergy-Pontoise **un des pôles les plus dynamiques d'Ile-de-France**. Le projet de création de parc d'activités mixtes sur la plaine des Linandes (35 000 m²), l'accueil de deux entrepôts logistiques (70 000 m²) et les constructions neuves de très grande ampleur à venir au sein du Grand Centre à destination tertiaire (17 000 m²) laissent envisager de bonnes perspectives. D'autant plus que **la croissance du e-commerce et la forte augmentation des loyers des bureaux sur Paris et la petite couronne** pourrait être bénéfique à la compétitivité du territoire.

INNOVATIONS

HABITANTS, ÉTUDIANTS ET ENTREPRENEURS

L'insertion professionnelle

L'insertion professionnelle concerne aussi bien l'obtention d'un premier emploi, le recrutement, l'orientation professionnelle, la création ou la reprise d'une activité, la formation continue, la reconversion professionnelle ou l'apprentissage tout au long de la vie.

En 2011/2012, d'après la troisième enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université, le taux d'insertion des étudiants atteignait les 95% pour la filière Droit, Economie et gestion (10^{ème}/66), 94% pour la filière Sciences, Technologies et Santé (19^{ème}/65), 74% pour la filière Lettres, Arts et Langues (25^{ème}/56) et 90% pour la filière Sciences Humaines et Sociales (18^{ème}/69). A l'ESSEC, 60% des étudiants ont accédé à un emploi avant même d'obtenir leur diplôme (95% après 6 mois).

Des moments forts viennent animer le rapprochement entre monde universitaire et monde économique : speed meeting ou sessions de recrutement au sein des établissements d'enseignement supérieur, semaine de la recherche et de l'innovation, forums de l'emploi, ... mais aussi par des structures et organismes qui permettent les rapprochements entre le territoire et le monde de l'enseignement avec le monde de l'entreprise (SATT Idf Innov, Initiactive95, ...). Cela passe également par l'accompagnement des étudiants et habitants à l'obtention de jobs d'été et de stages (CIJ) ou dans leurs projets professionnels et par une sensibilisation au monde de l'entreprise.

En 2012/2013, **3600 étudiants de Cergy-Pontoise ont été initiés à l'entrepreneuriat** (soit 10% et 60 formations). Les interventions se structurent autour de rencontres avec des acteurs économiques, de sessions d'échanges et de concours pour favoriser l'émergence d'idées créatrices et d'esprit entrepreneurial.

Innovation : création de valeur, projets et start-up

En 2014, 10 453 entreprises ont été créées dans le Val d'Oise (9 691 en 2011). Les auto-entreprises représentent la moitié de ces créations et 80% de la création d'entreprises individuelles. En 2011, dans le cadre d'une étude sur la création d'une éco-cité de l'innovation et de l'entrepreneuriat, l'ACCET évaluait à 600 le nombre de projets pouvant faire l'objet d'un accompagnement. Elle soulignait le **« fort potentiel notamment du à la diversité des acteurs et l'implantation au cœur de la ville de Cergy-Pontoise d'un pôle d'enseignement supérieur de premier ordre qui constitue un modèle unique de ville-campus »**.

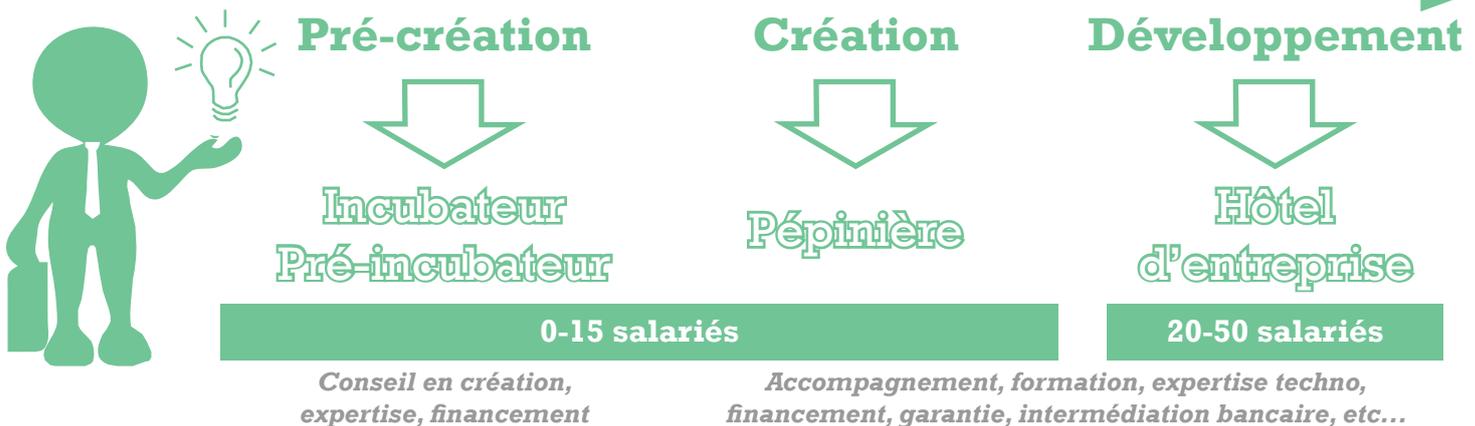
Actuellement, afin d'accompagner, accélérer et faire émerger les projets de création de valeur économique, artistique et les start-up (internes et externes au territoire), le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise comprend :

- **3 pré-incubateurs et incubateurs** : Val d'Oise Incubation, Neuvitec 95 et l'ESSEC (Antropia et ESSEC Venture)
- **3 pépinières** : Confluence Port Parallèle, Neuvitec 95, ACCET Val d'Oise Technopole
- **3 Hôtels d'entreprises** : Ateliers de Chennevières, Château d'Epluches, Cour des Arts

Cependant, faute de capacité disponible en hôtel d'entreprises, la domiciliation des activités créées dans le département reste limitée.

Dispositifs immobiliers et de services aux entreprises

Parcours entrepreneurial



Réalisé à partir d'un document ACCET

PISTES DE REFLEXIONS :

A Cergy-Pontoise, la réflexion portant sur la constitution d'une ville de la connaissance et de l'innovation, nous amène à nous interroger sur :

- **LES RELATIONS** des entreprises (souvent regroupées au sein de parcs ou d'équipements monofonctionnels et isolés) avec d'autres usagers et les lieux d'urbanité et d'intensité,
- **LE SOUTIEN DES PROJETS** : susciter et favoriser l'innovation, accompagner les porteurs de projets, offrir les conditions de développement d'une entreprise jusqu'à sa domiciliation et attirer d'autres initiatives et entreprises,
- **L'ANIMATION DU TERRITOIRE** et la sous-optimisation des sites campus pendant les périodes creuses que sont les week-ends, les vacances scolaires et universitaires ainsi que la période estivale (de mai à septembre),
- **L'APPROPRIATION** par les étudiants et les actifs du territoire dans lequel ils habitent et/ou travaillent et/ou étudient ; par les populations locales qui, malgré des opérations d'ouverture au grand public (Univ d'Hiver, Campus Day,...) et une situation privilégiée de co-présence avec d'autres aménités urbaines, développent parfois des stratégies d'évitement/de contournement des établissements d'enseignements supérieurs dans leurs itinéraires urbains.

Cela soulève UN BESOIN EN LIEUX, LIBRES D'ACCÈS ET VISIBLES, FAVORISANT L'EXPÉRIMENTATION, LES INTERACTIONS ET LA SOCIABILITÉ « avec et entre » les individus et/ou personnes morales (les habitants, les autorités locales, les associations, les entreprises, les étudiants, les chercheurs, les écoles et les universités) pour à la fois engager des processus de démocratisation de l'enseignement supérieur, d'éducation populaire, de cohésion sociale, favoriser l'engagement en faveur des territoires (notamment vers les «quartiers prioritaires») et soutenir la création de valeur et l'innovation collective.

Innovation sociale et territoriale

ESS - Présente sous forme de mutuelles, d'associations, de coopératives et de fondations, les entreprises de l'économie sociale et solidaire soutiennent des valeurs et des principes qui allient les besoins des individus et des sociétés et concilient la réussite économique avec l'équité et la justice sociale. On dénombre **500 établissements sur le territoire soit 4800 emplois** (6% des salariés de l'agglomération) dans des secteurs tels que la restauration, les services à la personne, la formation, l'environnement, la culture, le commerce équitable, etc...

Plusieurs structures d'accompagnement dédiées ont été mise en place (ADESS 95, Antropia, Confluences – Port Parallèle, Initiactive 95,...) afin d'encourager cette forme d'entrepreneuriat, de favoriser l'innovation sociale, de mettre en relation et valoriser les acteurs sur le territoire.

Responsabilité sociale et sociétale

Les éléments développés, dans cette partie, sont autant d'atouts qui permettent de construire une image positive du territoire. Les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur s'y révèlent être des acteurs incontournables au développement des territoires dans lesquels ils s'inscrivent.

ENTREPRISES - Par leur nature, leur ouverture à l'internationale, les emplois qu'elles fournissent et **l'économie résidentielle qu'elles génèrent**, les entreprises contribuent largement à l'attractivité et au dynamisme des territoires.

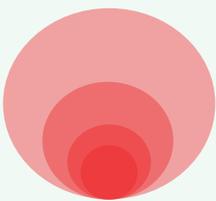
ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - A travers la mise en place de dispositifs (Pass Open Campus par exemple), l'organisation d'évènements sportifs, citoyens, festifs et culturels, et le soutien aux projets et diverses initiatives et engagements des étudiants, les établissements d'enseignement supérieurs et les associations étudiantes sont une ressource, encore peu exploitée, qui contribuent à **faire vivre la ville**. La renommée de leurs équipes de recherche, des laboratoires et la qualité des formations sont des **leviers de rayonnement pour les territoires**.

**COMMENT OFFRIR LES CONDITIONS DE LA SÉRENDIPITÉ ?
QUELLE URBANITÉ QUI PRENNE EN CONSIDÉRATION LES NOTIONS
DE STABILITÉ, DE TEMPS, DE MOYENS ET DE CONFIANCE ?
QUEL OBJET URBAIN POUR FAVORISER LES INTERACTIONS,
L'EXPRESSION DE LA CRÉATIVITÉ,
L'ENVIE D'ENTREPRENDRE ET D'INNOVER ?**

GRAND CENTRE



Fond Google Maps
Ateliers de Cergy-Pontoise



*Centralités urbaines
(à renforcer d'après le SCOT de Cergy-Pontoise)*

- 
- 
- 
- 

*Etablissements d'enseignement supérieur
Etablissements d'enseignement supérieur projetés
Résidences étudiantes
Résidences étudiantes projetées*

Parc de l'Horloge

Zones d'emploi et/ou commerciales

Axe Majeur

Espaces naturels récréatifs

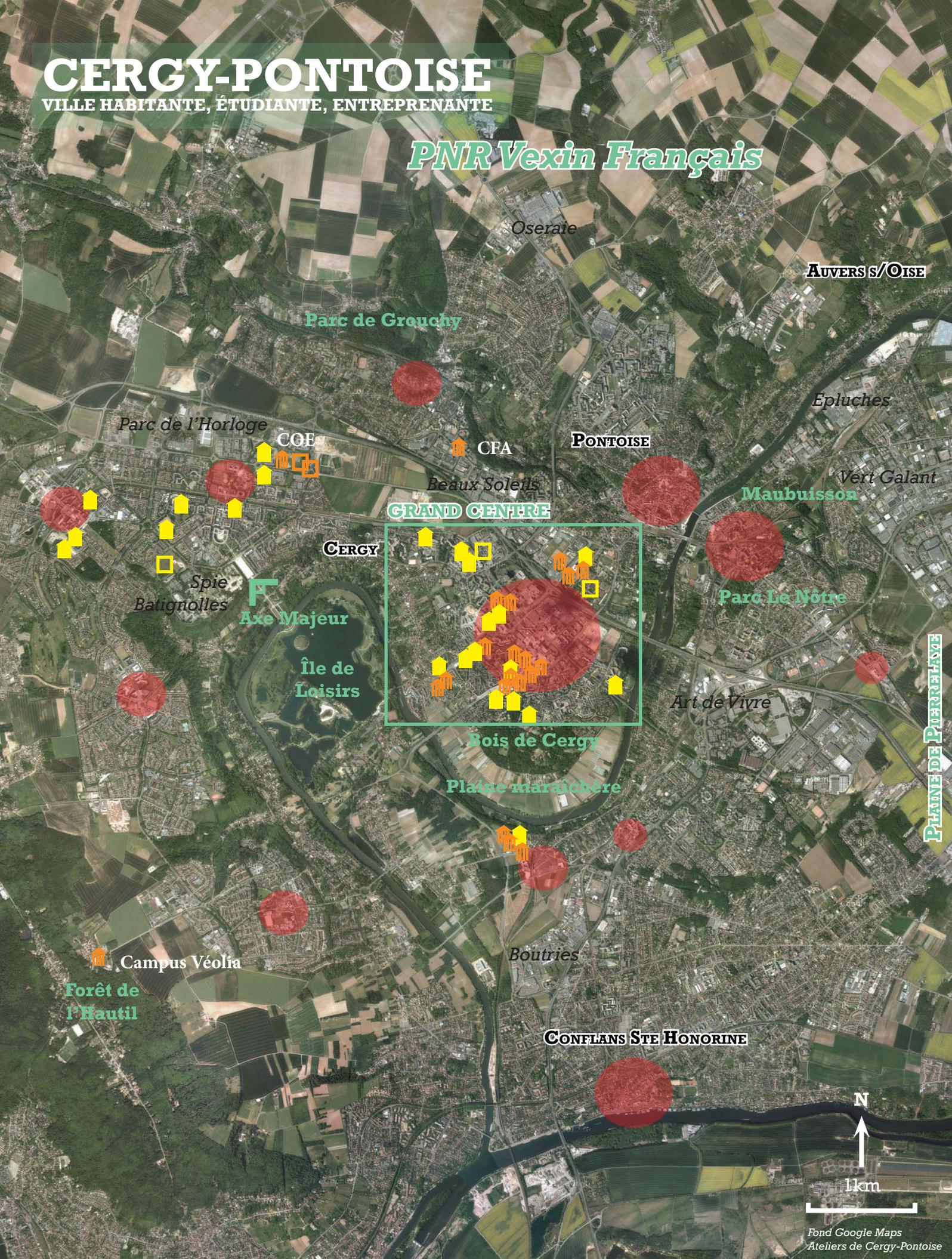
Port Cergy

*Espaces urbains récréatifs
(commerces, terrasses, sport, restauration, déambulation,...)*

CERGY-PONTOISE

VILLE HABITANTE, ÉTUDIANTE, ENTREPRENANTE

PNR Vexin Français



Oseraie

AUVERS S/OISE

Parc de Grouchy

Epluches

Parc de l'Horloge

COE

CFA

PONTOISE

Vert Galant

Beaux Soleils

Maubuisson

GRAND CENTRE

CERGY

Parc Le Nôtre

Spie
Batignolles

Axe Majeur

Île de
Loisirs

Bois de Cergy

Plaine maraîchère

Art de Vivre

PLAINE DE PIERRELAIS

Campus Véolia

Boutries

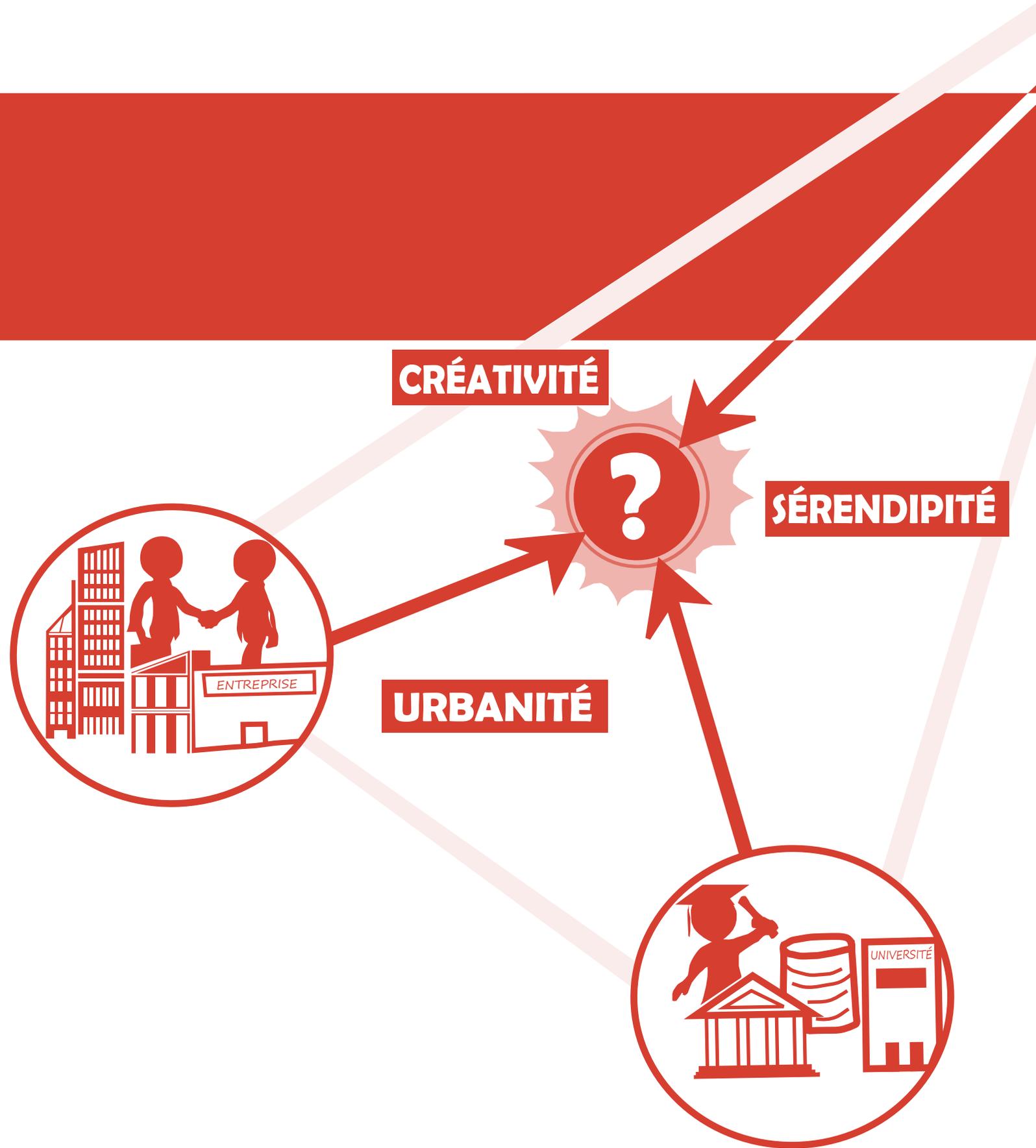
Forêt de
l'Hautil

CONFLANS STE HONORINE

N

1km

Fond Google Maps
Ateliers de Cergy-Pontoise





3

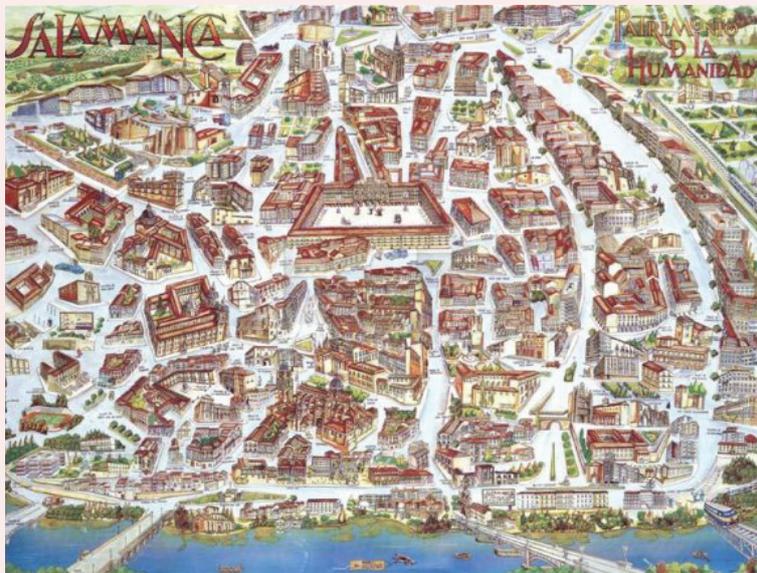
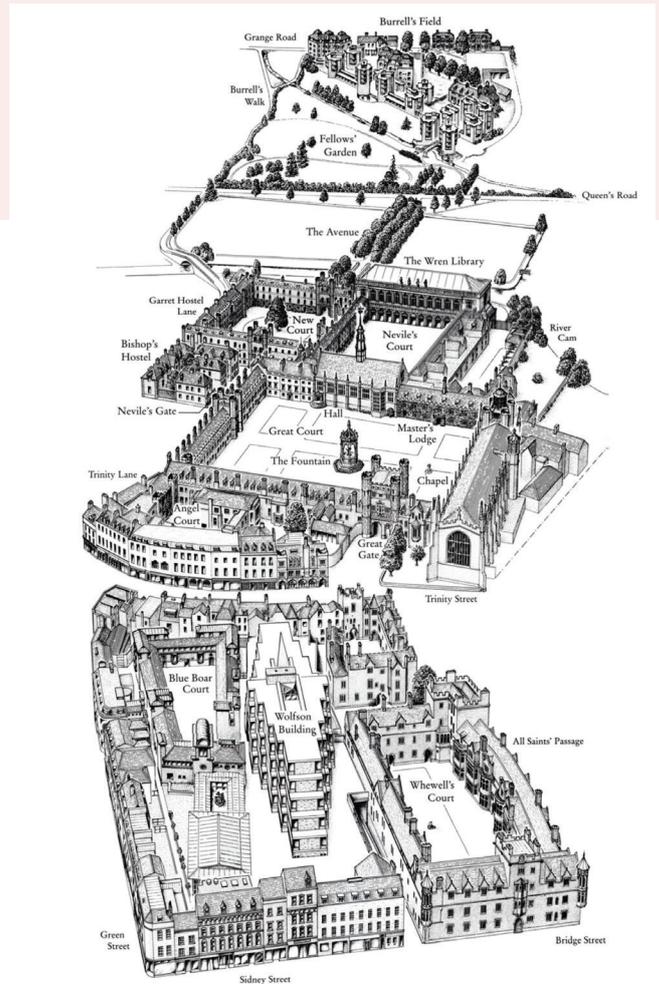
LES FORMES MULTIPLES DE LA VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION

LE RAPPORT ENTRE VILLE ET UNIVERSITÉ DANS LE MONDE	50
LA VILLE UNIVERSITAIRE	51
LE CAMPUS	52
VERS DES «VILLES DE LA CONNAISSANCE»	54
LE RAPPORT ENTRE VILLE ET UNIVERSITÉ DANS LE GRAND PARIS	56
LA SORBONNE	56
LA CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE	56
PARIS-SACLAY	56
LE CAMPUS CONDORCET À AUBERVILLIERS	57
LA CITÉ DESCARTES À MARNE-LA-VALLÉE	57

VILLE & UNIVERSITÉ DANS LE MONDE

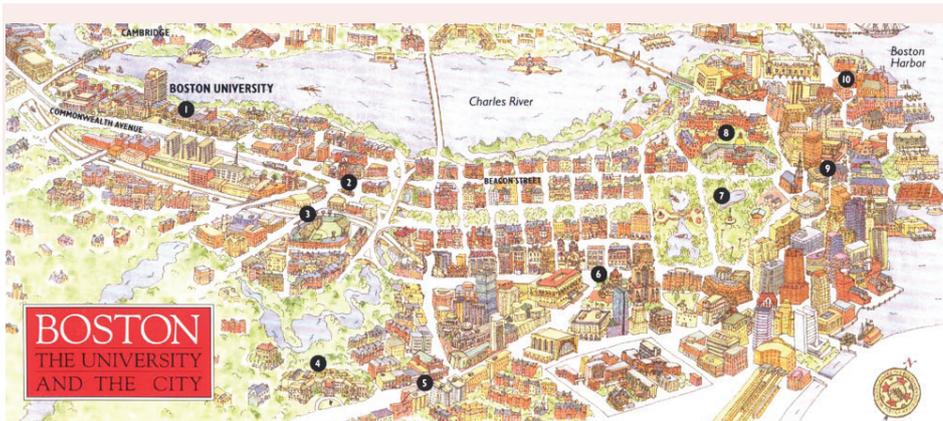
Existe-t-il **une forme de territoire de la connaissance** ? Depuis l'Antiquité, les sociétés conçoivent des espaces dédiés à la connaissance et propices à l'innovation à destination des chercheurs, savants et ingénieurs. Bibliothèques à l'Antiquité, monastères puis universités au moyen-âge, ateliers d'artistes à la Renaissance, laboratoires de recherches au XIXème siècle, campus et technopôles au XXème siècle,... les formes de territoire de la connaissance ne cessent de **se réinventer et de réinterroger leurs rapports avec la ville**.

CAMBRIDGE - Ville entière dédiée à l'université, fondée pour l'université et constituées de dizaines de collèges autonomes, néanmoins regroupés et tournés vers leur propre intérieur, marquant ainsi leur isolation et leur statut élitaire.



SALAMANCA - Fondée en 1218, elle est avec la Sorbonne, Oxford, Bologne et Coimbra une des premières villes universitaires d'Europe. A travers la monumentalité de ses équipements et la qualité de ses espaces publics, elle a su se forger une image attractive et prestigieuse.

VILLE UNIVERSITAIRE



BOSTON - Fondée dans une ferme et depuis rattrapé par la ville, elle comprend de célèbres campus dont Harvard.

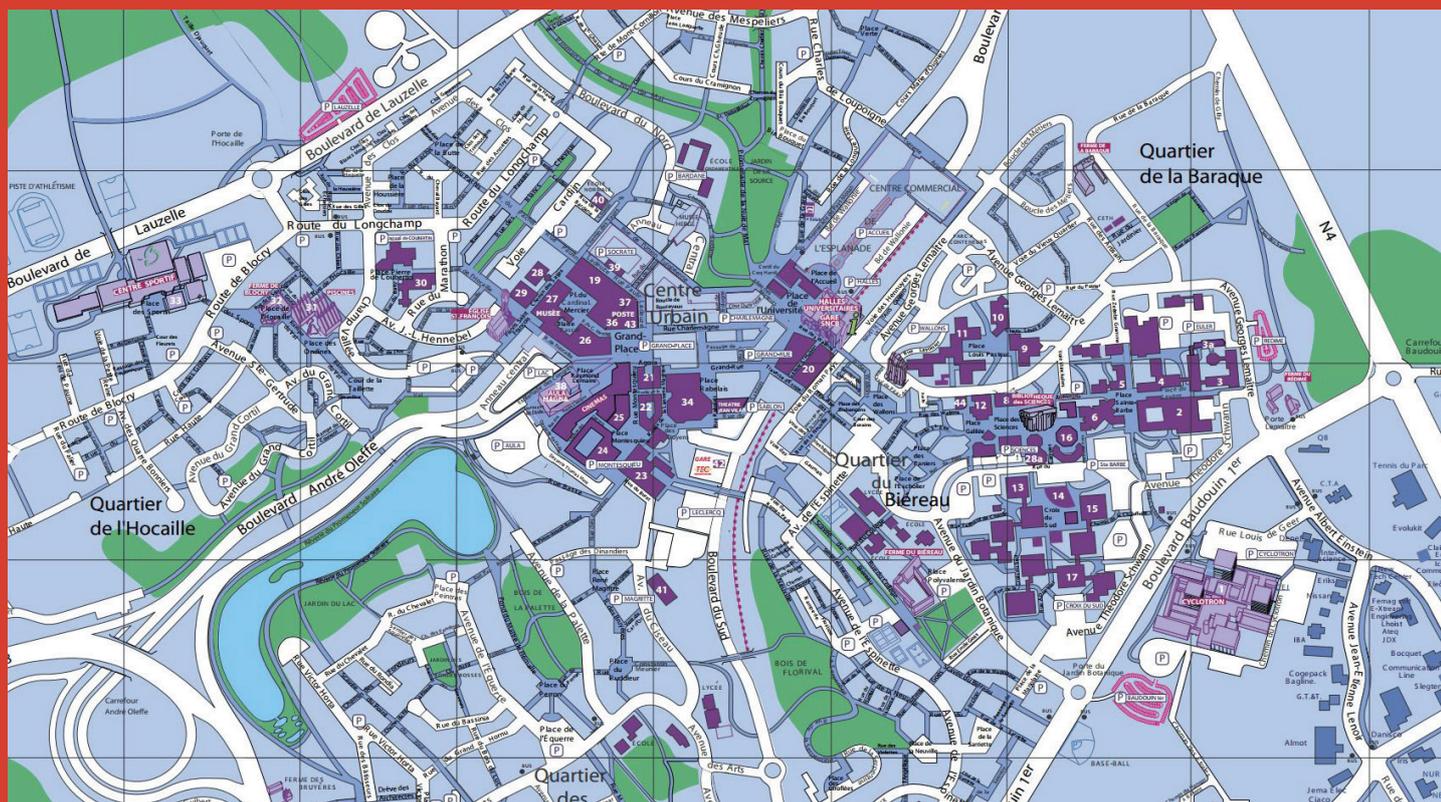
« Si vous voulez savoir faire une ville : Allez vous reposer à l'ombre des tours de San-Gimignano »
(Jean-Noël Capart, paysagiste à Louvain-la-Neuve)

Ces trois exemples montrent que les territoires dédiés à la connaissance – ici réduits à l'urbain – n'ont pas une forme unique ; les établissements d'enseignement ont soit attiré la ville à eux, soit lui ont donné une empreinte particulière liée à la classe d'âge dominante – celle des étudiants – à son rythme de vie et ses centres d'intérêt.

Ces modèles historiques de villes constituées sur un temps long inspirent les créations de villes contemporaines. Louvain-la-Neuve en Belgique, fondée au début des années 1970 autour de la création d'une université nouvelle, après la séparation de l'historique Leuven, situe en son cœur les établissements universitaires avec une volonté de retrouver l'esprit de la ville médiévale.

ZOOM SUR :

LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE)



CAMPUS

« Une unité foncière séparée, clairement délimitée, occupée par une série de bâtiments et d'espaces verts planifiés. L'accès au campus peut être contrôlé par des murs, portes et postes de gardiennage et sa séparation d'avec la ville voisine peut être aussi bien juridique que physique. »
(Mitchell)

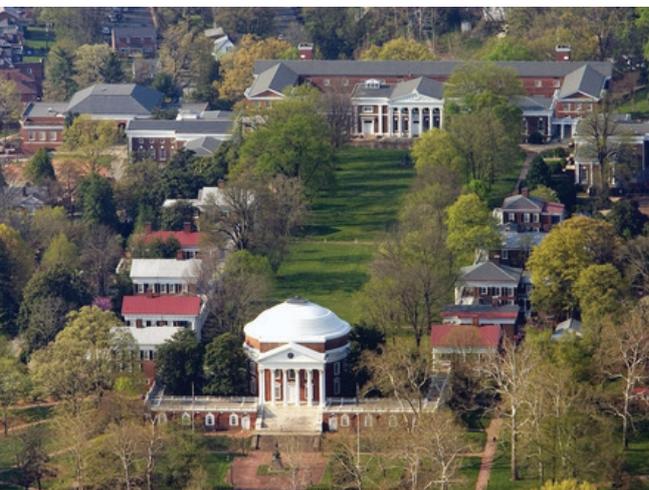
La notion de « **campus** » relève d'interprétations différentes. Dans le monde anglo-saxon il s'agit, selon l'héritage médiéval, de **collèges gothiques quadrangulaires** évoluant au XIXème siècle dans des formes paysagères plus ouvertes dont l'université de Virginie à Charlottesville, fondée par Jefferson, ou encore Yale et Harvard constituent les archétypes.



YALE

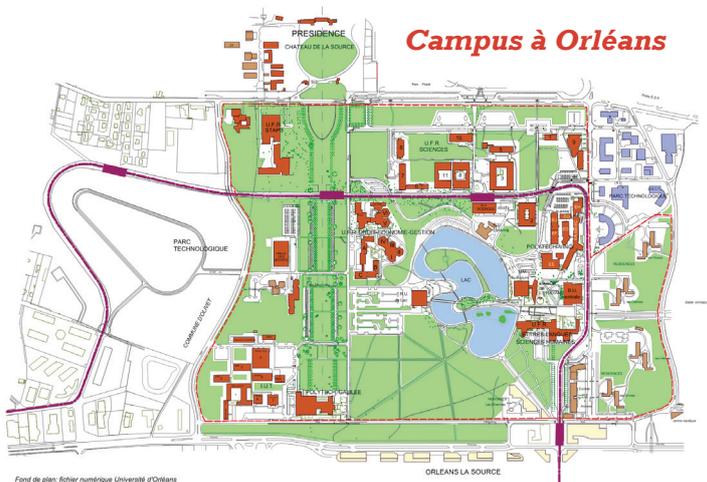


HARVARD



VIRGINIE

Campus à Orléans



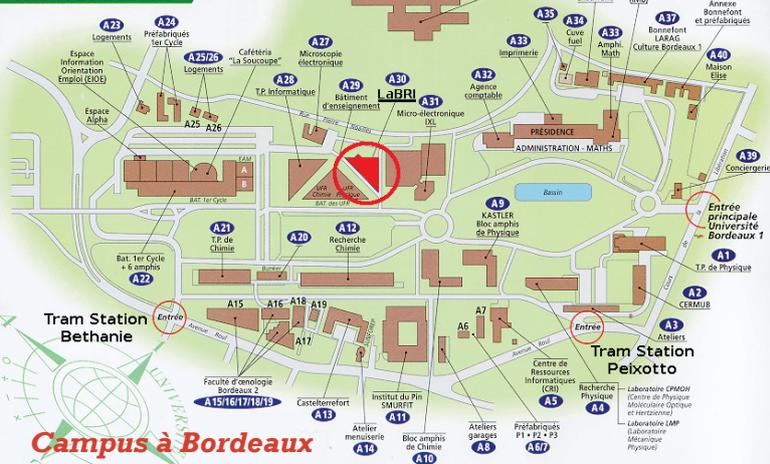
Réinterprétée, en particulier en France, lors de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, elle produit **des lieux en marge des villes**. Allant jusqu'à des surfaces de plusieurs dizaines d'hectares, presque uniquement dédiés à l'université et l'hébergement des étudiants selon des schémas de la ville fonctionnelle, elle se constitue en **grandes entités spécialisées reliées par des réseaux de transport**. Répondant à une forte croissance démographique et à une demande d'enseignement supérieur, leur aménagement a été permis par les grandes entités foncières mobilisables situées en périphérie. Cette situation était aussi un bon moyen pour contenir le monde turbulent des étudiants en dehors des centres.

Toutes les grandes villes universitaires ont eu leur « campus » périphérique : Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Rennes, Toulon, Tours, Orléans, etc. La liste est fort longue et le résultat, du point de vue de l'urbanisme, souvent fort ennuyeux. Dans les deux dernières décennies des efforts considérables ont été faits pour **réintégrer ces « campus » dans « l'urbain »** : lignes de métro, tramway entrant dans les campus, installation d'activités diverses.

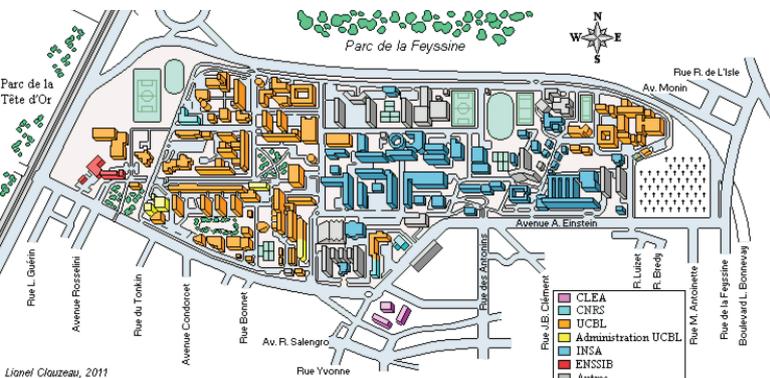
Il a fallu attendre **les créations universitaires récentes, en particulier dans les villes nouvelles d'Ile-de-France** (Cergy-Pontoise, St-Quentin-en-Yvelines, Evry) pour que le monde de l'enseignement supérieur soit à nouveau inséré dans les centres urbains. En prenant pour seul exemple Cergy-Pontoise, l'ESSEC, premier établissement d'enseignement supérieur installé dans la ville, a été dès l'origine placée au cœur du quartier central de Cergy-Préfecture.

BORDEAUX 1

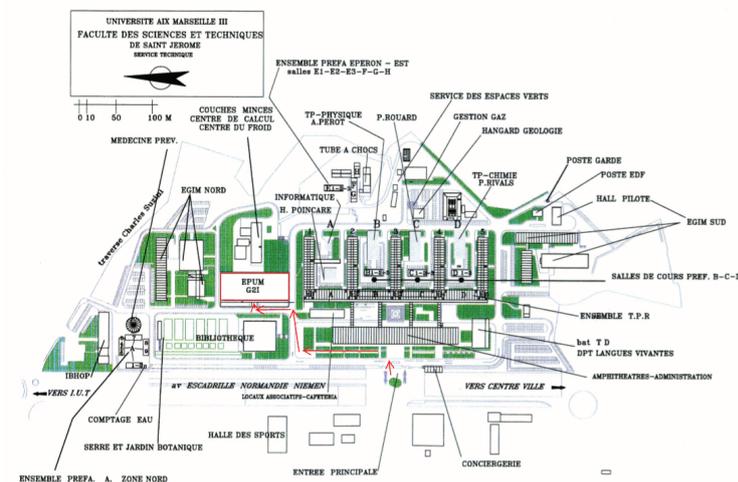
1^{ère} et 2^e tranches



Campus à Bordeaux



Campus à Lyon



Campus à Marseille



Campus ESSEC à Cergy



Campus des Chênes à Cergy

VERS DES «VILLES DE LA CONNAISSANCE»

En contraste avec ces conceptions “de périphérie” la ville universitaire, dans une notion élargie à la “ville de la connaissance” requiert **proximité, diversité, mise en relation et intensité urbaine**. L’université tend à ne plus être seulement un lieu de transmission du savoir et de recherche ; elle prend **un rôle entrepreneurial et d’actif contributeur social, économique et culturel**. La traduction spatiale de ces enjeux sera au centre du travail de l’Atelier.

« La concentration géographique d’acteurs technologiques unis par des chaînes de valeur économique, évoluant dans un environnement bénéficiant d’infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché. » (Cooke)

SCIENCES CITIES

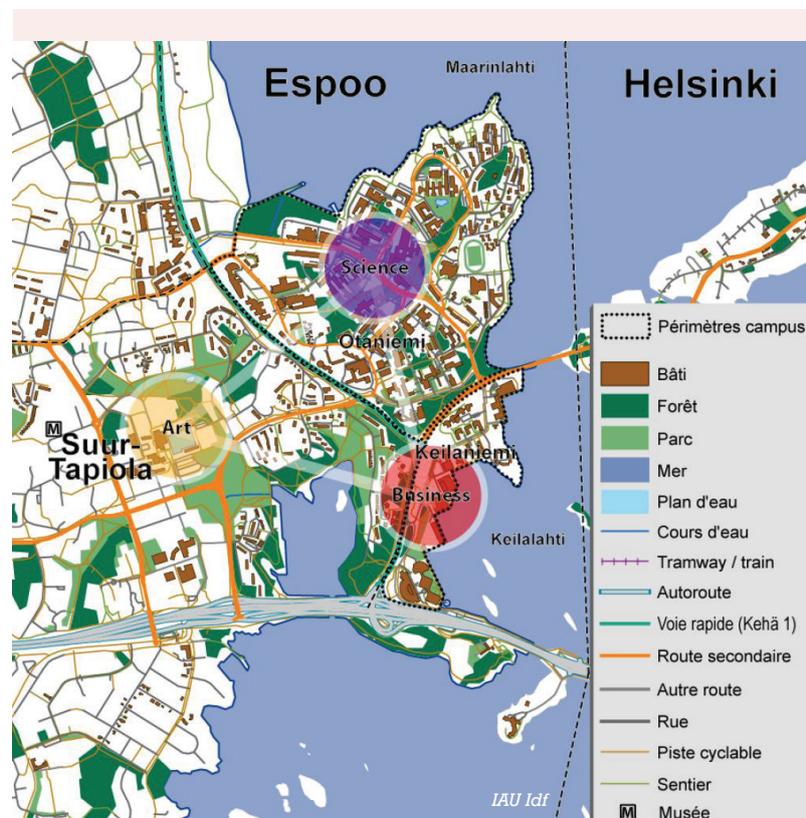
« Connaissance, recherche, innovation, créativité et clusters sont devenus des mots clés de la doxa métropolitaine. Il n’est plus étonnant de voir fleurir des politiques de développement et des **projets d’aménagement conçus pour attirer et faire travailler ensemble les meilleurs talents nationaux et internationaux**, scientifiques, et/ou artistiques, dans des lieux dédiés à la création de produits et contenus nouveaux.

Répondant souvent au nom évocateur de Science Cities, ces projets s’efforcent de **connecter des institutions** produisant ou diffusant de la recherche et du savoir (universités, écoles ou instituts de recherche spécialisés, musées, bibliothèques, etc.), **avec des entreprises** engagées dans des activités à haute intensité de recherche et développement, des sociétés de services spécialisées dans l’accompagnement de start-up, mais aussi de mettre à disposition du logement, du commerce et tous les services urbains que les chercheurs sont en droit de trouver à proximité – spatiale et/ou temporelle – de leurs laboratoires. »

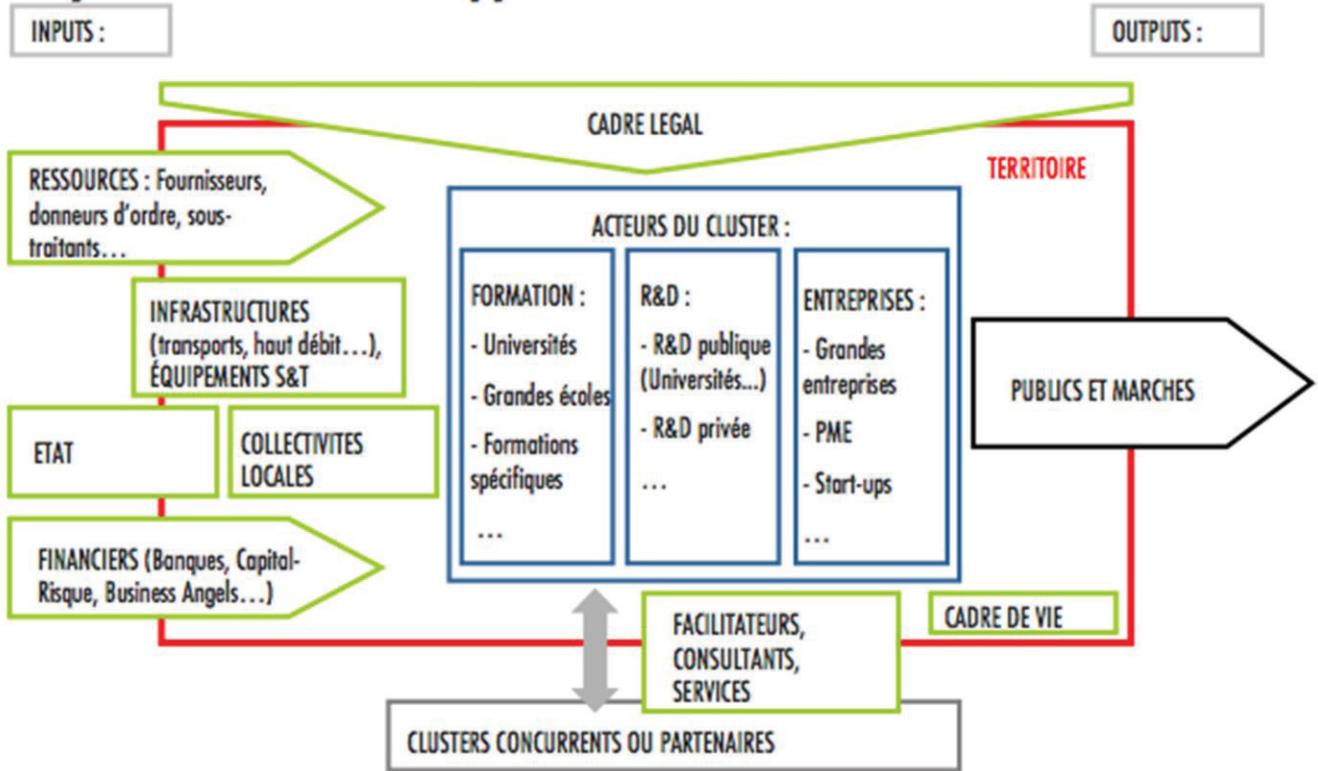
(Extrait de *Sciences Cities : Campus scientifiques et clusters dans les métropoles du XXIème siècle*, Document IAU, Octobre 2011)

A travers le monde, il existe de nombreux exemples de sciences cities. Dans le cadre d’une étude comparative internationale, l’IAU-Institut d’Aménagement et d’Urbanisme de la région Ile-de-France en a identifié 6 :

- **Europe** : Otaniemi à Helsinki et ETH Science City à Zurich
- **Asie** : One North à Singapour et Digital Media City & Songdo New City à Séoul
- **Amérique du Nord** : Mission Bay à San Francisco et Innovation Quadrant à Portland



L'écosystème du cluster : approche territoriale



ZOOM SUR :

ARTEM (Nancy)

Cet équipement intégré et ouvert sur la ville (à l'emplacement d'une ancienne caserne militaire) regroupe 3 écoles sur un seul site pour pouvoir développer des synergies interdisciplinaires. Intégrant un institut de recherche, il comprend aussi des espaces communs et partagés à l'exemple de la galerie ouverte sur la rue et imaginée par l'architecte Nicolas Michelin.



CERGY-PONTOISE UN CAMPUS MULTI-SITES INTÉGRÉ

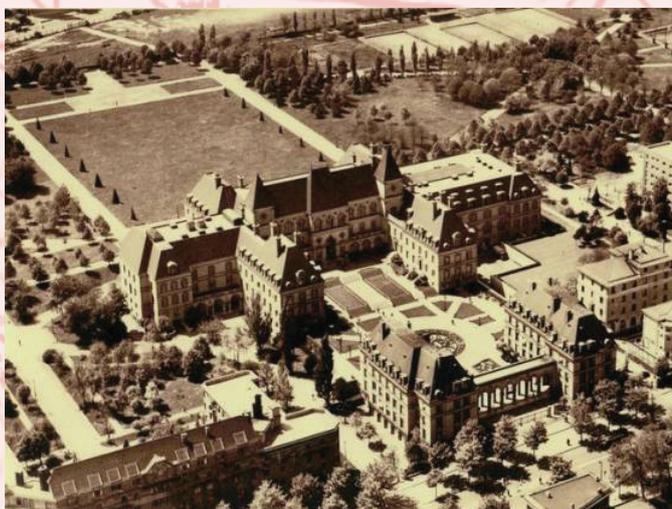


1. LA SORBONNE : un quartier étudiant hérité et intégré

Fondée au XIII^{ème} siècle au cœur du Paris médiéval – d’abord simple collège - dont le développement ancre un quartier dans une fonction d’enseignement et de débat intellectuel ; il sera nommé le « *quartier latin* » en raison de la langue utilisée pour l’enseignement dans les écoles et universités médiévales qui parsèment le quartier.

2. LA CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE : un pôle estudiantin ouvert sur le monde

Située dans le XIV^{ème} arrondissement de Paris, la CIUP a été initiée dans les années 1920. Fondation de droit privé, elle regroupe *une quarantaine de résidences ouvertes aux étudiants du monde entier* soit près de 140 nationalités. Avec 5600 lits, elle est le plus important lieu d’accueil des étudiants et chercheurs étrangers d’Île-de-France. Elle intègre en son sein une multitude de services dédiés à la communauté universitaire et au grand public : bibliothèques, théâtres, salles d’expositions, installations sportives, restaurants, ... et s’affirme comme un lieu culturel intense tout au long de l’année (conférences, concerts, expositions,



3. PARIS-SACLAY : un pôle d’excellence scientifique au milieu des champs

Situé sur un plateau agricole du sud-ouest de Paris, ce *cluster d’excellence scientifique et technologique* devrait concentrer, d’ici 2030, 20 à 25% de la recherche scientifique française. Il concerne un territoire de près de 7700 hectares et regroupe organismes, grandes écoles, universités et entreprises privées (polytechnique, HEC, technocentre Renault, Dassault, Thalès, Airbus, Danone, ...).



VILLE & UNIVERSITÉ DANS LE GRAND PARIS

5. LE CAMPUS CONDORCET : un campus moteur de la rénovation urbaine

A proximité de la gare Plaine – Stade de France et directement desservi par le réseau de métro et de tramway, il réunit neuf établissements d'enseignement supérieur et organismes spécialisés dans *les sciences humaines et sociales*. Développé de part et d'autre du périphérique (Aubervilliers et Porte de la Chapelle), il s'inscrit *dans un quartier populaire* et s'appuie sur le redéveloppement d'anciennes friches industrielles. Prévu pour 2016, il constituera un des principaux pôles universitaire francilien.

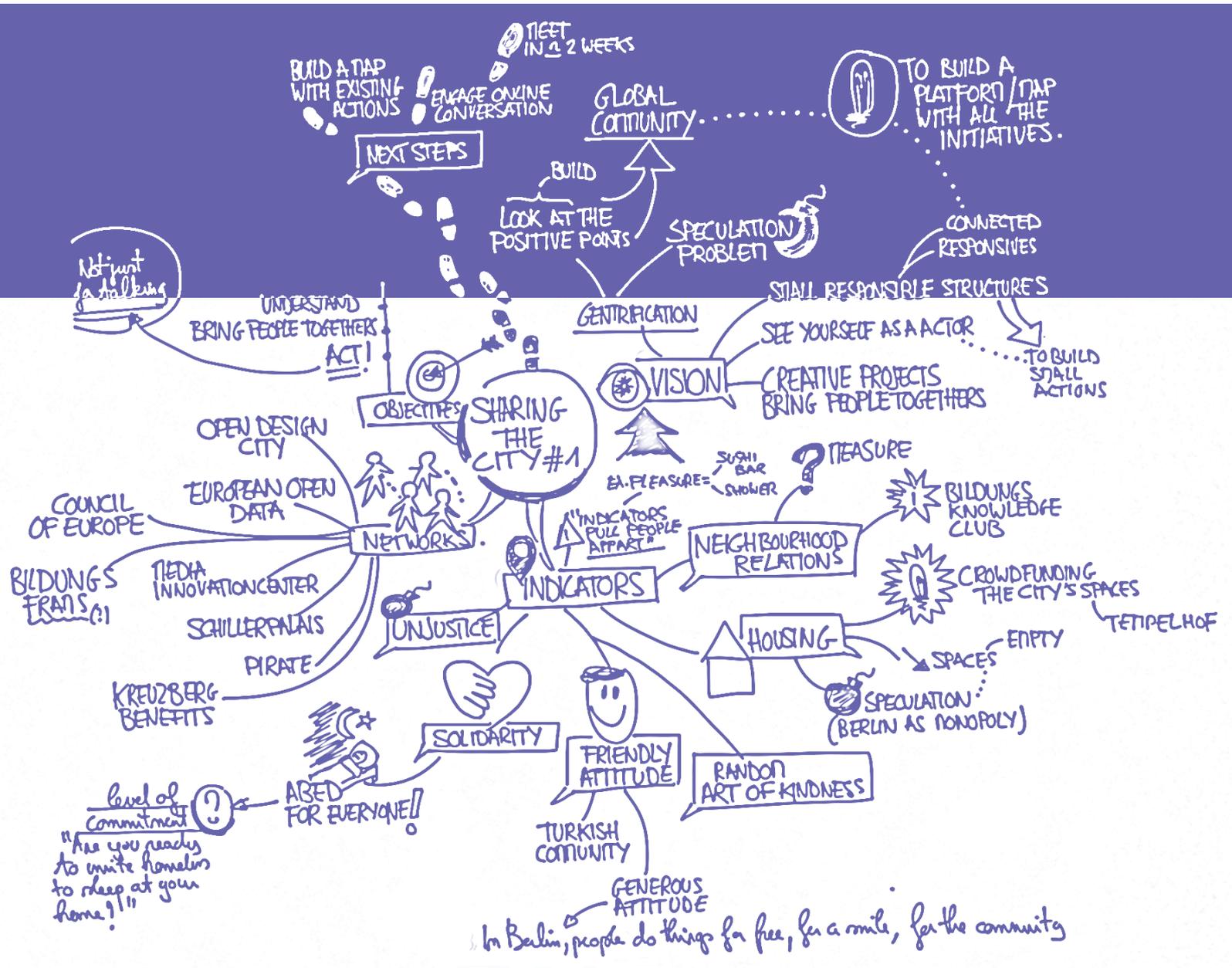


4. LA CITÉ DESCARTES : un campus qui cherche à faire ville

Située dans l'est parisien et directement desservi par la gare de Noisy-Champs, elle est désignée comme *cluster de la ville durable* du futur Grand Paris. Elle regroupe plusieurs établissements d'enseignement supérieur (université, institut, écoles) ainsi que des résidences étudiantes, des services et commerces de proximité (restaurant, pharmacie, tabac presse, hôtel, poste, photocopieur, services de restauration, etc.).



**COMMENT RÉINVENTER LE RAPPORT VILLE ET UNIVERSITÉ
À L'HEURE OÙ LES LIEUX RÉELS ET VIRTUELS D'ACCÈS À LA
CONNAISSANCE, DE CONVERGENCE DES SAVOIRS ET DES
INITIATIVES SE DÉMULTIPLIENT ?
QUELS NOUVEAUX CHAMPS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA
CRÉATIVITÉ COLLECTIVE ET DE L'INNOVATION ?**



Virginie Gailing, strategic design



4 VERS UN ÉCOSYSTÈME LOCAL DU PARTAGE ET DE LA MUTUALISATION CONNECTÉ AU(X) MONDE(S)

LA DÉMATÉRIALISATION ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES (OU LA COOPÉRATION EXTRA-LOCALE)	60
DES ACTIFS IMMATÉRIELS ÉCONOMIQUES AUX ACTIFS IMMATÉRIELS TERRITORIAUX: LA VILLE SUPPORT D'UNE ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION	60
DE NOUVEAUX REGARDS SUR LES PRATIQUES ET LA VILLE	61
VERS LES SYSTÈMES URBAINS COMPLEXES ET «L'aire urbaine numérique»	63
L'ÉMERGENCE DES «CO-» (OU LA COOPÉRATION LOCALE)	65
Co- POUR EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE OU LA COOPÉTITION	65
Co- POUR COORDINATION ET L'ANIMATION DE L'HYPERLOCAL	68

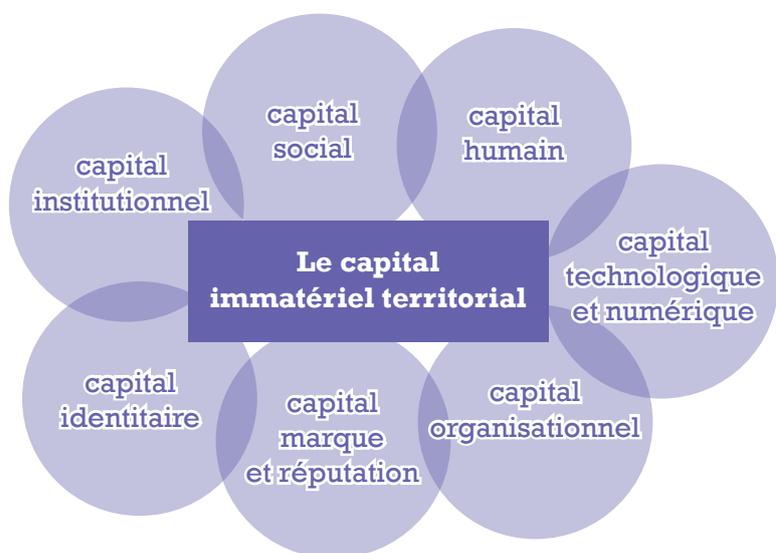
DÉMATÉRIALISATION & NOUVELLES TECHNOLOGIES (OU LA COOPÉRATION EXTRA-LOCALE)

**DES ACTIFS IMMATÉRIELS ÉCONOMIQUES AUX ACTIFS
IMMATÉRIELS TERRITORIAUX : LA VILLE SUPPORT D'UNE
ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION**

Dans la nouvelle société qui se dessine, l'immatérialité entrevoit la connaissance comme une ressource et les écosystèmes comme des environnements propices à la création de valeur, à la production de connaissances et à l'innovation. Le développement des réseaux de l'immatériel conjugués aux réseaux physiques (transports) et les groupements sociaux et/ou sociétaux (communautés) nous amènent à revoir les formes héritées et réinventer des formes intermédiaires et hybrides. Quels nouveaux modèles ? Comment valoriser les potentiels de l'existant ? Comment piloter ces nouveaux objets créés ?

« Le capital immatériel territorial, c'est l'ensemble des ressources à caractère cognitif, humain, social et relationnel permettant à un territoire de définir son positionnement dans l'espace et le temps, d'affirmer sa singularité et d'assurer son développement à long terme. » (Ahmed Bounfour)

**Le capital immatériel territorial :
sept composantes en interaction**



Ahmed Bounfour, Revue Urbanisme 2015

Interviewé dans le Hors-Série N°51 de la revue *Urbanisme Universités et innovation : Au carrefour de l'économie et de la connaissance*, Ahmed Bounfour soulignera le rôle fondamental des **spécificités locales et culturelles dans la constitution de ces écosystèmes** tant sur un plan opérationnel qu'institutionnel à des fins de rayonnement et d'attractivité.

Il distinguera 7 catégories d'actifs qu'il dénomme « actifs immatériels territoriaux » à appréhender de manière interactive, dynamique et complémentaire, à savoir :

- **Le capital humain** : recherche, formation universitaire, compétences scientifiques et techniques – valorisation permettant le développement de savoir-faire spécifique,
- **Le capital technologique et numérique** : savoir faire spécifique et ressources numériques permettant la fluidité de la connaissance ainsi que la collaboration tant à l'intérieur de l'espace territorial qu'à l'extérieur,
- **Le capital organisationnel** : capacités stratégiques et opérationnelles permettant à un territoire de définir un projet et d'en assurer un suivi opérationnel au jour le jour,
- **Le capital institutionnel** : ensemble des éléments de gouvernance, d'interactions institutionnelles, de politiques publiques et de dispositifs d'action de nature institutionnelle,
- **Le capital social** : incluant des items tels que la confiance entre acteurs, les réseaux d'influence nationaux et internationaux du territoire,
- **Le capital identitaire** : histoire et aux composantes de la culture spécifique du territoire,
- **Le capital de marque et réputation** : éléments d'attractivité, de développement de la marque territoriale et de son rayonnement national et international.

« Dans une région géographique, les actifs immatériels contribuent au développement des conditions socio-économiques locales »

NOUVELLES PRATIQUES

« Il y a dix ans, on expliquait aux gens comment ça marche, on leur montrait comment se servir d'un navigateur, aujourd'hui, on a plutôt tendance à présenter un site de covoiturage ou un réseau social local et à montrer aux gens comment les utiliser et y participer. Les usages se sont élargis et transformés. La salle informatique n'est plus un espace qui fait rêver. D'ailleurs, le plus souvent elle est vide. Désertée »
(Emmanuel Vandamme, EPN Nord-Pas-de-Calais)

DE NOUVEAUX REGARDS SUR LES PRATIQUES ET LA VILLE

Internauts, mobinautes et tablonautes

En 2014, 3 milliards de connectés dans le monde (+20% en 1 an) et 2,046 milliards sur les réseaux sociaux (+8% en 1 an) qu'il s'agisse de facebook, instagram, twitter, tumblr, linkedin, google, whatsapp, snapchat, tinder,... Le monde est multi-écrans, interconnecté et offre de nouveaux supports interactifs toujours plus mobiles (ordinateurs portables, smartphones, tablettes). Une nouvelle économie est née et voit se développer de nouvelles formes de commercer et d'échanger : Uber, AirBnb, Leboncoin, bitcoin, amazon, covoiturage, appartager.com, chronodrive,... ainsi que de nouveaux gadgets technologiques qui envahissent le quotidien, nous accompagnent dans nos faits et gestes et permettent aussi de créer et d'innover. Ces **nouveaux espaces d'interactions virtuels** réinterrogent notre rapport à l'autre mais aussi à l'espace physique tant dans son organisation que dans son appréhension.

En France, en 20 ans, le numérique a connu une croissance fulgurante. De 0,4% de foyers connectés en 1996, on est passé à près de 80% des foyers connectés en 2014. Sur les 43,8 millions d'internauts français, 55,7% sont des mobinautes (smartphones) et 29,1% sont des tablonautes (tablettes).

Le rapport du ministère de la culture sur *les pratiques culturelles des français à l'ère du numérique* soulignait, déjà en 2008, la dépréciation des supports traditionnels chez les plus jeunes (tv, radio, presse,...), une appétence toujours vérifiée pour les livres en version imprimée et de nouvelles pratiques plus actives favorisées par les outils du numérique tels que la photo, la vidéo, les jeux mais aussi l'écriture (contributions, blogs, tutoriels,...).

Cette généralisation de la culture des écrans génère de nouveaux modes de vie et comportements, de nouveaux usages et de nouvelles pratiques qui nous amènent, sur le plan sociétal, à nous questionner ; notamment à propos du tout-numérique, sur la considération des personnes non-connectées ou des « précaires numériques » mais aussi sur le modèle traditionnel de l'enseignement.

L'innovation numérique est un moteur à l'accélération de la production et du partage de connaissances via les réseaux sociaux, l'échange de données et l'OpenSource (peer to peer, wikis, streaming, numérisation de fonds documentaires et d'archives, conférences type TedX, etc.). La dématérialisation des rapports entre individus qu'elle génère parvient jusqu'à nos établissements d'enseignement. Avec un déploiement progressif des supports, réseaux et outils du numériques, les rôles de l'apprenant et du détenteur de connaissances se redessinent.

A l'exemple des *flipped classrooms* (ou classes inversées), de nouvelles pédagogies et rapports voient le jour pouvant permettre, dans certains cas, une plus grande autonomie et implication et un meilleur suivi personnalisé des élèves en difficulté (conçues en 2007 par Jonathan Bergmann et Aaron Sams, deux enseignants de chimie américains, elles reposent sur les principes de co-apprentissage et de « *leçons à la maison, les devoirs en classe* »).

Face à ces nouvelles pédagogie, Véronique Granger et Claire Delaporte, dans un rapport du ministère sur *la conception d'espaces de formation à l'heure du numérique*, abordent le sujet suivant deux classes d'espaces « vides », « ouverts », « flexibles » et « capables » :

- **les espaces formels** : amphithéâtres, salle de cours, laboratoires, salle de travail collaboratif et learning centres,
- **les espaces informels** : les espaces de circulation et les halls, les escaliers monumentaux, les espaces extérieurs et les « dessus-dessous »

« *Le savoir ne se transmet plus verticalement, le modèle du prof seul devant un amphi passif est appelé à disparaître.* » (Elisabeth Laville)

LES MOOCs

Les MOOCs : la fin de l'enseignement traditionnel ?

« Fournir un contenu éducatif de qualité, gratuit, accessible à tous et partout »

(Salman Khan, fondateur de la Khan Academy)

Dans l'enseignement supérieur, la démocratisation et la diffusion des cours en ligne (MOOC-Massive Online Open Courses) questionne sur l'adaptation et le devenir des établissements physiques dans la ville (même si la dématérialisation de l'enseignement ne pourra se passer de rapports physiques). Qu'en sera-t-il lorsque les « digital natives » (à savoir les générations qui seront nées dans l'ère du tout-numérique) arriveront à l'âge des études supérieures ? À quoi ressemblera et quelles seront les fonctions des universités numériques ? Quel sera le profil de l'apprenant dans un monde connecté et où la connaissance sera accessible partout, par tous et librement ?

Initiés à partir de 2008 dans la Silicon Valley, les MOOCs connaissent une croissance importante. En 2014, les MOOC des grandes universités les moins fréquentées comptait 10 000 vues contre 60 000 en moyenne pour les autres. On distingue deux types de MOOC :

- **Les xMOOC** qui participent essentiellement à la transmission de savoirs existants
- **Les cMOOC** qui permettent d'associer les apprenants à la construction des enseignements

Il existe aussi des **SPOC-Small Private Open Courses** qui se fondent sur une participation limitée avec une pré-sélection des participants et un paiement préalable. Ces derniers trouvent de la pertinence auprès des entreprises dans le cadre de la formation de leurs salariés (l'ESPE de l'Université de Cergy-Pontoise forme à distance 300 professeurs des écoles).

Afin de contrer les groupes privés monopolistiques américains (Udacity, Coursera, edX), de nombreuses plateformes alternatives en open source ont vu le jour en Europe ces dernières années. En France, la **FUN-France Université Numérique** constitue l'initiative de l'Etat en réponse à ce mouvement. Il s'agit d'une plateforme nationale gratuite, s'inscrivant dans une logique de service public, grâce à laquelle les universités moyennes peuvent bénéficier d'une visibilité à l'international. Ouverte en octobre 2013, elle comptait au début de l'année 2015 : 29 établissements participants, 200 000 utilisateurs ayant générés 400 000 inscriptions au 1^{er} octobre 2014 et 53 MOOC observant chacun une moyenne de 8000 inscrits. Elle touche à 63% des actifs, 11% des personnes à la recherche d'emploi et à 13% des retraités.

Universités numériques

Un article du Monde «Ce que le numérique à l'université change pour les étudiants» du 02/06/2015, identifiait quatre tendances d'évolution de l'université :

1. Des connaissances accessibles à tous
2. Un apprentissage personnalisé
3. Accélération des échanges et de la coopération
4. Modéliser, simuler, imprimer en 3D

D'autres établissements ont intégré le numérique dans leur programme en proposant des formations hybrides à hauteur de 75% de l'ensemble des enseignements (Laval), en sensibilisant les équipes enseignantes au e-learning et à la techno-pédagogie (Berlin) ou en mettant à disposition des espaces modulables et transformables (Emirats Arabes Unis).

Ce phénomène des MOOCs est à ses balbutiements, il fait écho à la formation à distance ou à l'expérience des e-learning soutenue par la Commission Européenne dès la fin des années 1990. Cependant, le CESE relate, dans un rapport sur *La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur* (Février 2015), que ce mouvement émergent observe une configuration différente en France (en comparaison des Etats Unis où les raisons de leur développement est d'abord économique). « *Le territoire bénéficiant d'un assez bon maillage territorial de l'enseignement supérieur permet en tous points du pays d'accéder à la quasi-totalité de l'offre de formation.* ». Il rapporte les conclusions d'une étude de décembre 2013 menée par l'université de Pennsylvanie révélant que **seulement 4% des étudiants inscrits à des cours en ligne achevaient leur cursus**. Il préconise entre autre la nécessité de faire émerger un écosystème du numérique dans l'enseignement supérieur qui imposerait la mise en connexion et en synergie des acteurs divers afin de stimuler et enrichir leurs productions au bénéfice de tous.

« Mais l'ère numérique, est-ce vraiment une rupture ? Et si cette crise n'était simplement que la manifestation d'une complexification de nos quotidiens ? Il n'est pas facile de basculer d'un quotidien bordé, repéré, récurrent, collectif au milieu d'un fleuve dont le courant ne cesse de se transformer et où des tourbillons surgissent de manière inattendue. »

(Bruno Marzloff, sociologue)

BRAIN HUB CITY

VERS LES SYSTÈMES URBAINS COMPLEXES ET «L'AIRE URBAINE NUMÉRIQUE»

"Le moteur de l'innovation et de la croissance ce sont les individus et les relations sociales spatialisées dans des configurations d'habitations particulières."
(Robert Lucas, économiste)

Face au développement du numérique dans un monde mondialisé, le sociologue Bruno Marzloff (spécialisé dans les questions de mobilités) insistera sur le fait que nous sommes face à « **une révolution du temps** ». La liberté n'est plus associée à la vitesse et à l'extension territoriale mais à l'empowerment. La démultiplication des lieux réels et virtuels d'accès à la connaissance, la convergence des savoirs et des initiatives, **des nouveaux champs de créativité collective, de visibilité et de rayonnement international ne peut réduire l'intelligence des villes et des territoires aux seules nouvelles technologies.** Il met en garde, tout comme l'avait fait Jane Jacobs à l'époque à propos de la ville tout-voiture, d'une ville tout-numérique ou techno-centrée (Graham et Marvin, 1996 ; Sassen, 2011 ; Guallart, 2012). « **Un lien doit dorénavant s'établir entre le cyberspace et la cité.** » Ce qui implique que la maîtrise d'usage passe par une optimisation des ressources urbaines, des « **actifs immatériels territoriaux** » (A. Bounfour) ou encore des « **externalités positives de la ville** » (R. Besson).

« Le capitalisme cognitif a un besoin de multiplier les points de contact avec la société, avec l'activité vivante. » (Yann Moulier Boutang, économiste)

Les SPR – Largement exploré par Magali Talandier et Laurent Davezies, le sujet des SPR-Systèmes Productivo-Résidentiels n'est qu'à ses débuts. Sur la base des flux, leurs recherches s'intéressent aux **interdépendances entre les territoires productifs, créateurs de valeur et les territoires résidentiels.** A l'ère de la mondialisation, elles offrent une nouvelle géographie des aires urbaines françaises et suggèrent **la nécessité d'ancrer territorialement le développement métropolitain.**

Les Brain-Hub Cities concernent essentiellement les «global cities» et certaines métropoles intermédiaires de 1 à 3 millions d'habitants. Afin d'attirer les hauts salaires et les talents, Enrico Moretti a identifié **9 déterminants constitutifs de la brain hub city au niveau macro** : 1/ tertiarisation de l'économie, 2/ environnement créatif/innovant, 3/ basculement vers la nouvelle économie, 4/ qualité de l'enseignement, 5/ qualité de vie résidentielle, 6/ rayonnement culturel ; et **au niveau micro** : 7/ attractivité des salaires, 8/ structures des qualifications, 9/ fonctions stratégiques d'entreprises.

Villes & concepts

Parallèlement, l'émulsion autour de la constitution d'une ville où la connaissance serait mise au service de l'innovation, et vice versa, voit émerger une palette de concepts urbains qui se recoupent sans se rejoindre, parmi lesquels :

- **la ville apprenante (ou learning city)** : une ville fondée sur l'acquisition et la diffusion des connaissances tout au long de la vie. C'est une ville qui favorise et facilite l'activité apprenante en créant un climat et un environnement propices à des apprentissages riches, selon la définition utilisée au Sommet de Montréal en 2002
- **la ville intelligente (ou smart city)** : une ville peut être qualifiée d'intelligente quand les investissements en capitaux humains, sociaux, en infrastructures d'énergie (électricité, gaz), de flux (humains, matériels, d'information) alimentent un développement économique durable ainsi qu'une qualité de vie élevée, avec une gestion avisée des ressources naturelles, au moyen d'une gouvernance participative, selon Wikipédia,
- **la ville de la connaissance (ou knowledge city)** : une ville cultivant différentes formes de connaissances au travers de lieux adaptés que sont les universités, les laboratoires de recherche, les équipements culturels et les parcs d'activités hautement technologiques autour de thématiques innovantes, selon Henry Bakis et Alexandre Schon (pour les entreprises « il s'agit de recruter des talents capables de manager et diriger dans cette nouvelle économie globalisée afin de générer de la performance durable »),
- **les villes-cerveaux (ou brain hub cities)** : agglomérations regroupant des salariés très qualifiés à haut revenu entraînant chacun cinq emplois induits, selon Enrico Moretti qui les oppose aux anciennes capitales industrielles perdant emplois et habitants.

SYSTÈME URBAIN COGNITIF

D'après un document de la CCI Paris Ile-de-France *L'enjeu des Brain-Hub Cities à l'heure de la mondialisation des compétences*, d'octobre 2014, la région parisienne pourrait prétendre à ce statut de Brain Hub City en progressant sur les critères 3, 5 et 9. Elle devra **réinventer son modèle francilien d'attraction des talents tant sur un plan de l'économie et de l'innovation que sur le plan de la qualité de vie environnementale**. A ce sujet, une étude d'Harris Interactive a révélé que 62% des étudiants interrogés, futurs actifs, plébiscitent au titre de la ville intelligente, une ville « durable », loin devant la préoccupation pour une ville « connectée ».

« On retrouve en Europe de ces SPR « gagnants-gagnants », dans de grandes agglomérations européennes qui sont fortement ancrées dans un système régional et offrent, dans la proximité, une large palette de fonctions productives, résidentielles, récréatives, touristiques. »

(Laurent Davezies et Thierry Pech)

Les SUC – Notion forgée par Raphaël Besson (docteur en sciences du territoire et urbanisme, directeur du bureau d'étude Villes Innovations), notamment à partir des cas de Barcelone-22@Barcelona, de San Francisco-Mission Bay, de Buenos Aires-Distrito tecnologico et Distrito de Diseño et de Grenoble-GIANT/Presqu'île, etc. Les SUC-*Systèmes Urbains Cognitifs* se développent à partir des années 2000. Espaces localisés en ville cherchant à attirer les talents et activités innovantes et créatives et à jouer un rôle actif dans la production de connaissance nouvelle, ils répondent à un **projet urbain, créatif, innovant scientifique et technologique ancré localement et répondant à une stratégie plus globale**.

universitaires, technopôles, pôles de compétitivité, clusters,... ou encore, plus récemment, les objets urbains développés par les grandes multinationales de l'internet : Zee-Ville de Facebook, Mountain View de Google ou Spaceship d'Apple,...). **Les SUC s'appuient sur l'ouverture des installations physiques de la connaissance sur la ville, la mixité, la densité et la dotation en aménités diverses ainsi que sur des espaces informels dédiés à la vie sociale et communautaire**.

Espaces de 100 à 300 ha (ou SUC de type 1 de logique top/down) et/ou **Tiers Lieux** (ou SUC de type 2 de logique bottom/up), ils ont pour principe de **« constituer les conditions d'une innovation ouverte et encadrée dans un tissu économique, urbain et socioculturel diversifié. »**

Ce nouvel objet urbain de la connaissance et de l'innovation qui se dessine tend à favoriser l'échange de savoir faire et de compétences, notamment par le **développement d'espaces participatifs et collaboratifs non-seulement virtuel mais aussi physique**. Afin de susciter la friction, il semble mettre au cœur de ses préoccupations la nécessité de mise en situation de coprésence physique les acteurs des territoires qu'il s'agisse d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'habitants et/ou d'utilisateurs.

Ils remettent en cause la création traditionnelle, insulaire et autonome, des objets urbains dédiés à la connaissance vis-à-vis des territoires dans lesquels ils s'inscrivent (à l'image des monastères, cloîtres, campus



Objets d'innovation urbaine, ils ont pour spécificité :

- au niveau de la morphologie spatiale et architecturale : **de stimuler les interactions** entre des acteurs formels (laboratoires de recherche, universités, entreprises) et informels de l'innovation (artistes, habitants, utilisateurs des innovations),
- au niveau des aménités urbaines attractives (patrimoine, qualité des espaces urbains, accessibilité) : **d'organiser l'hybridation** entre des sciences, des filières, des cultures et des savoir-faire hétérogènes,
- au niveau de la mise en scène des innovations : **de permettre l'expérimentation** dans l'espace public des villes (champs d'application : mobilité, sécurité, environnement, sociabilité, culture, loisirs,...).

L'ÉMERGENCE DES «CO-» (OU LA COOPÉRATION LOCALE)

"Il faut faire passer de l'innovation à travers la relation" (Michel Lussault)

CO- POUR EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE ET LA COOPÉTITION

L'ère du numérique voit se développer des services et des applications en tout genre mais aussi **des outils permettant à l'habitant et au citoyen de s'informer, de s'exprimer et d'exercer son pouvoir d'agir** sur son environnement proche (à travers des sites web locaux, les carticipes, la réalité augmentée, etc...). C'est une opportunité qui s'ouvre pour fédérer, mettre en synergie les énergies et ressources des territoires. D'autant plus que celle-ci s'accompagne d'une multitude de lieux physiques collaboratifs (ou Tiers Lieux) disséminés et ouverts sur la ville.

"Comment les espaces virtuels se superposent avec nos territoires et nos villes ? Vont-ils faciliter le développement d'une vie sociale ou l'introversiion ? Vont-ils contribuer à créer des non-lieux?"
(Michel Philippon, designer)

La ville connectée ou la dataville

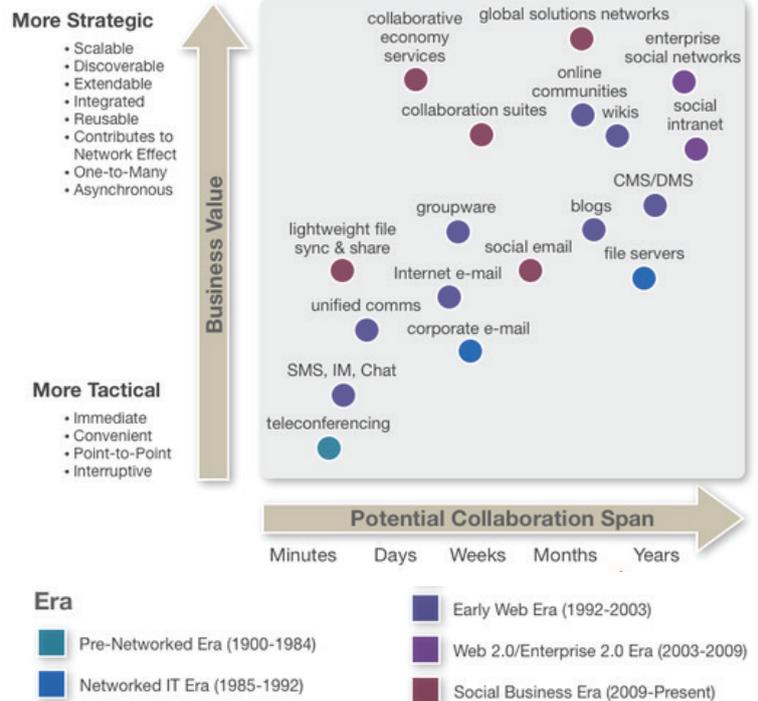
Le numérique redéfinit notre rapport aux autres et au territoire. A l'image des cartes d'analyse des flux de joggeurs équipés d'un smartphone (du site flowingdata.com à partir de l'application RunKeeper), c'est aussi **un moyen pour mesurer nos pratiques, identifier nos usages, nos comportements et ainsi mieux répondre à nos besoins.**

Flux des joggeurs parisiens équipés de Runkeeper



Flowingdata.com

Classement de la valeur commerciale des principales formes de collaboration numérique



Les territoires deviennent des espaces aux données infinies (BigData). Ils requièrent aussi bien l'installation d'équipements ; allant de la simple borne interactive permettant de s'orienter, de voter... à la couverture 3G et 4G et le développement du Wifi dans les transports et lieux publics ; que le déploiement de réseaux physiques telle la fibre optique pour assurer l'accessibilité des acteurs professionnels, académiques (FTTO-Fiber To The Organisation) et le grand public (FTTH-Fiber To The Home).

Cette Smart City prend l'allure de bâtiments, de quartiers ou de villes entièrement mis en réseau (ou *smart grid*) à travers la gestion de l'énergie, de la maîtrise de la consommation, la collecte des déchets, de régulation du trafic, du stationnement, de l'éclairage public,... (via des capteurs, caméras, détecteurs de mouvement,...). La ville devient pour les centres de R&D et entreprises de l'innovation un terrain de « coopétition » (soit un mélange de coopération et de concurrence entre acteurs publics et privés) et d'expérimentation en vue d'une commercialisation.

Ayant pour finalité l'optimisation et/ou la supplantation des réseaux et modes d'intervention traditionnels, cette ville intelligente se veut au service de l'innovation et tend à questionner l'équilibre entre espace et technologie.

« Dans les dix dernières années, on a cherché de nouvelles manières de créer, d'inventer et de travailler ensemble sur le web. Dans les dix prochaines années, on appliquera ces leçons au monde réel. »
(Chris Anderson, journaliste et start-uper)

La génération Lab de la coproduction

Les labs (ou diminutif de laboratoires) sont des lieux d'expérimentation et de partage de savoir-faire basés sur le *Do It Yourself*. Développés à partir de la fin des années 90 au MIT (Massachusetts Institute of Technology) sous l'impulsion du professeur Neil Gershenfeld, ils ont générés une multitude d'espaces collaboratifs à travers le monde. Tournés vers la fabrication de pièces ou de prototypes, via la mise à disposition d'outils, d'instruments et de machines, ils se réinventent, se spécialisent et se diversifient : Fablab, Medialab, Hacklab ou Hackerspace, Makerspace, Bricolab, Livinglab,... jusqu'à la CityLab. Ils dotent et maillent progressivement les territoires en lieux d'interactions, d'innovation, de partage de connaissance et de création de valeur. Et incarnent ce passage de la « knowledge city » vers la « knowing city ».

Faclab de l'UCP

L'Université de Cergy-Pontoise a été la première université francilienne à mettre en place un faclab sur son site de Genevilliers. Espace de 300 m² animé par un « facilitateur » et ouvert à tous, il est **dédié à l'apprentissage, à la création et au partage**. Après 3 ans d'existence, cette équipement ouvert à tous a enregistré près de 10 000 visiteurs (essentiellement des actifs, jeunes salariés et étudiants). De ce succès, il est envisagé d'en ouvrir un second dans le Grand Centre de Cergy-Pontoise. Autour de ce projet local, nombreux sont les acteurs du monde universitaire, économique ou de la société civile qui pourraient être concernés (cf. figure ci-dessous).

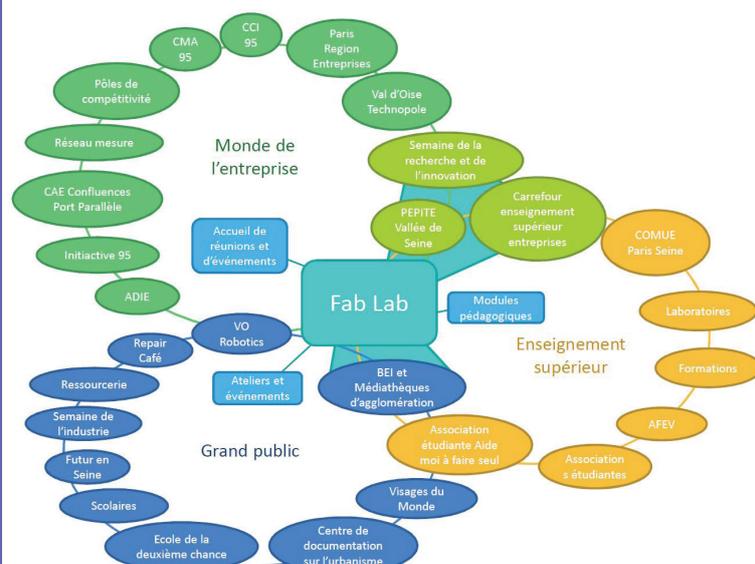
« Son nombre grandissant d'utilisateurs et la variété des profils qui s'y rendent sont le signe que l'Université de Cergy-Pontoise a vu juste en permettant à une poignée de personnes, puis à plusieurs milliers, de concrétiser leurs idées, d'oser créer, de s'approprier la fabrication numérique personnelle, et même, d'imaginer l'entreprise et la société de demain. »
(François Germinet, président de l'UCP)

K-Lab de l'ESSEC

Le K-Lab (ou Knowledge-Lab) de l'ESSEC a été inauguré fin 2014 en partenariat avec Samsung. C'est un espace conçu comme un véritable lieu d'apprentissage, de partage et de production de contenus matériels et immatériels. Situé au cœur du campus et ouvert aux étudiants, professeurs, membres du staff et partenaires entreprises, il vise à soutenir la créativité, l'expérimentation et le développement de nouvelles idées. Animé par des experts et des événements, il met à disposition des outils technologiques de pointe permettant la modélisation et l'impression 3D, la création de contenus vidéo (MOOC's et e-learning) et les échanges virtuels avec ses autres campus et ses partenaires.

« Comment faire en sorte qu'un monde toujours plus technologique soit aussi plus humain ? »
(Jean-Michel Blanquer, DG du Groupe ESSEC)

Les acteurs du fab lab



CACR, CD95, COMUE

CO-WORKING & HUB

La convivialité et la cohabitation au service de l'innovation

Co-working – En rupture avec l'équipement mono-usager et à la recherche d'un véritable business model, les espaces de co-working tendent à se développer. En captant les actifs, ils représentent des avantages sur le plan du **développement local** (actifs résidents travaillant sur le territoire), de **l'environnement** (pollution liée aux déplacements), de **la santé**, de **la flexibilité** et de **la sociabilité**.

Les espaces de co-working réinvestissent les équipements autrefois spécifiquement dédiés à une communauté ou organisation. Opportunités pour les territoires, ils sont parfois intégrés aux établissements d'enseignement supérieur ou intègrent des salles de classes (Skillshare) et favorisent ainsi l'interdisciplinarité, les usages partagés, les outils pédagogiques innovants et permettent le rapprochement entre les étudiants et les entreprises.

Une étude récente de la CDC-Caisse des Dépôts et Consignations démontrait que ce sont près de **320 espaces de télétravail qui devraient être réalisés à travers l'Ile-de-France à l'horizon 2025** (2 seraient projetés à Cergy aux abords des gares). Gain de temps pour les entreprises et leurs salariés, ils permettraient, en moyenne, une économie de 75 minutes par jour dans les transports, de 124 euros par mois de frais (services aux salariés,...) et un gain de production de 13%.

Hub d'innovation – Afin de soutenir les projets innovants depuis l'idée jusqu'à leur développement, des hubs d'innovation sont créés et intègrent toutes les étapes de l'entrepreneuriat.

Le Numa

Pépinière de startups parisienne, il comprend un espace de co-working, un accélérateur de startup (Cantine et Camping) et peut accueillir jusqu'à 200 startups sur 1500m². Porté par le secteur public (Ville, Région) et privé (BNP Paribas, Steelcase, Orange, Google), il permet le lancement des innovations numériques et tend à se révéler comme une structure d'accompagnement à chaque étape du projet : create, co-work, experiment, accelerate, communicate (chacune de ces étapes étant matérialisées par une couleur à chaque étage).

La Halle Freyssinet

En 2016, sera inauguré, à Paris, le plus grand incubateur du monde, il pourra accueillir jusqu'à 1000 startups innovantes sur 30 000m². Il comprendra un espace de co-working, un fablab, un grand auditorium, des salles de réunions, des espaces de travail, un bar, un restaurant ouvert 24h/24,... Impulsé par Free et installé dans un ancien bâtiment ferroviaire, il s'inscrit dans un quartier (Rive Gauche) qui comprend deux universités, des incubateurs, des pépinières et des hôtels d'entreprises.



"Il n'y a pas de grandes innovations productrices possibles si l'on n'est pas dans un milieu géographique et social tourné vers l'innovation, l'expérimentation et la prise de risque dans tous les domaines d'abord dans les domaines artistiques et créatifs."

(Richard Florida)

COLOCATION

CO- POUR COORDINATION

ET L'ANIMATION DE L'HYPERLOCAL

Le développement numérique a aussi permis le développement de nombreux **sites web solidaires** qui agissent aussi bien sur le financement participatif de projets ou crowdfunding (ulule.com, kisskissbankbank.com), les mobilités (covoiturage.fr), l'alimentation (laruchequiditoui.fr, amap.org), le logement (appartager.com, mapiaule.com, couchsurfing.com), etc... **À l'échelle locale, de telles pratiques s'amorcent et restent encore peu mesurables.** Néanmoins, cela laisse présager de nouvelles évolutions à moyen et long terme en matière d'action, de management, de process et de coordination entre les acteurs locaux (actifs, étudiants, chercheurs, associations, habitants).

Interaction et ancrage local

Colocation – En 2014, d'après une étude de l'institut CSA pour le site N°1 de la colocation en France appartager.com, **16% des français ont déclaré vivre ou déjà avoir vécu en colocation** (31% chez les 18-24 ans, 28% des 25-34ans, 17% des 35-49ans, 8% des 50-64ans et 10% des 65 ans et plus). Elle concerne en majorité les actifs avec 54% puis les étudiants (45%) et les retraités (1%). Pour près d'un tiers d'entre eux il s'agit d'un choix de vie assumé.

Représentant jusqu'à **10% des logements dans les grandes agglomérations**, la colocation connaît une croissance exponentielle depuis quelques années. Cela s'explique notamment par la pénurie de logement et par les tarifs élevés du secteur locatif privé mais aussi par le développement de ces plateformes mettant en relation propriétaires et locataires. Parmi les principales raisons évoquées au choix de ce type d'habiter sont invoquées : la convivialité (34%), la facilité des démarches (30%) et le budget (83%). Cependant, en 2012, malgré l'engouement constaté, **le nombre de demandeurs était 5 fois plus important que le nombre d'offres.**

D'une durée moyenne de 11 mois, cette expérience s'avère globalement satisfaisante. Excepté les motifs économiques, sont souvent évoquées : la taille du logement plus grand et la lutte contre la solitude. **La colocation s'implante comme un mode de vie à l'attractivité grandissante non seulement chez les étudiants mais aussi chez les jeunes actifs et les seniors** et voit émerger de nouvelles formes de logements solidaires : intergénérationnel et/ou participatif.

« Les outils numériques n'ont de sens que s'ils permettent aux citoyens d'avoir un plus grand pouvoir sur leurs vies, et une plus grande capacité d'action en tant qu'acteur collectif. »

(Vicente Guallart, architecte en chef de la ville de Barcelone, auteur de La ciudad autosuficiente)

Projet Kap's

S'inspirant des Kot-à-Projets de Louvain-la-Neuve (projet étudiant de nature diverse intégré au cursus universitaire) et imaginé par l'AFEV-Association de la Fondation des Etudiants pour la Ville, en France, en 2010, la colocation solidaire ou Kap's tend à se développer. Comptant 28 kapseurs en 2010, 200 en 2013 et 1000 d'ici 2017, cette innovation sociale s'appuie sur l'énergie des étudiants des établissements d'enseignement supérieur et de la jeunesse (bénévoles et volontaires) pour impulser des dynamiques locales autour du « vivre ensemble » et le « faire ensemble ». Elle compte 2 kapseurs sur le territoire de Cergy-Pontoise à Eragny s/ Oise.

Le principe repose sur une colocation étudiante dans un quartier populaire qui développe des projets de solidarité avec et pour les habitants. Pour cela, 3 objectifs sont définies :

- o **Se réappropriier l'espace public,**
- o **répondre aux besoins des habitants,**
- o **participer à la vie sociale des quartiers de résidence.**

Elle doit permettre l'engagement des étudiants avec les populations et le territoire à travers l'organisation d'évènements, d'ateliers et de projets créatifs, artistiques, culturels, d'animation du quartier et de rencontre. Permettant le dialogue entre le monde universitaire et les populations locales, elle contribue à valoriser et développer les compétences de l'étudiant sur la culture et le montage de projet. Elle contribue aussi à ouvrir l'étudiant sur son territoire d'études (cette expérience a d'ailleurs permis à 71% des kapseurs de changer leur vision des quartiers populaires).

"Il y a des effets spatiaux liés à la capacité que l'on peut trouver dans certains types d'habitat urbains à voir l'innovation et la créativité stimulée du fait de la coexistence dans un même lieu de catégorie sociale très diverses et d'un milieu tourné vers l'innovation."

(Jane Jacobs)

VILLE PARTAGÉE

Une ville jouée, appropriée et partagée

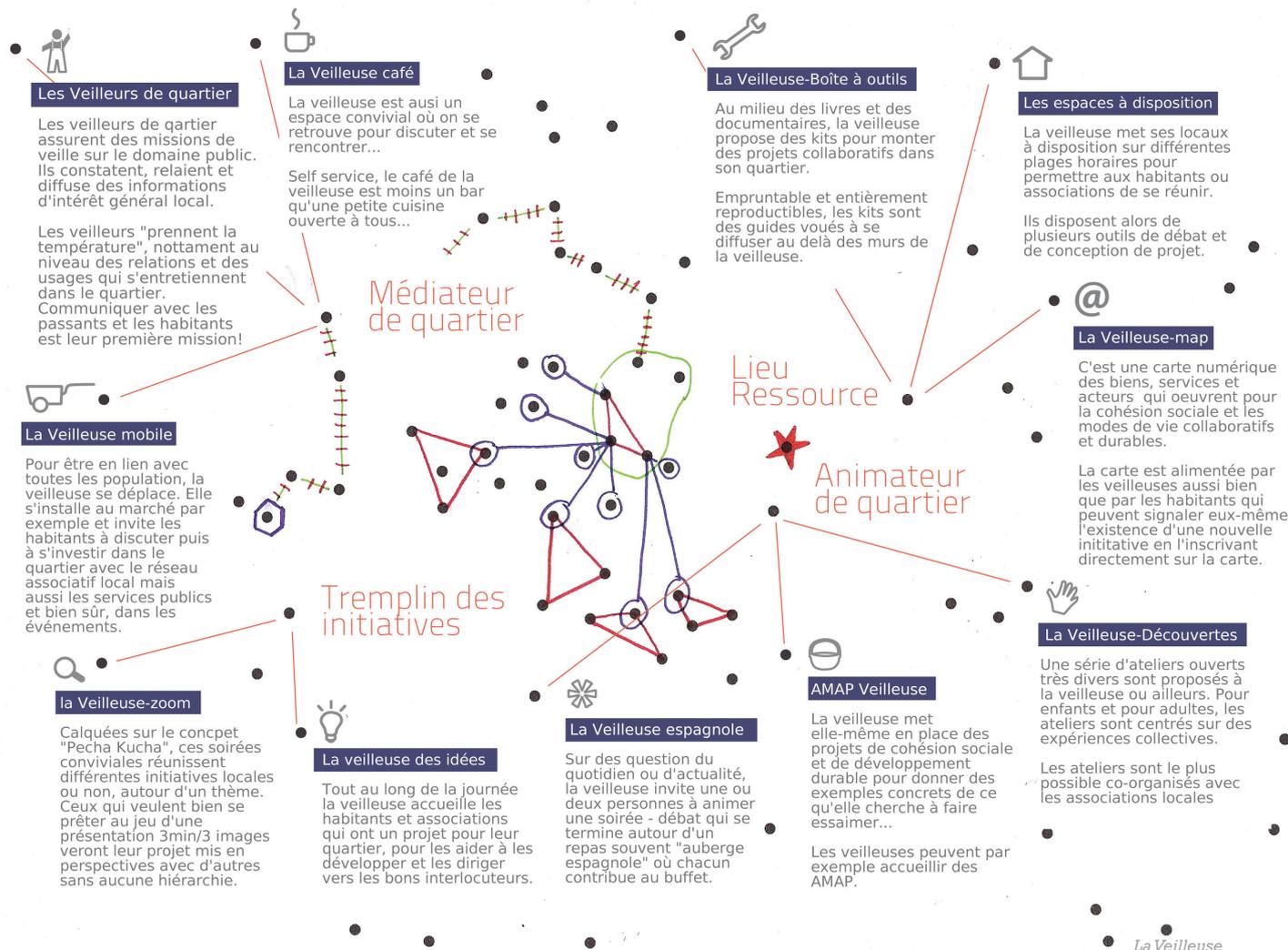
Le déploiement des outils numériques miniaturisés permettant toujours plus de mobilité tend à transformer la ville et les **territoires urbains en véritables aires de jeux**. Cette « playable city » (notion inventée par Clare Reddington du collectif Watershed) se caractérise par des parcours urbains, du geocaching, des geo-events (flashmob, freeze, bataille de polochon, marches zombies,...), des happenings sans autorisation,... **Les expériences de la ville se démultiplient** et prennent la forme de jeux pervasifs diversifiés qui se révèlent à la fois comme des **moteurs d'animation et d'appropriation collective** de la ville. Ils sont aussi une source au développement d'une nouvelle forme de **tourisme urbain plus interactive** (réalité augmentée, simulation 3D,...).

A l'image des créations diverses et amateurs du type slowmotion, timelapse,... ou réalisations permises par les drones, la ville devient aussi un support d'expérimentation, d'expression artistique où le citoyen peut **mettre son vécu et ses compétences au service de la promotion de son territoire**.

A cet effet, Carlos Moreno (professeur, spécialiste du contrôle intelligent des systèmes complexes) soulignera que le **smart-citizen hyper connecté et géolocalisé**, n'est plus seulement un observateur mais devient un contributeur de la ville. Il défend le fait que l'ère numérique permet le **développement d'une «hyper proximité»** qui tend à réconcilier et à reconnecter le citoyen à son milieu géographique.

L'exemple de « *la Veilleuse* » (2012), à Strasbourg, illustre cette **fusion entre cyberspace et cité**. Projet d'étudiants en Design de Services, il montre la multiplicité des usages d'un espace dont le numérique n'est qu'une composante. Il se veut comme un réseau physique (structure physique locale et mobile) et numérique (site web et carte interactive) qui connecte et met en valeur les initiatives œuvrant pour le développement local et la cohésion sociale. **Les domaines d'intervention du numérique ne cessent de s'élargir et réinventent la médiation entre les acteurs des territoires.**

La Veilleuse (ou la mise en réseau des acteurs et des initiatives locales)



VILLE CRÉATIVE

"La notion polysémique de ville créative [...] exhorte à inventer une alternative urbaine où le hasard, le mouvement, la création sont au service de ses habitants et où se réinventent de nouveaux modes d'intervention et de régulation." (Elsa Vivant)

Intelligence collective, alternatives citoyennes et urbaines

La réalisation de cet écosystème de la connaissance et de l'innovation nous interpelle sur la cible. Elle repose notamment sur les divergences autour d'une approche sociologique de **la classe créative** qui représenterait, selon Richard Florida, 20% de la population. Qui fait cette ville ? Pour qui fait-on cette ville ? Des « élites » de la connaissance (Besson, 2014) ? Comment attirer les créateurs de valeur sans que cela se fasse au détriment des « autochtones » et du territoire ? **Comment valoriser et révéler les ressources, les compétences et les talents « endémiques » au territoire ?** Comment anticiper des processus de gentrification (Diaz, Ferme, Raspail, 2010 ; Langlois et Pawlak, 2010 ; Vivant, 2009) et éviter la mise à l'écart de 80% de la population (Saez, 2009) pour composer cette intelligence collective ? La ville créative ne représenterait-elle pas une alternative à la ville industrielle (Vivant) ?

"Un cadre formaté et planifié n'autorise pas cet espace de l'impromptu. Plutôt que de concevoir une ville créative, le défi de l'urbaniste est de créer les conditions de la sérendipité et de la créativité en laissant de l'espace à cet inconnu, en acceptant qu'apparaissent en ville des pratiques non planifiées, voire non autorisées, en rendant possibles les rencontres imprévues et improbables." (François Ascher)

L'escalade de **réappropriation, éphémère ou pérenne, naturelle et spontanée, de la ville** par ses habitants et les artistes contribue aussi à orienter l'invention de cette ville de la connaissance et de l'innovation du XXIème siècle ; via le réinvestissement d'espaces publics, de friches ou de délaissés urbains, la réinvention et le redéveloppement par le bas de morceaux de ville ou de villes entières de manière collective et/ou informelle. Les initiatives sont nombreuses et démontrent que **les villes regorgent de plus d'énergies et de forces créatives et créatrices qu'elles ne l'imaginent** (C. Landry).

Des lieux alternatifs de Berlin qui soutiennent le développement de la scène électronique au club off de l'Hacienda de Manchester qui a vu naître la house et rock des années 80 ; en passant par d'autres expériences tels que les laboratorios ciudadanos madrilènes, le plan Buits (vides) de Barcelona ou les mouvements de ville en transition anglais (Totnes, Totmorden, Bristol,...) ; toutes ces expériences ont pour objectif la réappropriation de sites par le bas (individus ou collectifs). En donnant, volontairement ou non, la possibilité au citoyen lambda d'exercer son droit à la ville (H.Lefebvre) ou d'invoquer son droit à l'« infrastructurer » (Corsin, 2014), les villes voient **se réinventer, de manière autonome et collective, de nouveaux modèles sociétaux et d'innovation** (jardins partagés, repair café,...).

« On demande aux architectes et urbanistes de concevoir de nouveaux objets urbains ouverts, mutualisables, modulables ayant la capacité de s'adapter aux projets et aux processus créatifs. Ils doivent s'appuyer sur la densité, la mixité, le ludique, le récréatif afin de stimuler les interactions informels, générer une atmosphère créative propre à libérer les imaginaires et les innovations ouvertes et ascendantes. » (Raphaël Besson)

En partant du principe que la créativité (qu'elle soit artistique, sociale, technologique, scientifique ou urbaine) ne se décrète pas, Elsa Vivant **invite l'urbaniste à l'humilité et à la modestie dans la constitution et la gestion de la ville créative**. Les multiples expériences de création collective à travers le monde tendent à esquisser ce à quoi devrait ressembler cet objet urbain durable, cognitif et innovant ; fonctionnellement évolutif et adaptable & socialement appropriable et autonome.

Il en va, intrinsèquement, de **la notion de Tiers-Lieux** développée par Ray Oldenburg qui tend à articuler les trois dimensions de l'innovation à savoir : spatial (développement diffus voire mobile), sociétale (interactions urbaines, socio-économiques, environnementales et technologiques) et productive (prototype, production et diffusion). Et à Raphaël Besson de s'interroger sur les enjeux prospectifs de ces objets urbains à la fois comme forme spatiale la plus aboutie du capitalisme cognitif et sur leur **rôle en devenant dans la fabrique des villes contemporaines ?**

« Il ne suffit pas de planifier la mixité fonctionnelle et sociale pour qu'émerge un milieu créatif, et les opérations d'urbanisme créent souvent, en matière de ville créative, des coquilles vides. » (Liefoghe, 2009)

Expérience du CentQuatre

Initié par la Ville de Paris en 2008, le 104 semble tirer parti, depuis 5 ans (après un premier fiasco), d'une stratégie de gestion inspirée par les lieux alternatifs. Lieu culturel et d'innovation du « tout-monde » et ouvert sur le quartier, il comprend une plate-forme collaborative pluridisciplinaire, des résidences d'artistes, des commerces, des espaces publics ouverts vers l'extérieur favorisant les « pratiques spontanées », de salles de conférence, d'un incubateur de start-up et de projets,...

"Il fallait arrêter de regarder ce lieu comme un monument. Quand je suis arrivé, on ne pouvait rien accrocher, rien déplacer, tout avait été verrouillé par l'architecte"

(José-Manuel Gonçalves, directeur du 104)

A Cergy-Pontoise, quelques expériences viennent alimenter le sujet :

La Caserne

Abandonnée à partir de 1998, l'ancienne friche militaire dite « La Caserne Bossut » (15 ha) située entre le Grand Centre de Cergy et Pontoise fut un carrefour urbain de la création artistique au début des années 2000. Elle comprenait alors une cinquantaine de bâtiments désaffectés convertis en résidences artistiques auxquels sont venus se greffer un cirque, des espaces partagés (potagers) et d'expression (fresques murales, street art), des manifestations et autres événements conviviaux, musicaux, culturels, artistiques et citoyens. S'y côtoyaient alors groupes de musiques, plasticiens, artistes de rue, compagnies de cirque,... et a été un tremplin pour certains d'entre eux. De nouveau désaffectée en 2008 et démolie à partir de 2010, elle fait aujourd'hui l'objet d'un projet urbain d'ampleur.

La Ferme Cavan

Ancien bâtiment agricole du XVIIIème siècle situé à Courdimanche dans lequel une vingtaine d'artistes se sont installés fin 2013. Initié par la ville propriétaire du site depuis 2006, s'y côtoient aujourd'hui associations, sculpteurs, spécialistes du street-art ou compagnies théâtrales. D'une surface de 2 000 m², accolé à un espace vert de 4 500 m², il comprend des espaces privés, où résident les artistes, et des parties communes. C'est aussi un lieu ouvert sur la ville et la population notamment lors d'événements tels que les Journées du Patrimoine ou les 24 heures de l'art. Devraient s'y développer, dans les années à venir des logements locatifs et un espace de co-working.



« Accueillir la diversité des habitants de Cergy pour s'ouvrir à la diversité du monde »

(Dominique Lefebvre, président d'agglomération de Cergy-Pontoise)

Nouvel équipement réalisé en 2013 au cœur du nouveau quartier des Hauts de Cergy, Visages du Monde se veut un équipement hybride et multifonctionnel, tourné vers les arts numériques et les danses actuelles, et comprenant : médiathèque, maison de quartier, mairie annexe, salle de spectacle, salle de danse, pôle multimédia, restaurant, studio de création et locaux associatifs.

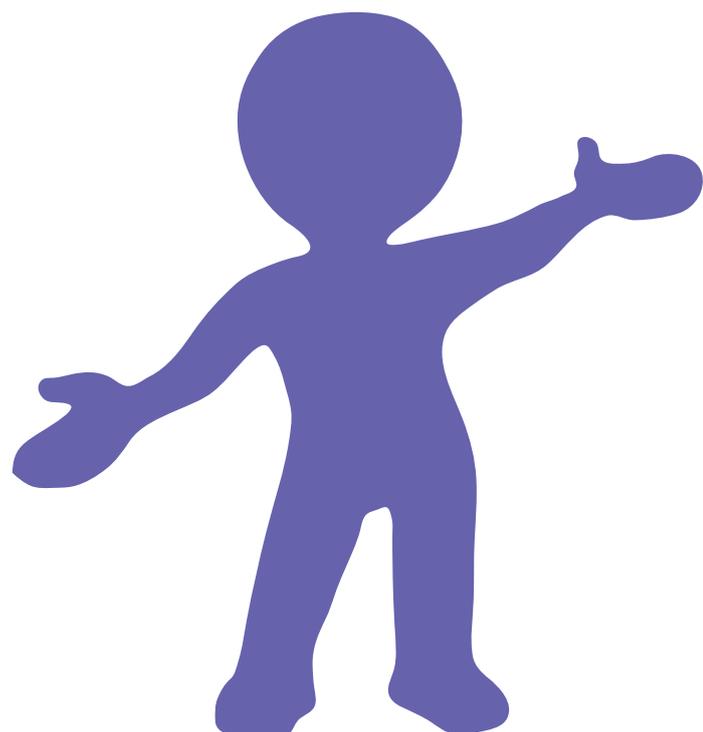
Visages du Monde



QUELS VISAGES POUR LA VILLE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INNOVATION DU XXIÈME SIÈCLE ?

**QUELLES MANIFESTATIONS ET INCARNATIONS,
AUSSI BIEN PHYSIQUES QUE VIRTUELLES,
DE CETTE VILLE DANS LES DÉCENNIES À VENIR ?**

**QUELLE IDENTITÉ ?
QUELLE URBANITÉ ? QUELLE ARCHITECTURE ?**



SOURCES

Ouvrages et publications scientifiques :

- **BESSION Raphaël**, *Capitalisme cognitif et modèles urbains en mutation : l'hypothèse des Systèmes Urbains Cognitifs*, Territoire en mouvement, Revue de géographie et aménagement, Novembre 2014
- **HABIB Laurent**, *La force de l'immatériel : Pour transformer l'économie*, Puf, 2012
- **HOEGER Kerstin**, **CHRISTIAANSE Kees**, *Campus and the City : Urban Design for the Knowledge Society*, gta Verlag, 2007
- **RADJOU Navi & PRABHU Jaideep**, *L'innovation frugale : comment faire mieux avec moins ?*, Diateino, 2015
- **VIVANT Elsa**, *Qu'est-ce que la ville créative ? La ville en débat*, Puf, 2009

Revue Urbanisme :

- *Universités & Innovation*, Décembre 2014
- *Dix métropoles en recherche(s)*, Hiver 2014
- *Villes numériques, villes intelligentes ?* Automne 2014
- *Participation ou empowerment*, Printemps 2014
- *Universités : Recherche et Territoires*, Novembre 2012
- *Aires numériques*, Janvier-Novembre 2011
- *Universités : Territoires et mutations, défis*, Décembre 2010
- *Jeunesse, lieux et liens*, Novembre-Décembre 2010
- *Villes créatives*, Novembre-Décembre 2010
- *Transmettre*, Janvier-Février 2009
- *Villes éducatrices*, Juillet-Août 2006
- *Créativité, l'innovation urbaine en débat*, mars 2007

Articles :

- *Innovation*, Caroline Garcia, Le Courrier des Maires, Juin-Juillet 2015
- *Universités : Les meilleurs masters*, Challenges, Avril 2015
- *Universités : le rôle croissant des régions en faveur de la recherche*, La Gazette, Avril 2015
- *Les espaces publics urbains à l'ère du numérique*, Carlos Moreno, Avril 2015
- *Smart Cities*, Sophie Maréchal, Le Courrier des Maires, Mars 2015
- *Ville à jouer, Ville intelligente*, Véronique Seel, Espaces, Janvier-février 2015
- *L'ESSEC inaugure son Knowledge-Lab*, ITR News & Le Monde Informatique, Décembre 2014
- *Les MOOCs*, Challenges, Février 2014
- *Universités : le campus du futur devra s'ouvrir aux entreprises*, Julie-Anne De Queiroz, Le Figaro, Novembre 2013
- *Le Faclab s'impose comme l'atelier du futur*, Laurence Allezy, Le Parisien, Avril 2013
- *Le campus rêvé des étudiants s'appelle « coworking »*, Raphaël Gibour, Le Figaro, Février 2013
- *Attention, les MOOC en français débarquent*, Lucile Quillet, Le Figaro, Septembre 2009

Atlas, études et statistiques :

- *Internet et médias sociaux : les grands chiffres & tendances 2015*, Novius, Saison 4, Janvier 2015
- *Atlas cartographique et chiffres clés : Préfiguration de la Métropole du Grand Paris et recomposition des intercommunalités de grande couronne*, Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Juillet 2014
- *Atlas Régional : Effectifs d'étudiants en 2012-2013*, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Avril 2014
- *Vivre le Grand Centre d'après les étudiants de Cergy-Pontoise (Acte II)*, Respublica, Janvier 2013 *Baromètre 2013 de la colocation en France*, appartager.com, Janvier 2013
- *Bassin de Vie de Cergy-Pontoise*, AIGP, 2011

Documents

- Réussir ensemble le Grand Paris, Dossier de Presse, Comité interministériel, 14 Avril 2015
- Campus d'avenir : concevoir des espaces de formation à l'heure du numérique, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mars 2015
- La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur, Avis du CESE, Février 2015
- Guide Pratique de la création d'entreprise : J'entreprends à Cergy-Pontoise, CACP, Janvier 2015
- Coupes et découpes territoriales - quelle réalité du bassin de vie ? Cahiers de l'IAU, 2015
- Statuts de la Communauté d'Universités et Etablissements Paris-Seine, COMUE
- L'enjeu des Brain-Hub Cities à l'heure de la mondialisation des compétences, Corinne Vadcar, Lettre de prospective n°46, CCI, Octobre 2014
- Sciences Cities : Campus scientifiques et clusters dans les métropoles du XXIème siècle (étude comparative internationale), Odile Soulard & Laurent Perrin, IAU, Septembre 2014
- Guide Open Campus 2014-2015, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
- Le guide pratique des parcs d'activités 2014-2015, CACP
- Le Nouveau Grand Paris, Stif, Avril 2014
- Campus durables de demain : ce qui va changer à l'horizon 2030 – Tendances et perspectives d'évolution, Campus Responsables, Mars 2014
- Externalités des télécentres, Rapport Numérique & Territoires, Caisse des dépôts, Mars 2014
- Investir à Cergy-Pontoise, CACP
- Notes sur l'immobilier, la restauration, la mobilité et les résidences étudiantes à Cergy-Pontoise, CACP
- Vers une Université Libre du Grand Paris : Rendu de la lettre de commande Systèmes Métropolitains, AIGP, Septembre 2013
- Diagnostic départemental dynamique pour la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences territoriales (GPECT), Sémaphores, Juillet 2013
- Accord-cadre préalable à la conclusion du CDT Confluence, Juin 2013
- Etude prospective de faisabilité Eco-cité de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat, ACCET Val d'Oise Technopole, Mai 2013
- Enseignement Supérieur Recherche : Les pratiques des Villes et Communautés (Volet 2 Université et stratégie Urbaine), Etude partenariale, Mai 2013
- Plan Urbain de Référence de Cergy Grand Centre, Agence François Leclercq, Avril 2013
- Cahier de Concertation Cergy Grand Centre, CACP & Ville de Cergy, Avril 2013
- Etat des lieux, diagnostic et recommandations sur l'offre de restauration à destination des étudiants dans le quartier Grand Centre, PH Partners, Mars-Avril 2013
- Universités et Territoires : un état des lieux des pratiques en termes de Responsabilité Sociétale des Universités, ORSU, Mars 2013
- Vers de nouveaux campus, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, janvier 2013
- Axe Seine, une vision partagée, Coopération des Agences d'Urbanisme, Novembre 2012
- Seine Aval IDF : Un territoire de développement majeur pour l'Axe Seine, EPAMSA, Novembre 2010
- Etude Usages pour le Campus Paris Saclay (Benchmark), Algoé & Caisse des Dépôts, Octobre 2010
- Seine Métropole : Paris Rouen Le Havre (Diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne), Antoine Grumbach & Associés, Février 2009
- SCOT de l'Agglomération de Cergy-Pontoise, 2009

Médias, ateliers et conférences :

- **BESSON Raphaël et les Systèmes Urbains Cognitifs** : <http://www.lesateliers.tv/v2/?portfolio=raphael-besson> (vidéo FR/ENG)
- **LUSSAULT Michel à propos de la ville, connaissance et créativité : enjeu de développement durable** : <http://www.ihest.fr/la-mediatheque/dossiers-123/les-enjeux-de-l-innovation-urbaine/michel-lussault-ville-connaissance> (Vidéo)
- **La Veilleuse, tremplin des initiatives locales** : laveilleuse.wordpress.com (vidéo)
- **Conférence sur Les figures du local à l'épreuve du Grand Paris (19 et 20 mars 2015)** : <http://www.flipsnack.com/HORTENSE/compte-rendu-journees-grand-paris-6.html> (compte rendu)
- **Les Ateliers prospectifs de l'ARENE : Quelle démocratie en 2025 ?** : <http://democratie.areneidf.org/prospective-exploratoire> (compte rendu)
- **Didier Desponds : les villes nouvelles, échec ou réussite d'une greffe urbaine majeure ?** : <http://universiteouverte.u-cergy.fr/les-villes-nouvelles-franciliennes-echec-ou-reussite-dune-grefe-urbaine-majeure/> (vidéo)